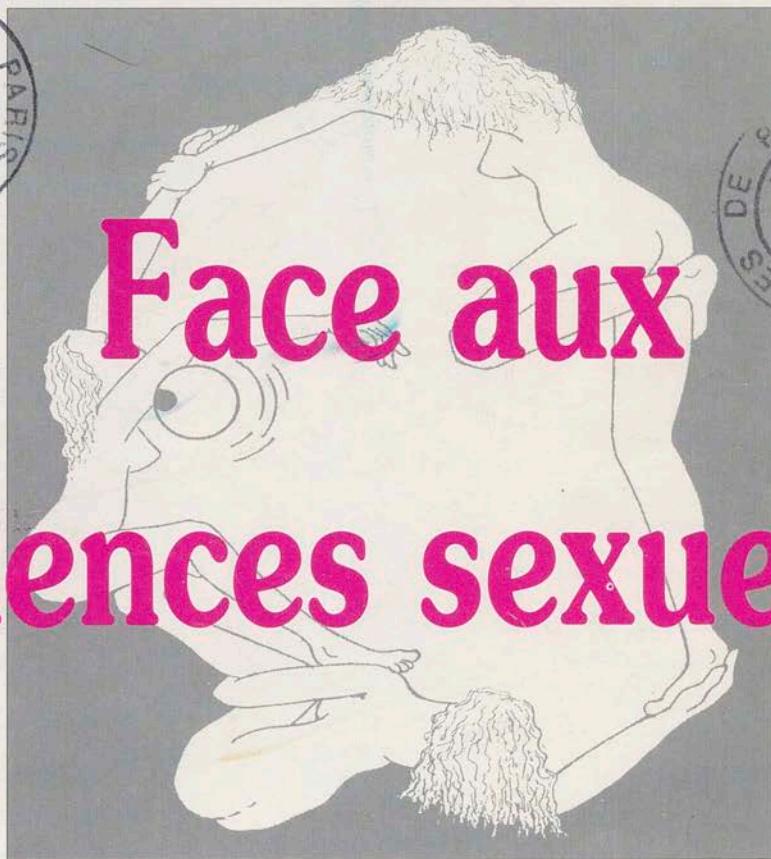


# ALTERNATIVES NON VIOLENTES



Face aux  
violences sexuelles



*Les enjeux internationaux — la politique — les idées  
la littérature — la philosophie — les avancées de la science  
le théâtre — le cinéma — la musique — les questions  
sociales et religieuses... vous intéressent :*

LISEZ TOUS LES MOIS

# ÉTUDES

*à paraître dans les prochains numéros :*

Eruptions xénophobes en Allemagne

Jörg ALT

Nouvelle génération russe

Boris DOUBINE

Démographie africaine au sud du Sahara

Etienne VAN DE WALLE

L'autorité en morale

Paul VALADIER

Politique en apesanteur

Henri MADELIN

Le logement social

Jacques BAROU

Evangélisation en Amérique latine

Bartolomeu MELIÀ

La guerre d'Algérie dans la littérature

Pierre LEPAPE

*Dans chaque numéro : Choix de films, Chroniques de théâtre, Revue des livres, Choix de disques*

Le numéro (144 pages) : 55 F - étr. : 62 F

Rédacteur en chef

Abonnement (11 numéros/an) : 450 F - étr. : 550 F

Jean-Yves CALVEZ

*En vente dans les grandes librairies*

*Pour recevoir un numéro ou vous abonner envoyez vos nom, adresse et règlement à l'ordre d'**Etudes** à :*

Assas Editions • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : (1) 44 39 48 48 - Minitel : 36 15 SJ\*ETUDES

8°P  
6/112

LILIE 6/33

**L**a publicité galopante propose de s'aimer comme objets-fantasmes. Je te fais de l'amour, tu me fais de l'amour ; notre partenariat fonctionne alors selon le modèle producteur-consommateur. La culture ambiante prétend libérer les fantasmes, en réalité elle morcelle le corps d'autrui dans la pure tradition guerrière : on ne possède que ce que l'on prend de force.

Au modèle déjà ancien de la femme-objet, s'ajoute maintenant celui de l'homme-objet. Puisque l'idéologie des économies modernes vise à réduire l'individu au statut de consommateur de produits, allons-y, tout est permis car tout est

possible. Ce n'est pas d'abord une affaire d'argent. Inceste, viol, harcèlement sexuel ne cessent d'augmenter en Occident. La vie sexuelle se calque désormais sur la loi des biens de consommation. L'autre est un objet de plaisir passager, c'est l'ère du prêt-à-porter, donc du prêt-à-jeter.

La prime est à l'innovation, la prostitution et le tourisme sexuel se portent bien, même si la peur du sida freine quelques ardeurs.

Ces violences dénaturent la beauté et la grandeur de la vie sexuelle, où normalement l'affection et le visage de l'être aimé ont la première place. Comment s'opposer aux violences sexuelles ? ANV ouvre le dossier en présentant les récits d'une femme qui, en auto-

stop, a appris à répondre à ses agresseurs. Hervé Ott réagit à ces textes, et dégage des aspects de la force de la non-violence. Dans la foulée, des acteurs sociaux relatent leur combat contre la prostitution, les abus sexuels à l'école et à l'entreprise, sans oublier l'immonde purification ethnique en Bosnie.

Autrefois les victimes se taisaient. Aujourd'hui, plusieurs ont choisi de parler. Les sévices imposés les ont marquées psychologiquement, mais les ont aussi dé-socialiser. La guérison est longue, mais elle est possible. Puis, comme le dit Isabelle Filliozat dans son article, l'amour tient la violence en horreur, l'acte sexuel est trop beau pour être dénaturé.

François Vaillant

**OFFREZ-VOUS  
UN ABONNEMENT A ANV**  
*(180 F, voir en dernière page)*  
**VOUS IREZ MIEUX, ET NOUS AUSSI !**

# Histoire de viol

EDITH D.\*

\* Article paru (à l'exception du dernier récit, "Espagne 1983") dans Les Cahiers de la Réconciliation, janvier 1982, MIR, 114 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris.

*En faisant de l'auto-stop, Edith D. a été confrontée à plusieurs tentatives de viol. Il y a, nous dit-elle, une façon non-violente de réagir en pareille situation.*

Je n'ai pas encore fait beaucoup de stop jusqu'à présent. L'homme avec lequel je me trouve m'invite à « boire un pot ». Je dis être pressée, mais il s'arrête, et j'accepte sa proposition. Plus tard, alors que nous avons repris la route, il s'embarque soudain dans une petite route, qui n'est pas du tout dans ma direction. Je sens une peur panique monter en moi. Je lui demande où il va : « Vous montrer le tunnel, là-bas », « Mais je ne veux pas voir le tunnel, mais arrêtez immédiatement ! » Il s'arrête, et essaie de m'embrasser... Je me dégage, je descends, et je cours très vite pour rejoindre la Nationale. Là, une autre voiture s'arrête presque aussitôt. Ouf. J'ai eu très peur, j'ai le cœur qui bat très vite pendant un bon moment. Ce jour-là, je me promets de toujours mettre des chaussures qui me permettent de courir vite, quand je fais du stop. Plus tard, je trouverai ce conseil dans un journal, s'adressant à toutes les femmes, dans toutes les circonstances : « Toujours porter des chaussures plates, pour pouvoir se sauver, en cas d'éventuelle agression ! »

## 1978 : réflexions

Dans un agenda-femmes, je trouve des « précautions et mesures préventives contre le viol », ainsi que « quelques trucs d'auto-défense ».

Par exemple :

— Si vous marchez sur le trottoir, restez au milieu : l'embrasure d'une porte ou les voitures en stationnement peuvent cacher un agresseur éventuel.

— Si vous avez l'impression que quelqu'un vous suit, changez de trottoir ou rebroussez chemin [...].

— [...] en ayant l'air éventuellement d'être d'accord, pour approcher d'un endroit plus fréquenté.

— Si quelqu'un vous suit [...] allez dans un café, et téléphenez à des amis de venir vous chercher, ou appelez un taxi.

— Si vous êtes en voiture la nuit, pensez à verrouiller vos portes : certains agresseurs se postent à proximité des feux rouges pour ouvrir les portières. Jetez un coup d'œil sur votre siège arrière avant de monter.

Et comme "trucs" d'auto-défense : coups de pied au genou, au tibia, viser le sexe avec le genou, tordre ou casser les petits doigts, lancer un objet au visage, avoir un parapluie ou un bâton, faire un coup de poing américain avec un trousseau de clés dont chaque clé est passée entre les doigts...

Tous ces conseils m'intéressent alors très fortement, et je les lis et relis souvent, pour bien m'en imprégner. Le soir, j'ai toujours mes clés entre les doigts... Tout cela me met dans une position telle que je suis sans cesse sur mes gardes ; je me mets à avoir peur la nuit, alors qu'avant, ce n'était pas le cas ; je suis toujours sur le qui-vive, je soupçonne tout le monde, je me retourne sans arrêt, je me méfie de tout et de tous... une attitude qui me paraît aujourd'hui très malsaine.

Cette année-là, je fais de temps en temps un peu de stop. J'ai toujours sur moi un couteau Opinel, dans une petite pochette, sur ma poitrine, pour le cas où... En fait, c'est surtout pour me faire des sandwiches, mais disons que je pense quand même que ça pourrait m'être utile en cas d'agression.

## Juillet 1979

Un homme d'une quarantaine d'années me prend en stop. Il m'apparaît très vite comme quelqu'un de sympathique, en tous cas je n'éprouve à son égard aucun sentiment de peur, ni même de méfiance. Nous discutons beaucoup, de toutes sortes de choses. Au bout d'un moment, il me dit qu'il a envie de faire l'amour avec moi ; je refuse ; il insiste un peu, mais je lui fais comprendre que « *quand je dis non, c'est non, et je ne change pas d'avis ensuite* ». Alors, il me dit que dans ce cas, il a envie de se masturber, et me demande si

je veux bien qu'il le fasse. Je suis assez stupéfaite par cette question inhabituelle pour moi, et j'hésite un moment. Mais, après tout, pourquoi pas ? Je ne vois pas bien de quel droit je lui dirais non, j'estime que c'est son problème, il fait bien de me demander si cela ne me dérange pas, mais puisqu'il a bien accepté que je ne veuille pas faire l'amour avec lui, et puisque j'ai confiance en lui et que je sens bien qu'il ne me violera pas, j'accepte, tout en précisant qu'il n'est pas question qu'il me touche. Il change alors de direction, pour aller dans un endroit moins fréquenté. J'avoue avoir quand même quelque appréhension, à ce moment-là. Et si je m'étais trompée sur son compte ? Et s'il essayait quand même ? Mais non, tout se passe parfaitement bien, et ensuite, nous avons même une longue discussion sur sa vie sexuelle, sur la mienne... A vrai dire, cet épisode nous a surtout rapprochés.

Je garde un bon souvenir de cette rencontre, et il est sûr qu'elle a eu par la suite une influence très grande sur mon comportement dans certaines situations. Grâce à cela, je ne me suis pas tout de suite affolée quand j'ai vu des hommes commencer à se masturber, s'arrêter sur le bord de la route, ou changer de direction. Ayant déjà vécu la situation d'un homme qui se masturbe et cela n'ayant aucune conséquence sur moi, je ne liais pas, ou plus, excitation sexuelle, désir, et agression systématique, obligatoire, évidente sur ma personne.

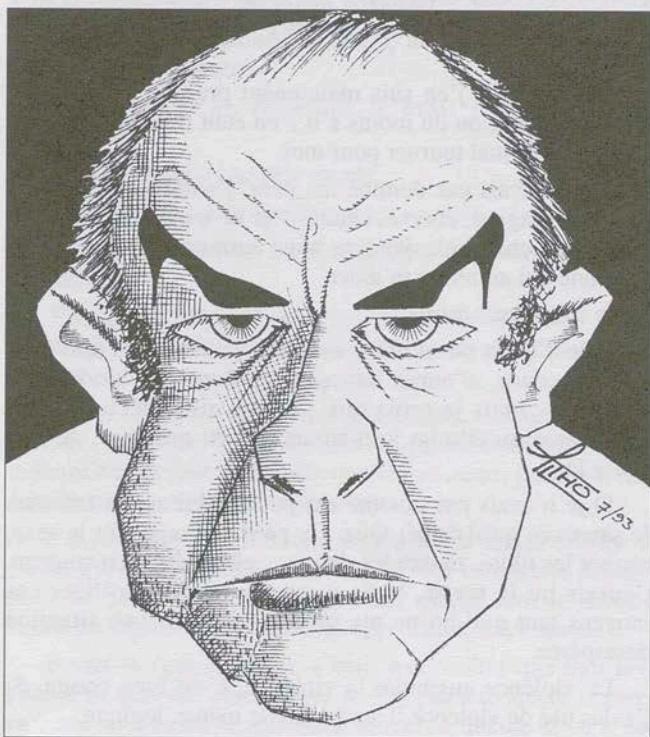
## 22 juillet 1979

Cette fois, toujours en faisant du stop, il m'arrive une histoire assez grave, qui m'a beaucoup marquée... Le lendemain, j'en ai raconté les faits par écrit.

## Lundi 23 juillet 1979

Hier, je faisais du stop à la sortie de Brive, en direction de Figeac. Une voiture s'arrête, je demande au chauffeur (un homme d'une quarantaine d'années) s'il va à Figeac. Il me dit que oui. Je monte. Presque aussitôt il me dit qu'il faut que je lui fasse plaisir, et qu'il va me conduire à Figeac. Je réponds que non, que je ne suis pas d'accord. Il me dit qu'il va me payer. J'insiste sur le non, je répète plusieurs fois que je ne veux pas, que je ne suis pas d'accord, que ce n'est pas la peine d'insister, que je ne changerai pas d'avis, que je

préfère descendre tout de suite. Mais il continue de rouler. Il sort son sexe, le caresse d'une main, me demande de le caresser aussi. Je dis non. Il insiste, longtemps... Il me demande de lui faire plaisir. Je lui dis qu'il le fera beaucoup mieux lui-même, que ce n'est pas moi qui sens, que je ne sais pas le faire et que de toutes façons, je ne veux pas. Il répète... et je répète... Il me dit alors, qu'il faut que je le regarde. Je hausse les épaules, et je ne réponds pas.



Soudain, il s'engage dans une autre route ; je demande ce qu'il fait, et il dit qu'il va un peu plus loin, pour être tranquille. Il semble connaître très bien l'endroit. Plusieurs fois, je lui dis d'arrêter, que là ça va, qu'il n'y a personne. Il continue toujours de rouler. Je répète... Il insiste... Il s'arrête près d'une ruine, à l'endroit qu'il avait sans doute prévu.

Il me dit : « *ma mignonne* » de très nombreuses fois, quelquefois en parlant de moi, quelquefois en parlant de son

sex. Il me demande d'approuver, ce que je ne fais pas. Il se caresse, et entre deux halètements, scande régulièrement : « *mignonne* ». Il s'arrête, veut que je le fasse moi-même, reprend, etc., etc. Le tout de très nombreuses fois. A chaque arrêt, il veut que je le fasse, ou bien, il veut me caresser seulement, là (mon sexe), ou bien que je le lui montre seulement ; ou bien encore que je lui montre seulement quelques poils, il veut me toucher les seins : il veut que je lui montre seulement une « *tétine* » ; il veut sucer ; il veut m'embrasser... Il ne demande pas seulement ; il essaye, par la force ; je le repousse à chaque fois : il réussit à m'embrasser, de force.

Il me dit qu'il a une capote, qu'il va la mettre et qu'on peut y aller. Il revient toujours là-dessus. Il dit qu'il va me payer, me montre de l'argent. Il fait le geste d'aller chercher la capote, à plusieurs reprises. A chaque fois, je répète que ce n'est pas la peine d'insister, que je ne veux pas, que je ne changerai pas d'avis, que quand je dis non, c'est non.

Il met un morceau de tissu sur ma cuisse, et dirige son sexe de ce côté, je dis que je ne veux pas être tachée : il dit que je ne serais pas tachée, qu'il se retournera quand il éjaculera.

Tout cela entrecoupé de reprises de masturbation, de halètements, de « *mignonne* ». Quand il s'excite plus, on dirait une bête féroce, et il pousse des rugissements : il a des soubresauts ; et pendant ces moments, il essaie de m'attraper, de me serrer, de me caresser, de m'embrasser. A un moment où il va plus loin, où il commence à m'immobiliser, je descends de la voiture, il s'approche pour me suivre, alors je ferme la portière entre nous, il a les jambes dehors, moi je suis de l'autre côté, je lui coince les jambes avec la portière, et je reste là, et je le regarde, comme il le demande.

Il continue, crie, rugit... et éjacule.

Ouf, me dis-je, enfin !!!

Je pars me promener un peu, pour repérer le numéro de la voiture ; pendant ce temps, il s'essuie. Je reviens vite, pour qu'il ne sorte pas...

Je remonte dans la voiture, on redémarre, je crois que c'est fini, mais non il recommence à me faire la même proposition, dit qu'il me conduira jusqu'à Figeac, qu'il me paiera, etc., etc.

Finalement, on rejoint la route, et je dis que je veux descendre ; il me laisse, tout en disant qu'il va faire une course, et qu'il va repasser, et qu'il pourra me conduire à Figeac.

Suite à cette histoire, je me suis réellement posée la question de savoir si j'allais le dire à la police ; question qui à certains moments devenait terriblement angoissante. Comme j'étais dans un endroit où je ne connaissais personne (mes amies étant loin), je n'osais pas en parler. Je ne savais pas quelle décision prendre. Je me disais qu'il fallait que je le signale, pour toutes les autres filles qui risquaient de vivre la même aventure, avec des conséquences peut-être plus graves. Mais ce qui, finalement, m'a retenue de le faire, a été le fait qu'à son accent, j'avais la quasi-certitude que cet homme était étranger (Grec ? Turc ?). Je savais donc qu'il risquait l'expulsion. Et étant très sensibilisée au problème des immigrés (de par des relations personnelles), je n'ai pas voulu faire un geste qui aurait de telles conséquences. Mais cette décision avait été bien difficile à prendre !

Une semaine plus tard, j'ai pu en discuter longuement avec une amie, laquelle m'a aidée à y voir clair, à préciser beaucoup de choses que j'avais comprises peu à peu au cours de ces journées. C'est cette même amie qui m'a poussée à mettre par écrit ces diverses réflexions. Je l'ai fait, et cela a été très important pour moi par la suite.

## Août 1979 : Réflexions

Bien sûr, j'avais affaire à un déréglé sexuel, pas à un sadique ; avec un sadique, j'aurais sûrement eu un autre comportement.

Bien sûr, c'était par intuition que je réagissais, sur le moment, intuition qu'il était dans mon intérêt personnel de dire ou de faire ceci ou cela plutôt qu'autre chose.

Mais après coup, il est intéressant de regarder un peu, d'analyser, et peut-être d'en tirer des conséquences...

Dans la situation présente, il me semble qu'un autre comportement de ma part aurait pu déclencher en lui tout un processus menant à de la violence.

De plus, je découvre, à travers ce fait, ce qu'amour et non-violence peuvent vouloir dire dans le vécu quotidien, au niveau individuel. Il se trouve que cette aventure m'est arri-

vée alors que je partais au Larzac faire une session sur la Bible et la non-violence. C'est cette session qui m'a permis de réfléchir à mon aventure, et d'analyser un peu. J'ai découvert dans la Bible un incroyable message d'amour, comme seule solution possible, seule alternative possible à la violence et à toutes nos « *merdes* ». Et je peux vérifier tout de suite, à travers mon vécu, à quel point ce message est vrai, à quel point il est primordial d'y croire et de l'appliquer, si on veut qu'enfin, quelque chose change.

« *La peur engendre la violence* », disait-on la semaine dernière.

Je sentais, et j'en suis maintenant presque sûre, que si j'avais eu peur, ou du moins s'il s'en était rendu compte, ça aurait pu très mal tourner pour moi.

Si je n'avais pas dominé ma peur, j'aurais crié, hurlé... Ça l'aurait agacé, énervé, excité... et de toutes façons, pour moi, ça ne changeait rien, car nous étions très loin de toute personne qui aurait pu m'aider.

Je suis restée calme.

Si je n'avais pas dominé ma peur, je me serais sauvée... il aurait couru, m'aurait rattrapée, et alors... et alors, je ne sais pas... mais je crois que j'aurais ainsi déclenché un mécanisme qu'ensuite je n'aurais pas pu maîtriser. Je suis restée là.

Si je n'avais pas dominé ma peur, je lui aurais fait mal. Je savais ce qu'il fallait faire, j'y pensais : taper sur le sexe, cogner les tibias, casser les doigts... et j'avais mon couteau, j'aurais pu le sortir. Mais je ne voulais pas utiliser ces moyens tant que lui ne me mettait pas dans une situation désespérée.

La violence engendre la violence, c'est bien connu. Si j'avais usé de violence il aurait fait de même, logique.

Dominer ma peur est primordial, parce que l'autre en face sait très bien que si j'ai peur, je peux être violent ; alors il aura peur de ma violence, et sera peut-être violent le premier.

Dominer ma peur est primordial si je veux être dans le sens de l'amour et de la non-violence.

Et c'est là que je comprends tout le sens et la portée de cette phrase que je trouve magnifique :

« *Aimez, même vos ennemis.* »

Mais « *aimer* », ce n'est pas seulement une formule négative (ne pas faire violence). Aimer, c'est respecter l'autre, c'est quelque chose d'un peu subversif.

Jésus nous avait montré cela : il parlait avec les pécheurs, il ne condamnait pas, il aidait... et nous disait : « *Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre.* »

T'aimer, toi qui m'emmerdais tant, c'était reconnaître que tu étais quelqu'un au milieu de ta merde. Quelqu'un. Une personne. Qu'il me fallait respecter.

Te fuir ou te cracher dessus, c'aurait été te rejeter, te condamner, te détruire.

Rester là et te regarder, c'était t'accepter, toi, aujourd'hui.

Toi qui es dans une sale merde,

Toi qui as de sacrés problèmes,

Toi qui peux t'en sortir, si on t'aide au lieu de te condamner.

T'accepter, toi, aujourd'hui, c'est croire en même temps que : « *T'es dans la merde, mais ça va passer.* » C'est croire au changement possible.

Rester là et te regarder te masturber, c'était peut-être t'aider. Peut-être as-tu besoin de pouvoir te masturber aujourd'hui devant n'importe quelle inconnue, pour pouvoir ensuite dépasser ce qui cloche en toi.

J'aurais pu te fuir, comme si tu avais la lèpre, comme si j'étais pure, comme s'il fallait à tout prix t'éviter, te rejeter, pour ne pas être contaminée. Mais quand tout le monde fuyait les lépreux, Jésus, lui, les approchait, il les touchait.

Rester là et te regarder, c'était reconnaître que moi non plus je ne suis pas pure, et que je n'ai pas à te lancer la pierre ; que moi aussi je suis dans la merde, même si ce n'est pas la même que la tienne ; que j'ai peut-être déjà fait bien plus de mal à d'autres que le mal que tu me fais aujourd'hui.

Et je repense à ce gars de l'Arche. qui parlait de « *corresponsabilité dans le mal* ». On est tous responsables, et je ne peux pas me laver les mains de ce qui se passe en toi aujourd'hui.

Je pense aussi à cette autre phrase, que j'aime beaucoup, et qui fait pourtant beaucoup rire : « *Si on te frappe sur la joue droite, tends la joue gauche.* »

Bien sûr, dans mon cas, il n'était pas question de lui présenter deux « *tétines* », parce qu'il voulait en sucer une, ni de me comporter en victime, ni de consentir à me laisser faire n'importe quoi. Je suis toujours restée ferme sur mes positions.

Mais « *tendre l'autre joue* », ça voulait dire « *casser le cycle* ».

Si tu me frappes et que je te frappe, j'entre dans ton jeu, dans le jeu de la violence ; tu vas me le rendre, et je vais te le rendre, et on n'en finira pas...

Si je te tends l'autre joue, au contraire, je brise le cycle. Tu n'auras plus de justification pour me frapper, tu ne pourras pas me copier, tu vas rester tout bête devant quelqu'un qui ne te rejette pas, mais qui t'accepte et te reconnaît le droit d'exister.

C'est un peu ce qui a dû se passer dans mon histoire : en restant là, et en regardant, j'ai dû casser à la base un mécanisme qui aurait engendré de la violence.

Et puis, pour finir, j'ai envie de te dire un mot, à toi, l'homme : merci. J'ai finalement compris beaucoup de choses, grâce à toi, et je t'en serai toujours redevable.

## 1980

Un jour, j'entends à la radio une histoire qui me frappe beaucoup : un homme venait de violer une fille, et s'apprêtait à quitter les lieux. quand soudain la fille s'est ruée sur lui, lui a craché au visage, l'a griffé, insulté, et a promis de le dénoncer. Pris de panique, il l'a tuée (ou du moins a voulu le faire). Cette histoire illustrait très nettement pour moi ce que l'on appelle « *l'engrenage de la violence* ».

Souvent, le soir, pour rentrer chez moi, en revenant de chez des amis, je dois faire une centaine de mètres dans une rue déserte, qui longe un petit bois. Maintenant, je ne mets plus mes clés entre mes doigts, et je ne soupçonne plus d'emblée la moindre personne qui pourrait me suivre, ou me croiser. Deux fois, des hommes passant en voiture se sont arrêtés et m'ont invitée à monter ; à chaque fois, j'ai répondu poliment (non merci) que je préférais aller à pied. L'un

d'eux m'a suivie, nous avons continué à parler, et puis, je suis rentrée chez moi.

J'ai des amies avec lesquelles je parle souvent de non-violence, ensemble, nous essayons d'approfondir la question. Et je me souviens leur avoir dit, un jour de cette fin d'année 80, que je me sentais de mieux en mieux dans ma peau, et de plus en plus sûre de moi par rapport aux hommes. J'avais l'impression que quelque chose avait vraiment changé en moi.

### 1<sup>er</sup> février 1981

Ce jour-là, m'est arrivée la pire histoire de toutes : un homme, qui avait bu, a essayé de me violer. J'ai réussi à m'en sortir, grâce à mes expériences antérieures, aux diverses réflexions que celles-ci avaient alors suscitées chez moi et chez d'autres, et à mes recherches en matière de non-violence. Et cela a même eu des conséquences tout à fait imprévisibles sur l'homme en question.

Dimanche 1<sup>er</sup> février, 11 h 30. Stop à la sortie de A., vers D. Un gars s'arrête (environ 25 ans), me dit qu'il va au-dessus de B. C'est ma direction, je monte. Je m'aperçois alors que le gars est sale, que ses mains sont noires, qu'il n'est pas rasé, bref, qu'il a un aspect physique assez repoussant.

Nous commençons à parler. Il me pose beaucoup de questions, il veut savoir où j'habite, si je suis mariée, quel âge j'ai, qu'est-ce que je fais comme métier, etc. Je lui réponds à chaque fois les mêmes questions. Il me dit s'appeler Alain, habiter E., être mécanicien. Mécanicien, ça ne m'étonne pas, vu la couleur des habits, et des mains.

— Mais tu travailles le dimanche ?

— Je fais des dépannages.

— Et tu viens de E. faire des dépannages par ici ?

— Oui.

— Mais c'est loin !

Bizarre, cette histoire...

Nous continuons à parler, de différentes choses.

Il me propose de sortir avec lui le soir. Je dis que je n'ai pas le temps. Alors, un autre soir ? Non plus. Je n'aime pas

les dancing, il y a trop de fumée, je ne supporte pas cela et il y a trop de bruit. Alors, on ira au cinéma ? Mais je n'en ai pas le temps, je prépare un concours, et de toutes façons, je n'en ai absolument pas envie, et je ne veux pas.

Au niveau de B, il me propose de me conduire à D., et je sens bien que ce n'est pas gratuit. Et je le dis. Et j'insiste bien clairement sur le fait que je ne suis pas d'accord.

— Je ne ferai pas l'amour avec toi. C'est très clair. Si c'est cela que tu veux, il n'en est pas question. Je préfère descendre ici. Arrête-toi !

Il me dit qu'il va me conduire quand même. Je ne suis pas très rassurée, mais que faire ? De toutes façons, il ne s'arrête pas.

— Mais où tu vas ?

— Je dois passer voir un copain.

— Alors, tu me descends ici, et je continuerai avec quelqu'un d'autre !

— Mais non, j'en ai pas pour longtemps, je dois juste lui dire quelque chose, et je te conduis après...

Bizarre, cette nouvelle histoire...

A vrai dire, je commence à ne plus rien croire du tout.

Puis il s'embarque sur un petit chemin, le long d'un canal.

— Ne me dis pas que tu vas voir un copain, il n'y a personne qui habite ici !

— Mais si, il habite par là !

— Mais il n'y a aucune maison nulle part !

— Là-bas, au bout, on rejoint la route...

— Ah bon ?

Je n'en crois rien. Je suis sûre maintenant, qu'il va se passer quelque chose. Je regarde ce canal le long duquel nous roulons. Et je me dis que je risque bien de m'y retrouver, s'il a peur de moi, peur des conséquences de ses actes, et s'il se met à paniquer. Très vite, je rassemble mes forces, et me prépare à affronter la scène. Je récapitule mes idées sur la non-violence : surtout, surtout, rester calme et ne pas s'affoler, garder son sang-froid, ne pas chercher à fuir, crier, se battre, faire mal, insulter.

Dès qu'il s'est arrêté, il s'est rué sur moi et m'a emprisonnée. Son visage est devenu dur, méchant, il s'était métamorphosé subitement. Il m'a embrassée, de force. Et puis, il m'a dit, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

— *Tu me branles !*

C'est alors que j'ai senti qu'il avait bu. Il puait l'alcool. Il était très excité et violent. Il avait sorti son sexe.

— *Tu m'branles ou j'te viole !*

C'était clair, net...

— Mais non, je n'en ai pas envie !

— *Si !*

— Non...

— *Mais si, j'te dis !*

— Mais non, je ne veux pas, il n'en est pas question...

— *Si, tu vas m'branler !*

— Mais tu peux tout aussi bien le faire toi-même, si tu en as envie...

— *Non, c'est toi !*

Le ton montait (de son côté), il s'énervait de plus en plus, il criait, hurlait, même, il était rouge de colère.

— *Ou tu m'suces !*

— Mais non...

— *Tu vas m'sucrer, j'te dis !*

Et puis :

— *J'vais t'violer !*

— Ah bon ?

Comment traduire le degré d'excitation et de violence qui était le sien ? Il m'embrassait. J'essayais de toutes mes forces de le repousser, de ne pas me laisser faire, en restant non-violente. Je restais calme, mais ferme. Il n'était pas question que je me laisse faire, de toutes façons. Dès que je pouvais placer une parole, je le faisais :

— Il me semble que tu as beaucoup bu, non ?

Ou bien :

— Est-ce que tu veux bien me laisser descendre, s'il te plaît ?

— *Non, tu descendras pas !*

Et il m'embrassait...

— Mais tu sais, je ne serai jamais d'accord... Quand je dis non, c'est non, je ne change pas d'avis ensuite, ça ne sert à rien de continuer

Et puis : mais tu ne crois pas que ça serait beaucoup mieux avec une femme qui en aurait envie ?

Et encore : bon, écoute, il y a deux solutions. Ou tu me reconduis, alors, j'aimerais bien que tu le fasses tout de suite, c'est pas la peine de continuer. Ou bien tu veux que je descende, et alors tu me laisses partir maintenant. Qu'est-ce que tu préfères ?

— *J'vais t'violer !*

Quel entêté ! Et ne pas s'énerver...

Et ça recommençait. Il avait une force inouïe, et j'étais presque immobilisée. Il m'a frappée, histoire de bien me montrer qu'on ne rigolait pas, et qu'il était le plus fort. J'en ai été suffoquée, mais j'ai quand même réussi à rester calme. Surtout ne pas rendre, surtout ne pas frapper moi aussi... A un moment où il m'embrassait, j'ai eu l'envie folle de lui mordre la langue, j'étais tellement écoeurée. Et puis, un éclair : attention, déconne pas ! Je me suis arrêtée juste à temps : mes dents touchaient sa langue, je n'ai pas appuyé.

Il a aussi commencé à me déshabiller et à me "peloter".

— Mais attention, tu ne vas tout de même pas déchirer mes vêtements !

Et à un moment, je lui ai dit :

— Mais tu as tordu mes lunettes ! Mais je ne veux pas que tu casses mes lunettes ! J'en ai besoin ! S'il te plaît, fais attention, ne casse pas mes lunettes...

Il s'est arrêté avant de déchirer... Il a continué à essayer de m'embrasser, moi à me dégager et à parler calmement. Peu à peu, je sentais qu'il se "radoucissait". Il ne criait plus, il ne frappait plus, il était moins rouge...

Il s'est arrêté peu après... Il s'est rhabillé, moi aussi.

— Qu'est-ce que tu fais ? Tu me ramènes, ou je descends ?

— *Je te ramène.*

— Je te remercie.

Il m'a ramenée, effectivement. En route, au début, personne parlait. Et puis, il m'a demandé de l'excuser, de lui pardonner, et s'est inquiété de savoir si je lui en voulais. J'ai toujours dit que je ne lui en voulais pas, tout en essayant de

lui montrer que c'était grave, son attitude, et que cela pouvait avoir beaucoup de conséquences sur des filles plus jeunes. J'essayais à la fois de ne pas être moraliste, et claire malgré tout. Je lui ai donné l'exemple d'une copine qui avait été complètement traumatisée pendant des mois, parce qu'un homme qui l'avait prise en stop s'était mis à se masturber. Je lui ai demandé s'il pensait qu'il aurait pu me violer, si je l'avais frappé, par exemple. Il a dit que non, évidemment (« *tu as bien vu, je ne l'ai pas fait* »). Je suis pourtant persuadée du contraire. Mais je lui ai expliqué que je disais cela pour qu'il fasse attention un peu à lui, pour qu'il ne se mette pas dans des situations qui pourraient le conduire à violer une fille, même s'il ne le veut pas, même malgré lui. Je me sentais devoir lui dire cela, tout en ne voulant pas lui faire la morale.

Pour changer de sujet, je lui ai demandé de qui était la cassette qu'on entendait. Il m'a demandé si j'aimais, et me l'a offerte, si je voulais bien, pour se faire pardonner. J'ai bien sûr accepté, et ce geste m'a beaucoup touchée...

A un moment, il m'a pris la main... Cela m'a beaucoup surprise. Je ne le reconnaissais plus : il était soudain très doux, alors que je l'avais vu gueuler sur moi et me frapper. J'ai alors posé mon autre main sur la sienne, et senti que c'était important. Je pensais alors fortement à l'Evangile qui m'avait fait découvrir cet aspect important de la non-violence : non seulement ne pas cogner, non seulement ne pas rejeter ni condamner, mais aussi faire quelque chose de positif envers l'autre, qui montre qu'il est malgré tout quelqu'un et qu'on lui fait confiance. J'y pensais, en mettant ma main sur la sienne, et en la caressant un peu, et je me disais

aussi que c'était la meilleure façon de lui faire comprendre qu'il peut exister un autre type de relation entre un homme et une femme.

— *Mais qu'est-ce que c'est, une femme qui a envie ?*

Que répondre à sa question ? Je ne sais plus ce que j'ai dit, comme paroles, mais j'ai répondu surtout avec mes mains, dans ces quelques poignées amicales, et ces quelques caresses affectueuses. Opposer la tendresse à la brutalité, à la violence, lui faire vivre un peu autre chose...

Il m'a ramenée jusque chez moi, et je lui ai proposé de monter. Il a hésité un moment, et puis il a accepté. En descendant, j'ai regardé le numéro de sa voiture.

— *Pourquoi tu regardes le numéro ?*

— Comme ça... Mais tu m'avais dit que tu habitas E., le numéro ne correspond pas...

— *Oui, c'était faux.*

On est monté chez moi, et je lui ai offert un café. On s'est assis sur un banc, et on a parlé encore un peu de diverses choses.

— *Au fait, qu'est-ce que tu as bu, ce matin ?*

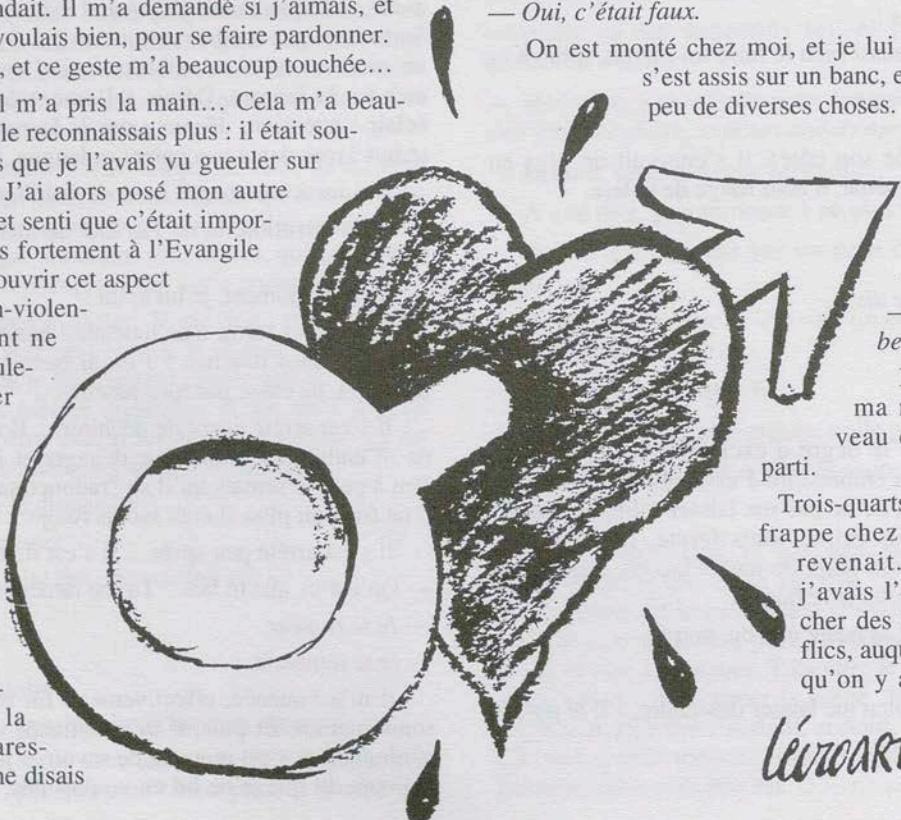
— *Dix cognacs.*

— *Ouh là !!!*

— *Tu trouves que c'est beaucoup ?*

Il a repris un moment ma main, il s'est à nouveau excusé, et puis il est parti.

Trois-quarts d'heure plus tard, on frappe chez moi. C'était lui qui revenait. Il voulait savoir si j'avais l'intention de lui chercher des ennuis, de le dire aux flics, auquel cas il était prêt à ce qu'on y aille ensemble. Je l'ai fait entrer à nouveau, et on a parlé encore un peu.



**livroART**

Bien sûr que non que je n'allais pas le dire aux flics. J'espérais simplement qu'il ne ferait plus jamais cela avec une autre fille.

« *Je te demande pardon. Je m'excuse surtout pour les claques. Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je ne sais vraiment pas. Ça me tracassait, alors je voulais te revoir. Tu ne m'en veux pas ?* » J'étais en train d'écouter sa cassette et le lui ai fait remarquer. Il regrettait sincèrement et semblait malheureux. Il m'a quittée en me disant :

— *On reste copains ?*

— Oui.

— *Si je passe ici, je peux revenir ?*

— Bien sûr.

— Au fait, je ne m'appelle pas Alain...

## Que comprendre ?

L'histoire m'a profondément marquée : non au sens d'un traumatisme quelconque qu'elle aurait pu amener chez moi, mais par le fait qu'elle a encore renforcé un peu plus en moi l'idée que la non-violence n'était pas un vain mot, et qu'elle pouvait même se révéler être terriblement efficace, y compris dans des situations dramatiques.

Depuis, j'ai essayé de rechercher dans ce fait quels mécanismes étaient entrés en jeu, ce qui avait été important, pourquoi et comment j'avais pu réussir à m'en sortir. J'étais arrivée là, forte des analyses précédentes, mais cette nouvelle "expérience" m'a amenée à de nouvelles découvertes après coup, ceci en grande partie grâce à des recherches et discussions avec d'autres.

Les deux idées essentielles restent toujours : « *Transgresser sa peur et croire profondément qu'on peut amener l'autre à changer.* »

De cela j'ai un peu parlé, mais de nouvelles idées m'apparaissent plus clairement aujourd'hui.

Celle-là, par exemple, qu'il faut, non seulement ne pas se battre, mais aussi ne pas supplier. Ne prendre ni le dessus ni le dessous, mais prendre de la "distance". Supplier l'autre, se mettre à genoux, l'implorer, etc., pourrait bien l'exciter encore plus. C'est en tous cas jouer son jeu, et refléter

l'image d'un être diminué, agressé, d'une "victime". C'est aussi lui laisser supposer qu'il peut bien avoir raison, et qu'on lui demande une faveur. Or, il ne s'agit pas d'implorer un acte de bonté, il s'agit de faire reconnaître ses droits. Il faut donc que l'autre soit opposé à une force réelle, à une personne sûre d'elle, sûre de son bon droit. Supplier, c'est lui laisser supposer qu'il est le plus fort, et c'est lui laisser tout le pouvoir, celui de nous démolir entièrement. Or, dans cette affaire, nous avons un pouvoir, malgré les apparences. Il faut d'abord y croire profondément, pour être capable de s'opposer à lui, avec fermeté et détermination, sans jouer son jeu. Il veut faire de nous un objet ; nous nous sentons objet... Mais c'est bien cela qu'il est important de refuser, pour devenir véritablement "Sujet" ; mais ceci sans renverser la situation et sans le considérer à son tour comme objet. Il est lui aussi sujet, c'est-à-dire quelqu'un qu'il faut respecter, quelqu'un capable de se reprendre, quelqu'un capable de faire des choix.

Dans ce que j'ai vécu, diverses choses ont pu jouer dans ce sens, outre le fait de ne pas faire mal, ne pas insulter, etc. Je lui parlais (la parole est aussi un moyen de décontaminer la violence), je lui posais des questions, je le mettais devant des choix à faire (ex. : « *Veux-tu que je descende ici ou veux-tu me ramener ?* »). Et puis, j'étais polie avec lui (« *s'il te plaît* »), et cela apparaît important, car c'est véritablement le considérer comme un homme, pas comme un objet, ni non plus comme une bête. J.F. écrivait à ce sujet : « *Lui est égocentré, elle, tout en protégeant son ego, est centrée sur la relation, donc aussi sur lui* ».

En fait, qui est, bien souvent, le violeur ? Je crois que c'est surtout quelqu'un qui est bloqué affectivement, et pour lui, alors, le viol constitue une échappatoire. C'est aussi quelqu'un qui se trouve démunie devant les femmes, qui a peur d'être impuissant, peur d'être pris pour une « *couille molle* ». Il va prouver qu'il n'en est pas une, par son sexe bandé, ceci parce qu'il est incapable de montrer autrement que par ce moyen qu'il est quelqu'un. Mais ce qu'il cherche réellement, n'est-ce pas d'abord et avant tout, à vivre une relation affective avec une femme ? D'où alors la nécessité de répondre en lui procurant cette relation...

L'un des moments clés de l'événement me paraît être l'épisode des vêtements déchirés, suivis de celui des lunettes cassées, car c'est à la suite de cette demande : « *S'il te plaît,*

*ne casse pas mes lunettes* », qu'il s'est arrêté. Que s'est-il passé à ce moment-là ?

Il y avait en jeu un viol, un événement dramatique, et voilà que pour moi, l'important n'était nullement « *son sexe qui attendait une branlette* », ni « *le mien qui risquait d'être violé* ». Non, l'important, c'était : « *des vêtements qui risquaient d'être déchirés* » ou « *des lunettes qui risquaient d'être cassées* ». En fait, il me semble que ces différents points étaient autant de façons de désamorcer le conflit et de placer le problème sur un autre terrain. J'avais très vite compris que le petit jeu du début (« *tu vas m'branler* », « non, je n'en ai pas envie », « *si* », mais non », « *tu vas m'branler ou j'te viole* », « non », « *si* », « non ») ne mènerait à rien d'autre qu'à faire monter le ton, et aviver l'excitation mutuelle. Il fallait que j'abandonne radicalement ce terrains-là, et que je détourne le conflit. Je le faisais alors intuitivement. Mais je retrouve ici l'idée de René Girard : « *Ramener le problème à un problème d'objet, refuser d'en faire un problème de personne.* »

En fait, cette histoire de lunettes, c'était quelque chose de vraiment dérisoire, comparativement à l'enjeu. Mais c'est peut-être parce que c'était dérisoire que je lui enlevais toute possibilité de réagir. C'était une réaction à laquelle il était sans doute loin de s'attendre, et du même coup, il se retrouvait bloqué. Poser à l'autre une question à laquelle il n'a pas de réponse peut le rendre complètement démunis.

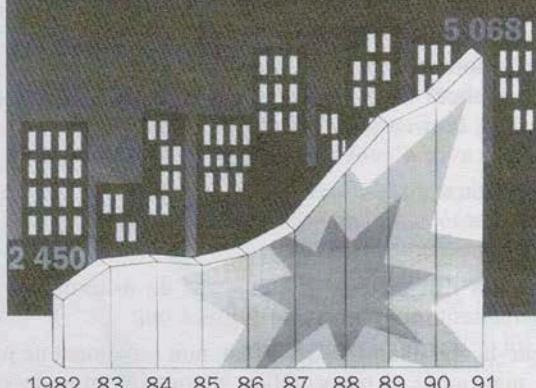
Lui poser cette question : « *Tu veux donc déchirer mes vêtements ? Tu veux donc casser mes lunettes ? C'est donc cela que tu désires faire ?* », c'est aussi lui faire prendre conscience de ce qu'il est réellement en train de faire, alors qu'il est complètement aveuglé, c'est lui tendre une perche, c'est pour lui une invitation à se reprendre. C'est un peu lui dire : « *Tu cherches un rapport affectif ? Est-ce que tu penses qu'il faut passer par déchirer mes vêtements pour y arriver ?* » Sans doute faudrait-il ajouter : « *Mais au fond, quand tu m'auras violé, qu'est-ce que tu auras de plus ? Au fond, ce que tu cherches, c'est de l'amour... et t'auras pas ça dans le viol...* »

Il pensait que j'irais sans doute le dénoncer à la police puisque j'avais regardé le numéro de sa voiture. Un an auparavant, un jour où je pensais à ce que je ferais si j'étais violée, j'avais écrit un texte : à cette époque je me disais que je

porterai plainte, mais que le jour du procès je demanderai à ce que mon agresseur ne soit pas condamné, et j'avais donc rédigé une déclaration possible.

Pourtant, cette fois, l'idée d'« *aller voir les flics* » ne m'avait même pas effleuré l'esprit. Et que se serait-il passé pour lui si je l'avais fait ? C'était le début d'un engrenage, peut-être. En tous cas, il m'apparaît évident que ça ne représentait aucunement une solution, ni pour lui, ni pour les femmes qu'il serait ensuite amené à rencontrer. La police, la justice, et tout son entourage aussi sans doute. n'auraient eu qu'une action : le condamner, et le rejeter. Bien sûr, son acte est condamnable. Bien sûr, il en est responsable, et je le lui ai dit. Mais ce dont il avait surtout besoin, je pense, c'était d'être rassuré sur son cas Si, à mes propres yeux, il n'est pas complètement un sale type, s'il mérite encore qu'on lui parle, qu'on l'invite, qu'on accepte ses cadeaux. peut-être alors a-t-il encore quelque valeur ? Peut-être ainsi aura-t-il confiance en lui pour chercher à être « *autre* ». De cela, j'en suis aujourd'hui persuadée. On dit souvent que « *l'enfant se rend conforme à l'image que l'on se fait de lui* ». Il me semble que cette même idée joue ici. J'ai pensé ensuite que j'aurais pu lui dire ceci : « *Pourquoi aller voir les flics ? A quoi ça sert ? A punir les gens... Mais l'important, c'est pas d'être puni, c'est de ne plus recommencer une connerie* »

### Deux fois plus de plaintes pour viol en dix ans



On estime le nombre réel de viols au triple du chiffre comptabilisé par la police.

*qu'on a faite un jour. J'ai confiance en ce que tu me dis, et je suis sûre que tu ne recommenceras pas. C'est ça l'important, pour moi. Ça ne sert à rien que j'aille voir les flics. »*

Oui, je crois que ce qui s'est passé à la fin (les excuses, le cadeau, le fait qu'il soit revenu), montre bien l'importance de ce qui s'est joué entre nous. J'en ai été la première surprise. Je cherchais à sauver ma peau, je n'attendais certainement pas tant ! Aujourd'hui, il me semble que pour lui cette rencontre aura pu être aussi très importante. Car si j'avais cherché à fuir (en supposant que j'y sois parvenue, ce qui est peu probable), en fait, je ne faisais que déplacer le viol sur une autre personne. Il aurait été frustré avec moi, il aurait cherché quelqu'un d'autre... Sinon immédiatement, du moins un jour ou l'autre, très certainement. Là, comme me disait H. : « *Tu ne résous pas que ton problème ; tu résous aussi le sien* », et il ajoutait : « *Si tu te sauves, toi, tu résous ton problème, mais si tu lui apprends à aimer autrement, tu sauves des tas de femmes.* »

Une autre chose que je voudrais ajouter : le fait de vaincre sa peur et d'agir par la non-violence est important aussi pour la "victime", psychologiquement parlant, outre le fait que cela donne des résultats. Parce qu'ici, il ne s'agit pas de subir passivement, il faut au contraire absolument prendre la situation en mains. C'est une attitude constructive, et beaucoup plus positive, à mon avis. On en sort, je crois, moins marquée, brisée, et sans toutes ces angoisses et ces peurs incontrôlées que j'ai vues chez d'autres. Et cela parce qu'on a été active et qu'on n'a pas paniqué.

## 1983 Espagne

**J**e fais du stop, un homme s'arrête. Abord très jovial, très sympathique. Il est en train de manger des beignets et m'en propose un tout de suite, que j'accepte. Il ne parle pas le français, et moi je ne parle pas l'espagnol. Nous communiquons par gestes et par quelques mots dont on devine ou comprend la signification.

Comme le décrire ? Il est jeune, 20, 25 ans, beau, souriant, agréable, peut-être un peu le genre "Don Juan", mais pas du tout l'image que l'on peut se faire habituellement du violeur, car on a malgré tout une image en tête, même si on

sait en théorie que « *n'importe qui peut devenir violeur* ». En tout cas, lui ne ressemblait en rien à mon premier "violeur".

Le voici qui tourne en direction de la mer. Il veut, dit-il, aller nager. Moi, je ne veux pas parce que je n'ai pas de maillot d'une part et d'autre part parce que je veux arriver vite à Algésiras, pour retrouver mon mari au Maroc. C'est bon, il rejoint la route et continue.

Une demi-heure plus tard, le voici qui change à nouveau de direction. Cette fois, il m'explique que c'est pareil, que la route qu'il prend va aussi à Malaga. Pas de carte pour vérifier. Je suis très sceptique, mais de toutes façons, je ne peux faire quoi que ce soit. Et puis, il bifurque sur un terrain rocheux, et roule, roule, roule, sur des cailloux, au milieu des rochers, et en se faufilant entre les arbres. Je dis et redis que je ne veux pas aller là-bas, pourquoi fait-il ça, je veux retourner, je suis pressée, je suis mariée, etc. En moi, pas de peur, mais une certaine lassitude : et ça recommence, encore un qui va m'embêter, ah ces hommes !!! Je soupire et ai l'air fort contrariée.

Il s'arrête, s'approche de moi, demande à m'embrasser. Je refuse. Je fais mine de descendre, il ne veut pas, je tourne la clé de contact, il m'en empêche. Et toujours : porque, porque, porque ? Je lui réponds, à ses porque, de longues tirades d'explications auxquelles je sais qu'il ne comprend pas un mot. On en rit. Mais en tous cas, il avait parfaitement compris, quand je lui avais dit que j'étais mariée, et que je partais voir mon mari. Pourtant, toujours reviennent ses demandes de baiser : uno, uno solo, uno pettito... Il se fait insistant, suppliant, mais pendant toute cette période, en tout cas, il n'essaie pas de me forcer, tout reste au niveau de la discussion, verbale et gestuelle.

Et puis, brutalement, le voilà qui change du tout au tout. Incroyable ! Il est méconnaissable. Est-ce vraiment cet homme tout gentil que j'avais connu ? En un tour de mains, il renverse les sièges, m'allonge et m'immobilise. Son visage est devenu dur, mauvais, ses yeux reflètent la méchanceté, tout chez lui n'est que raideur, violence, haine... L'épreuve de force a commencé. Je me débats comme je peux. J'ai les deux bras et une jambe immobilisés, mais il reste l'autre jambe, et des sursauts possibles. Je ne le laisse faire aucun geste sans réagir, sans tenter d'essayer de me dégager, tout en sachant très bien que je ne peux pas y arriver,

mais en sachant aussi qu'il ne faut à aucun moment qu'il puisse croire que je pourrais être d'accord. Et puis, je parle, je parle, je parle...

Je sais bien qu'il ne comprend rien, mais je me souviens aussi que l'on avait dit que l'important n'était peut-être pas tellement le contenu de ce qu'on disait, mais le fait de parler en lui-même. Dès qu'un moment de silence se produit, ou dès que je m'arrête parce qu'à bout de souffle, je repense à cela. Vas-y, ma vieille, dis n'importe quoi, mais parle...

Et puis, dans le feu de l'action, je comprends soudain une nouvelle chose, à laquelle je n'avais encore jamais pensé, du moins jamais aussi précisément : c'est l'importance du regard. Son regard est tellement mauvais que j'ai envie de le fuir, de tourner la tête, de ne pas voir cette haine. Et pourtant, comme il n'y a pas la langue pour nous permettre de nous comprendre, le seul moyen d'exprimer quelque chose est celui-là : le regard.

## Réinventer le regard

« *La libération des images de la femme ne concernent pas qu'elles [...]. Tout homme est concerné, puisqu'en même temps que les images de la femme, c'est son regard masculin qui est conditionné et appauvri : on lui apprend très tôt à méconnaître l'autre sexe, et ainsi, à s'ignorer lui-même. S'il ouvre un jour les yeux, il découvrira dans l'autre moitié du genre humain des potentialités infiniment éloignées du modèle réducteur qui sévit dans les médias. D'où le devoir qu'il a de s'associer pleinement, et non du bout des lèvres, à une lutte qui le touche lui-même jusqu'au plus profond de son être.* »

Extrait de l'article "Image de la femme en régression ?" de François Brune, paru dans l'ouvrage collectif *La femme, l'enfant et les médias*, Cousset (Suisse), éd. Delval, 1989, p. 39.



Premièrement ne pas fuir le sien, deuxièmement lui opposer le mien. Je ne sais pas ce qu'exprime mon regard à ce moment-là, mais je sais qu'il ne peut s'y lire ni haine ni peur, car je n'éprouve pas ces sentiments à son égard.

Et soudain, tout aussi brutalement qu'il avait commencé, il me rejette sur l'autre siège. Je n'en reviens pas... Il s'essuie le front, puis tente encore de me faire le masturber, mais sa main reste inerte et je lui indique de le faire lui-même. Il sort de voiture pour cela. Pendant ce temps, je réajuste mes vêtements et me recoiffe. Il revient visiblement calme, le visage à nouveau transformé. Il me demande mon peigne et du coup je le coiffe moi-même en repensant à mon aventure précédente et à l'idée de faire un geste positif envers l'autre. Il repart et en route me demande si je veux aller manger chez lui. Je refuse. Ses gestes et expressions indiquent que je suis une tête de mule et une drôle de fille. Il me ramène jusqu'à ma route (tant mieux car j'en étais bien loin) et me quitte avec une poignée de main fort chaleureuse et un sourire.

Je suis à nouveau ébahie et éberluée par ce qui vient de se passer. Oui, on peut faire changer l'autre, oui on a du pouvoir, oui il faut avoir confiance en soi et en l'autre, jamais je n'en ai été aussi sûre. Je me sens bien et le traumatisme ne sera pas pour moi.

# Le respect libéré

HERVÉ OTT\*

\* Permanent au Cun du Larzac. L'auteur a repris et augmenté ici son article "Réactions au récit intitulé 1<sup>er</sup> février 1981, paru dans les Cahiers de la Réconciliation, janvier 1982.  
MIR, 114 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris.

*Les textes publiés précédemment relatent des agressions vécues par la même personne. S'ils nous intéressent, c'est parce qu'en même temps qu'elle les relate, Edith D. nous livre ses réactions, ses raisonnements pendant l'action. C'est ce qui m'autorise aussi, à reprendre ses remarques pour montrer qu'il n'y a pas de hasard. Ce n'est pas par chance qu'Edith D. s'en est bien sortie à chaque fois. C'est parce qu'elle a su adopter l'attitude juste, de respect, d'amour de l'autre, jusqu'au bout. Et c'est ce respect qui l'a libérée, elle et ses agresseurs.*

**L**a publication précédente de ces textes (sauf le dernier relatif à un voyage en Espagne) ainsi que de mes réflexions<sup>1</sup>, a suscité une critique féministe qui m'oblige aujourd'hui à préciser les points suivants.

Il serait faux de généraliser ces témoignages à toute situation de viol. Car statistiquement, le viol en stop est très minoritaire. « *La majeure partie des viols sont le fait de personnes connues par la victime, envers qui la confiance serait légitime : copain, voisin, chef, père, oncle, frère, mari...* Réagir dans ces cas de viol ou même après, est souvent difficile en raison des relations de pouvoir ou d'affection qui unissent alors la femme à son violeur »<sup>2</sup>. Il est à l'inverse tout à fait compréhensible que la méconnaissance de l'agresseur renforce la perception violente de son agression et suscite une réaction de refus plus combative de la part de la femme. C'est le cas qui nous est soumis ici. Les lignes qui suivent ne prétendent donc en aucune façon à un discours total sur le viol et l'attitude à adopter.

En tant qu'homme je participe à renforcer une situation qui opprime les femmes sinon, activement en jouant de l'ironie macho ou sexiste, du moins passivement en ne dénonçant pas systématiquement toute attitude qui permette à la femme de mieux se défendre et de dénoncer par là l'attitude aggressive, oppressive des hommes.

Je peux être moi-même victime de ce genre d'agression (il n'y a pas que les femmes victimes d'agressions sexuelles) et l'attitude d'Edith D. m'interpelle au plus haut point. Car les principes qui ont conduit son attitude sont extensibles à toute forme d'agression inter-individuelle. Saurais-je réagir comme elle a su le faire ? Mais comme il s'agit de tentatives de viol dans ce cas, je serais bien obligé de comprendre le contexte spécifique à l'agression sexuelle, au viol.

Je veux donc considérer ces témoignages comme des exemples-types de ce qui peut être fait dans une situation d'agression. Qu'il s'agisse d'une résistance au viol rend la situation plus dramatique et la démonstration plus convaincante. Et parce qu'il s'agit du contexte général "victime-bourreau", je m'autorise, moi homme, à prendre part au débat.

Si l'on veut bien ne pas limiter le viol à une pénétration sexuelle sans consentement, mais la généraliser à « *tout acte qui ne respecte pas les désirs et la volonté de la femme* », force est d'admettre que cette définition est aussi celle de la violence en général et qu'elle n'est dès lors plus spécifique aux rapports hommes-femmes. Dans ce cas précis on parle de sexism, mais cela concerne aussi le racisme, le colonialisme, le capitalisme, le christianisme, bref, toute forme d'oppression qui **justifie la domination** des uns par les autres.

## Sortir de la morale

La première réaction face à ce genre de témoignage est d'ordre moraliste : « *Mais il faut bien qu'elle aime ça pour continuer à faire du stop, c'est pas sain...* » Imaginerait-on la même réaction à propos d'un travailleur social qui retournerait sans cesse dans le même quartier malgré les agressions dont il est l'objet ? C'est la même réaction

que celle des policiers ou des juges qui essay(ai)ent de culpabiliser la victime sous prétexte qu'elle serait consentante, voire même convaincante !

Je trouve au contraire remarquable qu'Edith D. ait refusé de renoncer à son droit à la liberté sous prétexte d'un risque à courir. Elle ne pouvait elle-même faire cette démarche qu'en sortant du contexte de la culpabilité. Mais toute son attitude témoigne qu'elle n'a à aucun instant fuit sa responsabilité.

## L'apport de la psychanalyse

La psychanalyse nous apprend que « *tout rapport victime-bourreau est aliénant dans la mesure où se produit, dans l'unité du cycle agressif réalisée par le sentiment de culpabilité, un clivage entre deux processus constitutifs, l'un étant assumé par le bourreau, l'autre par la victime* »<sup>3</sup>. En d'autres termes, ce qui est source d'aliénation d'après Fornari, c'est, chez le bourreau, de ne pas voir qu'il est aussi victime, et chez la victime, de nier qu'elle est aussi bourreau. Pourquoi ? Parce que le bourreau, en usant de violence, nie tout sentiment de culpabilité (en ce sens qu'il **justifie** son acte) et que la victime, en subissant la violence du bourreau, nie pour elle-même son besoin de violence. Sentiment de culpabilité et besoin de violence sont tous deux constitutifs d'un état psychologique "normal" dans la mesure où ils sont tous deux nécessaires au sentiment de **responsabilité**. Chez le nourrisson, le sentiment de culpabilité naît de la violence dont il use contre sa mère<sup>4</sup> et développe ainsi sa responsabilité face à toute destruction (plus symbolique que réelle dans ce cas) de cette mère. C'est alors en assumant à la fois son besoin de violence (contre ce qu'il vit comme la "mère mauvaise" qui ne lui donne pas le sein) et son sentiment de culpabilité (conséquence de cette violence vis-à-vis de la "mère bonne" qui le gratifie) qu'il accède à la responsabilité.

Ce qu'il importe de retenir ici, c'est que le besoin de violence a tendance à masquer le besoin de culpabilité (ce qui se passe chez le bourreau) ou alors c'est le sentiment de culpabilité qui a tendance à masquer le besoin de violence (ce qui explique la passivité de la victime). Si la victime reste

dans cette situation elle sera amenée à situer le mal dans le bourreau pendant que le bourreau rejetera la culpabilité sur la victime. Pour devenir responsables, l'un et l'autre doivent retrouver l'équilibre entre besoin de violence — nous dirons alors de combativité — et le sentiment de culpabilité. D'une façon plus générale, c'est le propre de l'action non-violente de rendre responsable puisqu'il s'agit de se défendre (combativité) sans faire naître de culpabilité (absence de violence).

### L'exemple de Jésus (Jean 8/1-10)<sup>5</sup>

Pour imaginer cela, je prendrais le récit de la femme adultère que les scribes et Pharisiens présentent à Jésus pour lui tendre un piège sur un point crucial : ou bien Jésus condamne la femme en appliquant la loi de Moïse, mais alors il n'est plus celui qui pardonne aux pécheurs ; ou bien il pardonne à la femme adultère, mais alors il condamne la loi de Moïse ; ces deux solutions lui sont préjudiciables de toute façon dans le combat que lui livrent le autorités morales d'alors.

En disant aux scribes et Pharisiens « *que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre* », Jésus fait très exactement référence au sentiment de culpabilité d'une part (le péché) et au besoin de violence (jeter la pierre, condamner) d'autre part. C'est alors que Jésus met les scribes et Pharisiens devant leur responsabilité en réveillant leur culpabilité, ce qui ne veut pas dire en les culpabilisant (ils ont péché eux aussi). Eux ne veulent tenir compte que de leur devoir (en réalité « désir ») de violence envers cette jeune femme, au nom de la moralité publique.

A l'inverse, en disant à la femme adultère : « *Moi non plus je ne te condamne pas ; va et désormais ne pèche plus* », Jésus ne nie pas sa culpabilité (au regard de la loi en vigueur). La passivité de cette femme témoigne de l'écrasement dû à son sentiment de culpabilité (toute son éducation de fille et son statut de femme y concourent aussi largement). En refusant de la condamner, donc de laisser la violence agir contre elle, Jésus provoque cette femme à sortir de son rôle de victime. Car, dès l'instant où il n'y a plus de bourreau sur lequel elle peut rejeter son besoin de violence en acceptant paradoxalement de mourir de sa main, le cercle

victime-bourreau est brisé. Ce qui est efficace dans cette attitude de Jésus, c'est qu'il montre à cette femme où se situe sa responsabilité. Mais il met aussi les scribes et les Pharisiens sur la voie de la guérison en leur montrant qu'ils sont eux aussi des victimes potentielles.

### **Culpabilité du violeur et responsabilité de la femme**

**S**'il importe d'insister sur la culpabilité du violeur (culpabilité qu'il nie, forcément) il n'en est donc pas moins important de montrer en quoi la femme, si elle nie sa responsabilité en restant « victime », peut participer, même involontairement, au processus victime-bourreau.

D'une façon générale, la libération des victimes passe nécessairement par la prise de conscience que leur besoin de violence est nié en ce sens que seul leur bourreau le personnalise, et par leur aptitude à faire prendre conscience aux bourreaux, fût-ce par le biais de l'opinion publique, de leur réelle culpabilité. C'est le sens même de l'action non-violente ; action qui permet aux victimes de prouver leur innocence devant l'opinion publique, alors qu'on les fait passer pour coupables. Du même coup, l'action « sans violence » leur donne la possibilité de se défendre sans inverser les rôles et risquer d'être elles-mêmes assimilées aux bourreaux. N'est-ce pas en tout cas le risque que prennent les femmes, mais peut-on le leur reprocher, lorsqu'elles demandent des peines plus lourdes pour les violeurs ? Nous y reviendrons.

A partir du moment où la femme accepte d'imaginer que sa responsabilité puisse être en cause et que de cette prise de conscience dépend alors que le viol ait lieu ou non, il importe, pour trouver une parade, de connaître les raisons du viol.

### **Peut-on violer malgré soi<sup>6</sup> ?**

**C**e n'est pas nier en quoi que ce soit la culpabilité du violeur que de se poser la question qui concerne le crime en général : comment se fait-il que souvent, le criminel ne reconnaîsse pas son crime ; ne comprenne pas comment il a

## J'étais une petite fille

**Genny, l'auteur de ces lignes, a été violée à l'âge de 6 ans. Elle vivait avec son frère dans une "famille d'accueil", car leurs parents les avaient abandonnés.**

« Il fait nuit. Mme Baston travaille forcément de nuit, puisqu'une ombre se dessine, elle s'infiltre insidieusement... Je sais... Je sais que c'est l'heure ! Quelle heure ! Quelles heures... Celles où cet homme me demande de le suivre. Je le sais. Parce que dans l'angoisse, je l'attendais... Sans un mot, soumise par l'effroyable terreur, par l'impitoyable destinée. Je me lève, j'en deviens désabusée. Mon frère est astreint à faire de même, du haut de ses six ou sept ans... Nous passons dans la chambre voisine.

Puis dans l'obscurité, nous rejoignons le lit "conjugal" (je note qu'il ne prend jamais ses propres enfants, sauf erreur de ma part !). M. Baston nous demande à tous deux de lui caresser le sexe ; bout de chair qui grossit sous nos mains encore inexpertes, sous nos "mimis"... Je suis obligée d'y mettre les deux mains ; il râle... Je ferme les yeux, car le monstre est dur et gonfle, en plus, il bave et crache... « Buvez donc le lait... », nous dit-il... J'ai très peur et je sais fort bien que ce n'est pas vrai ; j'ai chaque fois envie de vomir... C'en est trop, je refuse d'obtempérer, tant pis pour sa colère, non ! Vraiment je ne peux pas... Jamais il ne nous le demande par la force mais le ton est à la fois moqueur et faussement charmant !...

Ensuite, c'était lui qui nous caressait, qui nous masturbait ; relation triangulaire... Le plus souvent, il nous passe un par un, ou tout bonnement il se passe de la présence d'Alain, et le congédie ; ainsi, très souvent je termine la sale besogne de ses ébats...

Cet événement ne peut être refoulé. Je dus comprendre pourquoi cela m'était arrivé à moi... Quand cela a-t-il commencé ? D'ailleurs est-ce bien important ? Cela a-t-il commencé par une fessée (la bonne excuse !), par l'obligation de faire la sieste à côté de lui ; il s'assure ainsi de la quiétude de la sienne ; ou par hasard (si tant est qu'il existe !), malencontreusement ses mains, d'un geste qui se veut maladroit, rapide, se promènent entre mes jambes en direction de mon sexe, avec indifféremment caresses ou pincements sadiques !... Bine sûr il attend l'absence de sa femme, partie au travail ou en courses, la nuit comme le jour, à toutes heures !. Seul son besoin influence le temps où il me plonge dans la folie... »

Extrait du livre de Genny Le Thi Mui, *L'enfant meurtri. S'en sortir sans rancune*, Bruxelles/Lyon, EVO Psy/Chronique Sociale, 1993, 160 p., 82 F. (voir la recension de ce livre à la fin d'ANV).

pu y arriver ? Peut-on vraiment nier qu'une excitation mentale pousse parfois trop loin nos réactions et nous fasse commettre un crime malgré soi ? Que faut-il entendre par "trop loin" ? Chacun sait que la colère rend aveugle et il est tout à fait concevable, parce que trop fréquent, que l'excitation mentale pousse à des actes tels que le crime passe alors au second plan au regard de la blessure que vit le criminel. Cette blessure peut être antérieure au moment du crime ou éclater au cours du déroulement de l'acte criminel. Mais tout nous pousse au contraire à penser que ce qui est dangereux dans ce genre d'excitation mentale, telle la colère, c'est pré-

cisément qu'elle nous fait perdre tout contrôle de soi, même jusqu'au crime ! On pourrait imaginer, dans le cas présent, la fureur qu'aurait déclenchée Edith si elle avait mordu la langue du violeur ! Pour le coup, c'était lui qui se sentait humilié et rabaissé, car atteint dans son intégrité physique par la douleur, et morale parce que venant d'une femme... La spirale de la violence, lorsqu'elle est alimentée ou plus exactement lorsqu'elle **n'est pas désamorcée**, peut être telle un cyclone qui fait perdre toute raison à l'agresseur et à l'agressé. Edith a su, a pu, évaluer les risques de représailles et c'est pourquoi elle s'est abstenue de répondre par

la violence, sans quoi effectivement le violeur aurait certainement cherché à "humilier", à "rabaisser" sa victime. En ce sens je considère comme dangereux tout conseil qui consiste à faire mordre la langue du violeur, à lui donner des coups de genoux, contre son sexe ou ses tibias. Car à moins d'être sûre de ses coups — et comment peut-on l'être si l'on ne pratique pas de sport de combat ? —, ce genre d'attitude est absolument suicidaire...

## Conflit de personne ou conflit d'objet ?

On aurait tort, dans l'analyse du drame, de ne pas remarquer avec Edith l'importance positive qu'a prise sa référence aux lunettes et aux habits. Détail futile pourrait-on penser en un instant aussi grave, et pourtant !

Psychologiquement, la situation de l'homme qui violera est toujours dramatique car il se met dans une impasse, celle où il est confronté au risque d'impuissance sexuelle. En effet, en abordant une femme avec l'espoir ou l'intention d'avoir un rapport affectif, sinon sexuel, l'homme, parce qu'il n'a pas de relations normales avec les femmes, est hanté par le risque d'être impuissant ou incapable d'arriver à l'orgasme. Et tout ce qui pourrait concourir à l'échec qu'il redoute est à condamner parce que cela serait une condamnation de lui-même, en tant qu'homme, mâle, viril, etc. Il est bien évident qu'on ne peut demander aux femmes d'accepter une telle mentalité, qui règne hélas peut-être plus qu'on ne croit ; mais ne pas en tenir compte serait une grave erreur.

Tout ce qui résistera alors à l'accès à l'orgasme, sera vécu par l'homme comme une contestation de sa personne, comme un conflit de personne. Ces hommes-là sont dans une véritable crise d'identité puisqu'ils n'existent qu'à partir du moment où ils accèdent à l'orgasme. Mais s'ils prennent une femme-victime à témoin, il importe que celle-ci ne joue pas leur jeu. Facile à dire, certes, puisque le viol est aussi vécu par la femme comme une atteinte intolérable à son identité, comme le meurtre de sa personnalité. Mais avant d'en arriver là, il est possible à la femme de casser le processus qui se développe chez l'homme en **déplaçant le conflit vers les objets**. Si la femme ne peut évidemment pas répondre au désir de l'homme, elle peut néanmoins lui faire

sentir qu'il se trompe en vivant cet instant comme un conflit de personne : « *Si je ne veux pas faire l'amour avec toi, ce n'est pas parce que tu n'es pas beau ou que je ne t'aime pas, c'est parce que dans ces conditions tu déchires mes habits, tu casse mes lunettes.* » Dératoire ! penseront certaines ; intolérable ! diront les autres. Pourtant, c'est précisément en situant le conflit sur un plan dérisoire, que, déconcerté, l'homme quittera le terrain où s'affrontent dans son esprit la rivalité des personnes et perdra ses moyens. Car il s'agit bien de dédramatiser l'enjeu du conflit, qui se joue dans la tête de l'homme, par un glissement habile vers des objets futiles.

Edith a bien remarqué que toute attitude qui consisterait à réagir en suppliant l'homme, en s'abaissez, en lui demandant pitié, consiste en fait à rester sur ce terrain de la rivalité des personnes, car le viol sera alors pour l'homme effectivement la façon de trouver une identité par rapport à une victime. En refusant de jouer la victime, on bloque le processus du bourreau. En parlant très calmement et de façon toujours très polie, mais en restant ferme cependant, Edith évite à l'homme de rester prisonnier de son illusion.

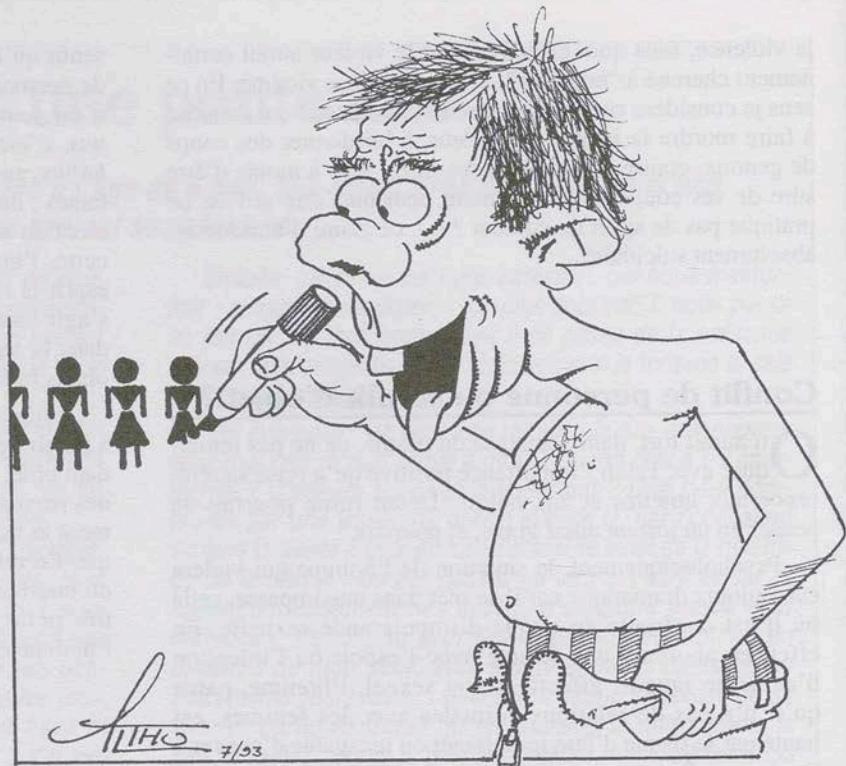
## La parole contre le "corps continu"

Pourtant, plus importante encore, me semble être précisément cette permanence de la parole d'Edith. C'est de toute façon l'élément essentiel de la dédramatisation de tout conflit en technique non-violente. Mais une étude sur ce thème vient confirmer cette intuition<sup>7</sup>.

L'auteur montre à partir des résultats de la psychologie qu'il n'y a pas beaucoup de distance entre le viol et l'acte sexuel amoureux quant au fantasme qui se joue. En effet, ce fantasme est celui du « *corps continu* », c'est-à-dire de ce « *corps-à-corps* » primitif de l'enfant dans le corps de sa mère. La différence entre le viol et le rapport amoureux tient au fait que dans le viol, ce fantasme n'est pas partagé. Ce que vit le violeur « *dans un grand bien-être qu'il n'acceptera pas facilement de céder, c'est l'illusion du corps continu où ni lui ni sa mère ne vivent une existence distincte et séparée* ». Et la règle qui présiderait à cette situation, ce serait « *ce qui est bon pour moi, est bon pour toi* ».

Par ailleurs, et c'est ceci qui est pour nous capital, « l'acte sexuel est la mise en œuvre de ce fantasme du corps continu. Il comporte donc, au moins à son paroxysme, l'oubli de l'autre, de ses intérêts, de ses goûts, de ses désirs. Il n'y a plus qu'un et cette imaginaire fusion abolit la parole ». Or « il y a incompatibilité entre ces deux ordres. Le corps-à-corps sexuel et le discours s'excluent mutuellement... La parole est la fragile passerelle jetée entre des corps séparés ; elle est fatallement décevante au regard de l'ordre fusionnel béatifiant... et dans le corps-à-corps amoureux, c'est l'inverse : venus de la parole et de la séparation, les amants en s'unissant, perdent la parole »... Ainsi « l'émergence de la violence s'articule là où les choses viennent à la place des mots, là où l'ordre symbolique est provisoirement suspendu. C'est-à-dire qu'il y a un viol potentiel dans toute relation sexuelle, dans la mesure où pour un temps, la continuité des corps remplace le contenu des mots. Le viol c'est l'imaginaire du corps qui n'a pas eu ou pas pu avoir accès au symbolique ; c'est une insurrection contre l'ordre symbolique ».

C'est donc cette dernière remarque qui nous donne à penser que la parole peut jouer un rôle absolument déterminant. En effet, tout silence de la femme, ou tout cri (qui n'est pas une parole en ce sens qu'il n'introduit pas un rapport symbolique avec l'autre mais est simplement le cri de sa peur d'abord, puis de sa douleur physique et de sa détresse morale) permet au violeur d'imaginer cette fusion, ce corps continu comme possible. Pour empêcher le viol il faut donc interdire l'accès à l'illusion. Il faut donc sans cesse rappeler la distance qui sépare les corps, sans cesse parler. Parler, c'est créer un autre rapport, symbolique cette fois, qui décontamine la violence. On retrouve là la grande intuition de la non-violence, comme quoi seul le symbole peut rivaliser contre la violence sans l'alimenter ! Edith l'a utilisée de façon intuitive, parce que pour elle c'était un moyen de ne pas rester passive, victime, et parce qu'elle savait que l'affolement et la perte de sang-froid en de telles circonstances peuvent conduire au pire.



### Changer de regard

Mais il est des circonstances où dans un conflit il est préférable de se taire, à moins qu'on y soit contraint, comme c'est le cas à propos du dernier récit, puisque les deux personnes ne parlent pas la même langue. Comment alors adopter une attitude qui aille dans le même sens d'apaisement ? C'est ici que le regard va jouer ce rôle. Là où la parole ne peut plus opérer, la communication va se passer de mots et emprunter la voie du regard. On imagine que c'est peut-être encore plus difficile. Oui, si un regard de haine peut nous déstabiliser. Non, si l'on arrive à garder son sang-froid... Mais plus fondamentalement, tout dialogue pour réussir suppose d'accepter de **changer notre regard sur l'autre**. Bruno Bettelheim raconte une expérience similaire, quand, dans un camp de concentration, il a osé regarder un "kapo" comme un être humain capable de sensibilité et non comme un sale bourreau qui déteste les juifs<sup>8</sup>. Et de

fait, la plupart des conflits que nous n'arrivons pas à résoudre nous coïncident, parce que nous induisons — involontairement —, à travers notre regard, un comportement chez l'autre. Si je vois l'autre comme un bourreau, je vais automatiquement me comporter comme victime, ce qui va l'enfermer dans son rôle.

L'un et l'autre seront alors convaincus de la justesse de notre analyse. Par contre, si je vois dans le délinquant, l'alcoolique, le drogué, un être blessé qui a besoin de confiance pour arriver à formuler ses blessures, je vais créer l'espace de cette expression et lui permettre de sortir de l'attitude auto-destructrice. Facile à dire en théorie, mais tout cela est très largement confirmé par la pratique<sup>9</sup>. Il se peut aussi que notre regard dise l'inverse de notre parole. Et l'effet de ce regard sera alors d'autant plus opérant qu'on s'adresse à des enfants qui ne maîtrisent pas le langage comme nous, ou qu'il s'agisse de personnes en colère, saoules, sur qui les mots n'ont plus le même impact. C'est alors l'attitude qui révèle nos intentions. Comme dans le cas de Jésus qui reste accroupi, c'est-à-dire plus bas que ses agresseurs et la femme pendant toute l'altercation, et ne se relève que pour parler à la femme. Nous sommes là au cœur de la violence et de la non-violence : est-ce que je perçois, je regarde l'Autre comme une menace potentielle, comme quelqu'un que je peux dominer ou comme un partenaire potentiel qui a besoin de moi pour se révéler en profondeur ? Cette perspective qui s'ouvre à nous concerne jusqu'à notre rapport au Dieu de notre cœur : l'imaginons-nous comme violent et dominateur, castrateur ou compatissant et tendre ?

Le deuxième aspect de ce combat est d'ordre législatif. Je préfère dire d'ordre législatif que d'ordre pénal. Car je ne pense pas que le vrai combat soit de tout faire pour que les violeurs soient enfermés en prison. Par contre, il est capital que la loi reconnaîsse le viol comme un crime. Et tout le combat des femmes, mais pas seulement celui-là, est important car il permet de poser le problème du viol en tant qu'atteinte intolérable à l'intégrité physique et morale d'une personne.

Mais on sait parfaitement que l'existence d'une loi ne garantit pas son application. On sait par ailleurs qu'une loi réprimant tel ou tel délit (le vol) n'empêche pas que des délit soient commis. Cette difficulté-là nous renvoie en fait à la perception qu'a réellement l'opinion publique du viol. Là, on sait déjà que ce sont les policiers qui prennent la déposition de la plaignante, les juges qui instruisent l'affaire, ceux qui la jugent et les avocats des violeurs, généralement tous des hommes, les journalistes qui rapportent les débats, qui font que le viol est réellement présenté comme un crime ou non. Et tous ces gens-là sont les révélateurs de l'opinion publique dans son ensemble. Et c'est contre elle, ou pour elle, qu'il faut se battre, afin d'obtenir la « *condamnation sociale du viol* ». Car en fait, il y a viol en perspective chaque fois que la femme est réduite à un objet. Il y a viol en perspective chaque fois qu'une femme se prête à cette réduction, chaque fois que les conditions sociales sont telles que des femmes pour vivre, sont obligées de se « prostituer », ne serait-ce qu'à travers les conditions de travail auxquelles elles sont soumises et que bien souvent elles acceptent ; chaque fois que des « supérieurs » leur demandent des « petites faveurs », etc., etc. Mais nous l'avons vu aussi, il y a viol potentiel dans tout rapport sexuel amoureux...

On le voit, prendre la responsabilité de faire mettre les violeurs en prison devient presque absurde. Sans doute ne peut-on pas, sous prétexte que tout homme est un violeur en puissance, ne pas sévir contre ceux qui violent réellement. Mais ce serait trop facile de croire que la prison est une solution. Pour le violeur, c'est l'enfermer doublement : c'est le couper de la société avec tous les risques d'en faire un criminel dans d'autres domaines, mais c'est encore le couper de toute relation normale avec une femme.

Et pour les femmes est-ce un gage de sécurité ? Evidemment on peut penser que le violeur qui a fait de la

## Le vrai combat politique

Pour résister au viol, pour se défendre en cas de viol, il est vrai qu'une des premières choses à faire est d'abord de faire tomber tous les silences qui le taisent. Il est important que toute histoire de viol soit racontée, publiée. En ce sens, en proposant à diverses revues son récit, Edith participe pleinement à ce combat des femmes contre le silence, la fausse pudeur. Non il ne fallait pas le réécrire, non il ne fallait pas le censurer, sous prétexte qu'il ne dit pas tout du viol et du combat des femmes.

prison ne recommencera plus. Mais c'est ne jamais avoir parlé avec des gens qui sortent de prison pour ne pas savoir que la hantise de la majorité d'entre eux est précisément de « *rechuter* », comme ils disent. De toute façon on n'atteindra jamais la sécurité totale, cette « *certitude d'être à l'abri de cette agression* ». A moins de châtrer tous les hommes ! Car qui pourra assurer les femmes qu'il y a des hommes très bien et que ceux capables de ce crime sont surveillés ou déjà enfermés ?

Si je comprends parfaitement ce souci de créer la « *certitude d'être à l'abri de cette agression* », je ne puis m'empêcher d'entendre en écho la parole du militaire qui construit l'équilibre de la terreur nucléaire pour être certainement à l'abri des Russes, la parole du policier qui demande plus d'effectifs et de prison pour être sûr en cas de troubles sociaux, la parole du juge qui réclame la permanence de la peine de mort pour être sûr que le criminel ne recommencera pas, la parole... toutes ces paroles d'une opinion publique paniquée qui demande toujours plus de sécurité artificielle pour pallier une angoisse devant les risques de notre monde moderne. C'est au nom de cette sécurité d'être à l'abri de toute agression que l'Etat contrôle tout, fiche tout, s'introduit partout, etc.

A l'inverse si j'analyse l'attitude d'Edith et si je prête attention à son raisonnement, que vois-je ?

D'une part, je ne peux qu'être bouleversé par son avant-dernier récit. Car non seulement elle est arrivée à se dégager de la mauvaise situation dans laquelle elle se trouvait, mais en plus elle a pris sur elle de donner un peu de cette tendresse dont l'homme manquait tant ! Qu'il était dérisoire ce geste de poser sa main sur celle de cet homme ou de le coiffer, mais la chaleur de ces actes a peut-être été une révélation pour lui ? Et c'est là à mon sens qu'Edith a parfaitement saisi l'enjeu politique de cette situation. Car elle n'a pas seulement cherché à résoudre **son** problème, mais elle a aussi **activement cherché à résoudre celui de cet homme**, et c'était de toute façon plus efficace que de porter plainte. D'autre part, je suis persuadé que cette expérience va permettre à Edith de se sentir bien plus en sécurité qu'auparavant, quand elle fera du stop ou autre chose. Car sa façon de résoudre ce conflit sans faire appel à des forces extérieures, les policiers, les juges, etc., lui a montré qu'**elle possède en elle toutes les possibilités d'être l'agent de sa propre**

**sécurité**. Et c'est bien là que se situe le vrai problème. Tant que, pour qui que ce soit, où que ce soit, quand que ce soit, on fera appel à des éléments extérieurs à soi pour organiser sa sécurité, on sera toujours plus faible ! Paradoxe mais réalité que toutes les personnes qui ont mené un combat non-violent pourront défendre. Sans doute faut-il pour cela avoir une très grande force de caractère, mais l'illusion serait de penser que cette force-là n'est que le privilège de quelques-uns.

## Soudan : femmes violées

*La junte au pouvoir, dans le cadre de son jihad traditionnel, dépêcha des milices fortement armées par elle vers les Monts Nouba, région du Nord-Ouest précédemment épargnée par la guerre.*

*Les Noubas, de souche africaine, furent massacrés par milliers, leurs femmes violées, et emmenées en esclavage avec leurs enfants. Le terrains ainsi libéré par purification ethnico-religieuse fut immédiatement occupé par des tribus arabes islamisées du Nord. Aujourd'hui, partout dans le Sud, la répression s'intensifie malgré les rappels à l'ordre de nombreux Etats et de la Communauté internationale. Ceci sans résultat apparent.*

Pour être tenu au courant de la situation dramatique du Soudan, lire *Vigilance Soudan*, B.P. 184, 75665 Paris cedex 14 (envoi gratuit du dernier numéro sur simple demande).

### Se former pour résister

Ce qui nous intéresse dans le récit d'Edith et ce qui est tout aussi important que le dernier événement, c'est ce qui s'est passé avant ce drame. Car Edith a effectivement eu la chance, si l'on peut dire, de ne pas vivre d'abord la pire de ses expériences.

Ce qui a permis à Edith de s'en sortir si bien, c'est probablement parce que chaque expérience a été pour elle l'occasion de réfléchir sur son comportement, d'en parler avec d'autres, de ne pas avoir peur de poser ses questions à l'occasion d'une session sur la non-violence... Bref, ce qui a permis à Edith de s'en sortir, c'est qu'elle n'était pas satisfaite et de ses réactions, et des conseils que lui donnaient des manuels féministes contre le viol. Pourquoi pas satisfaite ? Parce que pour elle, sans doute, ces réactions et ces conseils partaient d'un a priori insupportable selon lequel tout conflit, même aussi grave et dangereux que le viol, ne peut se terminer que par la condamnation, l'humiliation, la mort réelle ou symbolique, de l'autre. Ce que Edith n'admettait pas dans son for intérieur, c'est cette vision manichéenne du monde, selon laquelle il y a les bons d'un côté, les victimes, et les salauds de l'autre, les bourreaux. Ce qu'elle savait, c'est que Jésus en fait nous a montré que nous sommes tous bourreaux et tous victimes.

Oui mais, tout le monde n'a pas la chance d'Edith, de tomber sur des hommes de plus en plus méchants qui lui permettent de se former progressivement. Certainement. Mais on peut très bien pallier à cette difficulté en participant à des stages de formation sur ce thème. En effet, il est très important de permettre à toutes celles qui le désirent de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour se défendre en cas de viol, d'autant que ces moyens-là ne sont pas spécifiques du viol, mais de la résolution de tous conflits violents. Il est tout à fait possible à partir de nombreux récits de viol, ou d'agression du même type, de découvrir des règles de ce qu'il faut faire et ne pas faire. Il est absolument nécessaire que toute personne qui le désire puisse faire part de ses angoisses à ce sujet et profiter de l'expérience des autres, etc.

Sans doute cela n'est pas suffisant, car dans la situation réelle du viol tout se passe très vite et l'on n'a pas beaucoup le temps de penser. C'est vrai, comme nous l'avons vu, si l'on panique (la peur bloque tout processus mental et provoque des réactions incontrôlées), mais l'exemple d'Edith nous permet de voir qu'il est possible de réfléchir. Ceci dit, on se rend compte que la maîtrise mentale, si elle est importante, ne suffit pas. Eh bien, on peut aussi s'entraîner physiquement ! La technique du jeu de rôle, si elle est artificielle par rapport aux situations vraies, permet néanmoins

d'apprendre à se connaître un peu mieux. Et en particulier on se rend très vite compte que le jeu de rôle reste un jeu tant qu'il n'y a pas d'agression physique. Il suffit que l'un des rôles consiste à marcher sur les pieds d'une personne, pour voir cette personne, qui s'est très bien contrôlée jusque-là, réagir très violemment. Et c'est cette expérience qui est importante, ainsi que la réflexion collective qui s'ensuit.

- 
- 1) "La non-violence contre le viol?", *Cahiers de la Réconciliation*, n° 1/1982. Le texte ci-dessous reprend l'essentiel de mon commentaire, augmenté d'une nouvelle introduction et du paragraphe intitulé "Un autre regard".
  - 2) Texte inédit mis en forme par M.C. Menozzi et A. Kubler. Copie sur simple demande en écrivant à Hervé Ott, le Cun du Larzac, 12100 Millau.
  - 3) Franco Fornari, *Psychanalyse de la situation atomique*, Paris, Gallimard, p. 86.
  - 4) Mère qu'il perçoit comme "mauvaise" parce qu'elle ne le gratifie pas assez. Mais du coup il risque de détruire la mère "bonne". C. Mélanie Klein.
  - 5) J'ai publié récemment une étude plus complète sur ce texte dans "Jésus et la non-violence", *Cahiers de la Réconciliation*, n° 2/1992.
  - 6) Lire *Le viol au masculin*, de D. Welzer-Lang, Paris, L'Harmattan, 1988.
  - 7) Cf. "La violence", revue *Approches*, cahier n° 31, 3<sup>ème</sup> trimestre 1981, p. 7 et suivantes.
  - 8) Cf. *Le cœur conscient*, B. Bettelheim, Paris, Laffont, 1972, p. 246-247.
  - 9) *La peur, la haine et la démocratie*, C. Rojzmann, Paris, D.D.B., 1992.

# L'excision en France

INTERVIEW DE  
LINDA WEIL-CURIEL\*

\* avocate au Barreau de Paris

*ANV : Vous êtes avocate, et vous vous intéressez particulièrement à la défense des victimes de l'excision. Pouvez-vous nous en parler ?*

**Maître Weil-Curiel :** L'excision consiste à couper le clitoris et les lèvres de l'organe sexuel féminin. C'est une mutilation physique et psychique de la petite fille. Sans compter que plus tard, outre le non-accès au plaisir, les cicatrices durcies ralentissent et rendent difficile le travail d'accouchement, provoquant une mortalité maternelle et infantile énorme. L'excision est pratiquée par des exciseuses appartenant à la caste des forgerons. Elles sont installées et pratiquent ici moyennant un paiement qui va de 100 à 350 F par excision.

En France, sont surtout concernées les ethnies soninke et bambara, c'est-à-dire des Maliens, Sénégalais, Gambiens et Mauritaniens. On ne possède pas vraiment de chiffres car il y a une forte immigration clandestine, la deuxième épouse entrant souvent en France avec le titre de séjour de la première... Mais le GAMS, Groupement pour l'abolition des mutilations sexuelles, estime que les femmes excisées ou en danger de l'être sont au nombre de 25 000 en France. Ce n'est pas un petit problème anecdotique !

*ANV : Et pourtant on en parle peu.*

**L. W-C. :** Les cas signalés sont, hélas, une infime minorité. Les médecins sont les plus à même de découvrir l'excision, mais rares sont ceux qui la signalent. Ils estiment que c'est un acte à connotation culturelle et que ce n'est pas de leur ressort. Mais en se taisant, ils autorisent ainsi tacitement l'excision de la prochaine petite fille à naître. Et ces femmes accoucheut tous les 10 ou 12 mois !

Les assistantes sociales refusent elles aussi, sous le même prétexte de respect d'une culture différente. Si on signalait toutes les excisions, il faudrait ouvrir un tribunal spécialement pour cela !



Linda Weil-Curiel

Photo Frédéric Hanoteau

**ANV :** Quelle signification recouvre l'excision dans ces ethnies ?

**L. W-C. :** L'excision était considérée comme étant un rite de passage, préfigurant les souffrances de la vie d'épouse... Mais elle se pratique sur des bébés de quelques jours à 2-3 ans ! A un âge si précoce, on ne peut plus utiliser le prétexte de l'utilité de montrer son courage, sa capacité de résistance

à la douleur, ou d'honorer la famille et le monde des grandes. Les mères se justifient : « *C'est pour que ma fille puisse se marier plus tard, et on le fait quand elle est toute petite pour qu'elle ne se souvienne plus de sa souffrance.* » Car c'est la mère qui maintient les jambes ouvertes de sa petite fille. La mère voit la douleur atroce du bébé lorsque la matrone opère à vif avec une lame de rasoir ou un couteau à lame souple et une paire de ciseaux. Sans compter les dégâts que l'exciseuse peut provoquer si l'enfant gigote. Nombre d'enfants restent estropiés. Les mères sont parfaitement conscientes du danger et de la souffrance infligée. Elles envoient leurs garçons à l'hôpital pour le faire circoncire ! Mais elles se gardent bien d'y envoyer les filles parce qu'elles savent que ça ne se fait pas en France ! Pourtant la presse reprend quasiment le même article de procès en procès avec quelques exceptions. Elle nous montre les accusées comme de pauvres femmes qui sont poursuivies sans comprendre ce qu'on leur reproche, ignorant la loi française. Mais non, ce sont des femmes fières, sûres de leur bon droit, et qui sont loin d'être sottes. Cette attitude faussement paternaliste qui se veut protectrice de ces femmes est en réalité l'expression d'un profond mépris. Les femmes africaines qui militent contre l'excision — il y en a — confirment que personne en France parmi les Africains n'ignore que la loi ici interdit cette tradition. De plus leurs maris sont souvent en France depuis environ trente ans, ils parlent le français et sont parfaitement informés. A Bobigny, en janvier 1993, une jeune fille a été poursuivie. Dans la presse on lisait : « *Elle ne comprend rien, pas un mot de français.* » La jeune africaine était exciseuse elle-même, elle riait à la sortie de la cour d'assises.

**ANV :** Quels sont les arguments de la "défense" ?

**L. W-C. :** En priorité : « *Elles n'ont pas voulu le mal, elles ont fait cela pour le bien de l'enfant, pour qu'elle soit soninque, intégrée dans la société d'origine, qu'elle puisse se marier.* » Mais c'est oublier que la petite fille est aussi une Française ! Élevée en France, à l'école avec les autres. Ici, l'excision est un handicap important. Une jeune fille raconte : elle a la première révélation de son excision lors de ses premiers rapports sexuels : « *Qu'est-ce qui t'est arrivé, il te manque quelque chose... ?* », lui a dit son ami. « *Bien sûr qu'on te l'a fait !* », lui confirme sa mère. Elle a compris,

elle ne sera jamais comme les autres. Et ça déplaît aux garçons ! La souffrance lui est revenue en mémoire quand elle a réalisé que c'était ses propres parents qui lui avaient fait ça.

Tout ça, ce sont des scrupules mal placés, toujours au préjudice du plus faible, l'enfant. Les procès en France sont très importants. Ils ont permis de lever un tabou et de discuter de l'excision. Ils ont aussi eu un énorme retentissement en Afrique, ils sont très suivis là-bas.

**ANV :** Comment expliquer que les mères fassent ça à leur enfant ?

**L. W-C. :** « Moi je l'ai été, il n'y a pas de raison qu'elle y échappe et de toutes façons c'est comme ça, c'est la coutume. » Il est intéressant tout de même de constater qu'elles ne comprennent elles-mêmes pas ce que représente l'excision. Elles vivent sans savoir ce que c'est que l'éveil du corps avec un clitoris.

## Mutiler au nom de Yahvé ou d'Allah

*« J'avais sept ans lorsque j'ai été excisée. Je me souviens des récits des femmes de mon village qui parlaient de cette opération comme si leur vie s'était arrêtée là. L'atrocité de leurs descriptions et en même temps le sentiment d'une fatalité à laquelle je ne pourrais pas échapper, avaient provoqué en moi une telle panique que lorsqu'arriva le jour tant redouté, je fus prise de vomissements. Ce qui se passa alors est encore si brûlant dans ma chair qu'il m'arrive souvent de me réveiller en pleine nuit en hurlant et d'appeler ma mère »<sup>1</sup>.*

La victime est habituellement mutilée, sans anesthésie, en décubitus dorsal, les cuisses maintenues écartées par des aides, ou par un(e) seul(e), couché(e) sous la jeune fille et lui crochetant les chevilles avec les pieds. Pour immobiliser une fille de sept ans, il faut parfois l'intervention de cinq personnes pour tenir la tête, les deux mains et les deux jambes. Quand il s'agit d'une petite fille, un(e) seul(e) assistant(e) peut lui maintenir à la fois le corps et les cuisses, l'immobilisant en position assise. [...]

Un Dieu qui exige de ses croyants de se mutiler pour les marquer, par leur sexe, comme on marque du bétail, est un Dieu d'une morale douteuse. On peut comprendre que la circoncision masculine ou féminine, comme toute autre intervention médicale, puisse être justifiée dans des cas spécifiques et sur indications médicales individuelles. Mais mutiler les enfants, garçons ou filles, et en prétendant leur faire du bien, relève du cynisme et du fanatisme. [...]

Alors que la circoncision féminine provoque un débat public passionné en Occident, la circoncision masculine n'intéresse presque personne. La logique juridique, cependant, rejette cette distinction, les deux circoncisions étant des mutilations d'organes sains et, par conséquent, une atteinte à l'intégrité physique de l'enfant. Afin de contourner cette norme juridique, il est une tendance actuelle aussi bien chez les musulmans que chez les juifs à vouloir justifier *a posteriori* les normes religieuses, en leur attribuant des effets bénéfiques tous fictifs. Les pays occidentaux et les organisations internationales et non-gouvernementales, pour des raisons obscures, semblent même s'en accommoder. Ces justifications, cependant, ne tiennent pas la route. [...]

Extrait de l'étude *Mutiler au nom de Yahvé ou d'Allah* (52 pages), rédigée par Sami Aldeeb, docteur en droit, enseignant à l'Institut suisse de droit comparé de Lausanne et à l'Institut de droit canonique de l'université de sciences humaines de Strasbourg.

Cette excellente étude est disponible auprès de son auteur, Sami Aldeeb, rue du Centre 74, 1025 Saint-Sulpice, Suisse (contre 10 Frs. ou 105 FF.).

1) Gaudio et Pelletier, Femmes, *op. cit.*, p. 53. Pour d'autres témoignages, voir El-Saadawi, *The hidden*, *op. cit.*, pp. 7-8 (elle décrit sa propre excision) et El-Masry, Youssef, *Le drame sexuel de la femme dans l'Orient arabe*, Laffont, Paris, 196, pp. 39-44.

Au cours d'une audience, un magistrat a interrogé l'accusée sur ce qu'elle ressentait lors des rapports avec son mari. Elle ne savait pas, ne comprenait pas vraiment ce qu'il voulait dire. Mais il est difficile d'argumenter sur ce point sans que les femmes ne ressentent cela comme une dévalorisation, une atteinte à leur orgueil. Elles ont alors des réactions de défense bien compréhensibles. Une femme médecin, gynécologue des hôpitaux de Paris, a dit un jour d'un air de défi devant la Cour d'assises : « *J'ai appris en France que j'étais frigide, mais nous les Africaines, on est comme ça !* »

Toutefois, on entend aussi la souffrance de femmes qui comprennent ce qu'on leur a fait et qui en veulent à leur pays, à leur tradition. « *Je veux me séparer de mon mari. J'ai essayé de protéger mes petites filles. L'une d'elles a été en vacances en Afrique, elle a été excisée, je ne veux pas que ça se passe sur ma deuxième fille. Je voudrais que mon père, ma mère soient dans le box et soient punis. Maintenant j'ai compris ce que je suis.* »

Il est vrai que devant les Assises, elles diront souvent qu'elles sont heureuses, « *on est différente* ». Mais c'est une réaction de défense, la réalité est autre. Nous devons nous débarrasser de cette image mythique de l'Afrique qui nous montre des enfants adorés et choyés. Ils sont en fait souvent maltraités et négligés, surtout quand ils sont élevés par l'épouse qui n'est pas leur mère. La polygamie entraîne des haines farouches. Ils vivent fréquemment entassés dans une seule pièce. Les deux femmes se détestent, et haïssent les enfants de l'autre. Les femmes africaines sont plus sévères que nous au sujet de l'entrée sur le territoire français. Elles demandent que la venue de la seconde épouse soit interdite.

**ANV :** Vous parlez beaucoup des mères, et les pères ?

**L. W-C. :** Les pères savent parfaitement ce qu'ils font. Mais ils ne sont pas dans le box. Ils prétendent facilement que c'est une affaire de femmes, « *elle ne m'a pas demandé mon avis* ». Mais qui a donné l'argent ? Les femmes vivent le plus souvent bouclées à la maison. Elles disent à la Cour : « *J'ai économisé l'argent des commissions* », alors que tout le monde sait que ce sont bien souvent les maris qui font les courses. Les hommes savent parfaitement ce que représente une femme entière et ce qu'est un clitoris. Dans le cadre de

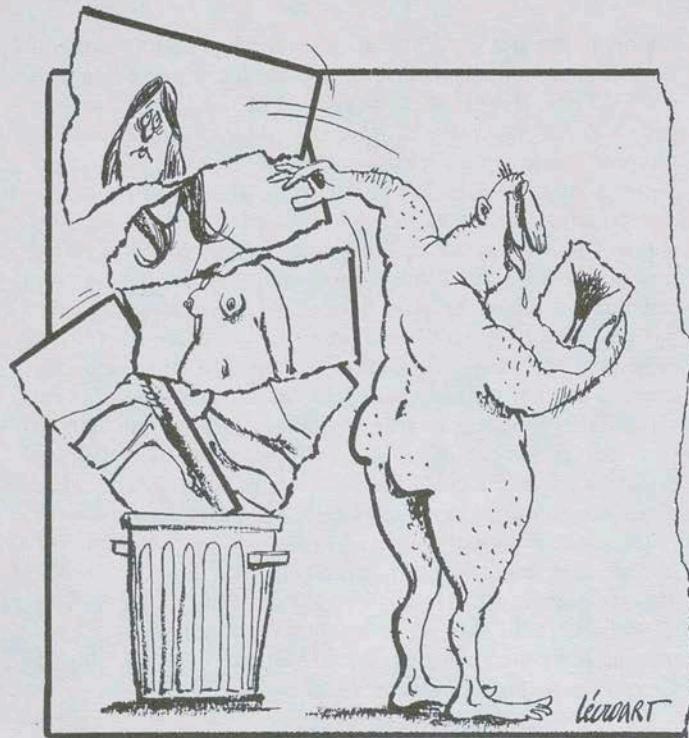
la polygamie, il n'est d'ailleurs pas rare qu'ils choisissent en plus de leurs femmes excisées, une femme d'une ethnité qui n'excise pas. Ils savent ce qu'ils font et justifient l'excision par : « *C'est pour que ma fille reste sage*. » Il y a le problème posé par le système de la dot. Le père touche de l'argent pour sa fille. Pour qu'un compatriote veuille l'épouser, il doit pouvoir garantir de sa fidélité. La pratique de l'excision soutient tout un système. Polygames, les maris auraient du mal à satisfaire des femmes non excisées. Elles ne pourraient pas attendre. En plus, ce sont des voyageurs. Il n'était pas rare que les époux restent absents 2 ou 3 ans. L'excision écartait la tentation. Une femme soninke doit être une bonne épouse, donner des enfants et faire les travaux domestiques. Les enfants sont une assurance vieillesse, traditionnellement ils appartiennent au mari. Ici, les femmes apprennent leurs droits et commencent à les faire valoir, en demandant le divorce notamment pour rester en France avec leurs enfants. Les soninke étant polygames, il n'est pas rare que l'homme renvoie une femme au pays après lui avoir fait cinq ou six enfants pour qu'ils grandissent là-bas. Pour conserver les allocations familiales, ils en gardent deux qui seront élevés par une nouvelle épouse qu'il fera venir de chez lui, et qu'il renverra plus tard de la même façon.

**ANV :** Quelle action préconisez-vous ?

**L. W-C. :** Non pas la suppression des allocations, mais leur gestion dans tous les cas d'excision : la mise sous tutelle des prestations sociales. Le père se verrait retirer une partie de son pouvoir financier et on aurait la certitude que les dépenses soient pour le bien des enfants. Quelques chiffres pour rétablir les choses, un cantonnier à Neuilly, jugé par la Cour d'assises en 1991, gagnait environ 10 000 F par mois et touchait 11 000 F d'allocations par divers biais.

**ANV :** Sur quelles bases juridiques condamner l'excision en France ?

**L. W-C. :** Nous avons l'article 312 qui sanctionne les coups et blessures infligés aux enfants de moins de 15 ans. Pourquoi hésiter ? Jusqu'à présent le risque judiciaire était très faible. Jusqu'en janvier 1993 presque toutes les peines étaient assorties d'un sursis. Mis à part une exciseuse qui a été condamnée à 5 ans de réclusion criminelle en mars 1991.



C'était la première condamnation de prison ferme. Elle était considérée comme plus coupable parce qu'elle touchait de l'argent. Janvier 1993 a vu le procès de la mère de deux petites Gambiennes d'un an et de deux ans excisées en août 1987. Arrivées à la PMI plusieurs jours après, elles montraient des plaies sales et sanguinolentes. Elles ont été hospitalisées. Le père était en France depuis 30 ans.

Certains médecins, assistantes sociales et magistrats font, sous couvert de respect de la culture des autres, une intolérable discrimination. Ce qu'ils n'acceptent pas pour une petite fille blanche, ils l'acceptent pour une noire.

Non, elle a autant le droit à la protection de la loi française. Si la répression contre les parents est la seule option, tant pis, il faut choisir l'avenir. Une femme ne sera jamais libre si elle est excisée. C'est un problème politique.

*Propos recueillis par Isabelle Filliozat*

## Aminata

**A**minata, une Malienne de 22 ans s'est enfuie de son pays, elle a demandé asile à la France.

Son père, qui l'avait mariée, avait voulu l'exciser avant le mariage. Il n'y a pas d'âge spécifique dans son ethnie. Elle avait jusque-là réussi à être hors du village lors des excisions collectives. Mais la veille du mariage arrivant... Aminata a protesté, ne recevant comme toute réponse que : « On n'a jamais vu une fille refuser à son père. » Même son fiancé lui dit : « Tu dois être excisée, sinon tu ne seras pas propre, tu ne pourras servir mes repas. » Montrée du doigt au village pour son impudeur, maltraitée, battue, elle s'est sauvée et a marché 30 kilomètres. Arrivée à Bamako, sa tante lui claque la porte au nez : « Tu as apporté la honte ! » Elle n'osait dire à ses copains pourquoi elle ne pouvait pas rentrer chez elle.

« Tu ne peux pas rester ici », lui dit une amie qui a compris, lui donnant un passeport, un billet (qu'elle a continué de rembourser une fois en France) et un point de chute : une ancienne camarade de sa sœur qui vivait dans une pièce. Elle arrive en octobre 1990. L'hiver est rude. Elle dort enroulée dans un drap, par terre.

L'OPERA refuse sa demande d'asile politique. « L'excision n'est pas prévue par la Convention de Genève. » Aminata fait appel. Elle obtient satisfaction sur le principe. L'excision est bien une persécution qui entre dans le cadre de la Convention de Genève, mais on lui conteste le droit à revendiquer le statut de réfugiée en raison de quelques contradictions dans son histoire. Sa carte de séjour est toutefois régulièrement renouvelée. Elle saisit le Conseil d'Etat. Cette affaire a passionné la presse. Mais elle a été mise au ban et menacée par sa communauté. On l'a accusée de révéler aux Occidentaux des choses qu'il ne fallait pas dire.

# La loi sur le harcèlement sexuel

INTERVIEW DE  
LINDA WEIL-CURIEL\*

\* avocate au Barreau de Paris

*ANV : Pouvez-vous nous donner des détails sur cette nouvelle loi qui sanctionne le harcèlement sexuel en France ?*

**L. W-C.** : La loi intervient après les recommandations de la Communauté européenne. La loi votée en juillet 1992 introduit dans le nouveau code pénal un article n° 222-33 intitulé "Du harcèlement sexuel" inclus dans la section 3 : "Des agressions sexuelles". Elle entrera en application le 1<sup>er</sup> septembre 1993. Il est étonnant de constater que le harcèlement est moins sévèrement puni que les discriminations, dont celles fondées sur l'appartenance sexuelle, qui se trouvent insérées dans le chapitre "Des atteintes à la dignité de la personne". Un an d'emprisonnement et 100 000 F d'amende pour le premier, deux ans d'emprisonnement et 200 000 F d'amende pour les secondes !

*ANV : Mais peut-être que les deux sont cumulables ?*

**L. W-C.** : Peut-être, c'est la pratique judiciaire qui va donner son ampleur à la loi. La modification du code pénal a été votée en premier. C'est ensuite, le 2 novembre 1992, que l'article L. 122-46 a été introduit dans le code du travail afin de sanctionner « toute personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions pour donner des ordres, proférer des menaces, imposer des contraintes ou exercer des pressions de toute nature sur un salarié dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers ». Il se trouve au chapitre relatif à l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, mais il est à noter que ce texte ne vise que l'abus d'autorité, alors que très fréquemment les personnes sont en proie aux comportements indésirables d'autres employés n'ayant pas forcément autorité sur eux, collègues, voire clients.

Les tribunaux faisaient déjà application d'autres textes, notamment ceux qui sanctionnent le licenciement fondé sur le sexe, les violences, violences légères, persécutions téléphoniques, menaces, coups, attentats à la pudeur...

## La loi punit les auteurs de viols et de toutes autres agressions sexuelles

### Paragraphe 1

#### Du viol

*Art. 222-23.* — Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.

Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle.

*Art. 222-24.* — Le viol est puni de vingt ans de réclusion criminelle :

- 1° Lorsqu'il a entraîné une mutilation ou une infirmité permanente ;
- 2° Lorsqu'il est commis sur un mineur de quinze ans ;
- 3° Lorsqu'il est commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de l'auteur ;
- 4° Lorsqu'il est commis par un ascendant légitime, naturel ou adoptif, ou par toute autre personne ayant autorité sur la victime ;
- 5° Lorsqu'il est commis par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;
- 6° Lorsqu'il est commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice ;
- 7° Lorsqu'il est commis avec usage ou menace d'une arme.

*Art. 222-25.* — Le viol est puni de trente ans de réclusion criminelle lorsqu'il a entraîné la mort de la victime.

Les deux premiers alinéas de l'article 132-2 relatif à la période de sûreté sont applicables à l'infraction prévue par le présent article.

*Art. 222-26.* — Le viol est puni de la réclusion criminelle à perpétuité lorsqu'il est précédé, accompagné ou suivi de tortures ou d'actes de barbarie.

Les deux premiers alinéas de l'article 132-23 relatif à la période de sûreté sont applicables à l'infraction prévue par le présent article.

### Paragraphe 2

#### Des autres agressions sexuelles

*Art. 222-27.* — Les agressions sexuelles autres que la viol sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende.

*Art. 222-28.* — L'infraction définie à l'article 222-27 est punie de sept ans d'emprisonnement et de 700 000 F d'amende :

- 1° Lorsqu'elle a entraîné une blessure ou une lésion ;

2° Lorsqu'elle est commise par un ascendant légitime, naturel ou adoptif, ou par toute autre personne ayant autorité sur la victime ;

3° Lorsqu'elle est commise par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;

4° Lorsqu'elle est commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice ;

5° Lorsqu'elle est commise avec usage ou menace d'une arme.

*Art. 222-29.* — Les agressions sexuelles autres que le viol sont punies de sept ans d'emprisonnement et de 700 000 F d'amende lorsqu'elles sont imposées :

- 1° A un mineur de quinze ans ;

2° A une personne dont la particulière vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur.

*Art. 222-30.* — L'infraction définie à l'article 222-29 est punie de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 F d'amende :

- 1° Lorsqu'elle a entraîné une blessure ou une lésion ;

2° Lorsqu'elle est commise par un ascendant légitime, naturel ou adoptif ou par toute autre personne ayant autorité sur la victime ;

3° Lorsqu'elle est commise par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;

4° Lorsqu'elle est commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice ;

5° Lorsqu'elle est commise avec usage ou menace d'une arme.

*Art. 222-31.* — La tentative des délits prévus par les articles 222-27 à 222-30 est punie des mêmes peines.

*Art. 222-32.* — L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public est punie d'un an d'emprisonnement et de 100 000 F d'amende.

### Paragraphe 3

#### Du harcèlement sexuel

*Art. 222-33.* — Le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contraintes, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, est puni d'un an d'emprisonnement et de 100 000 F d'amende.

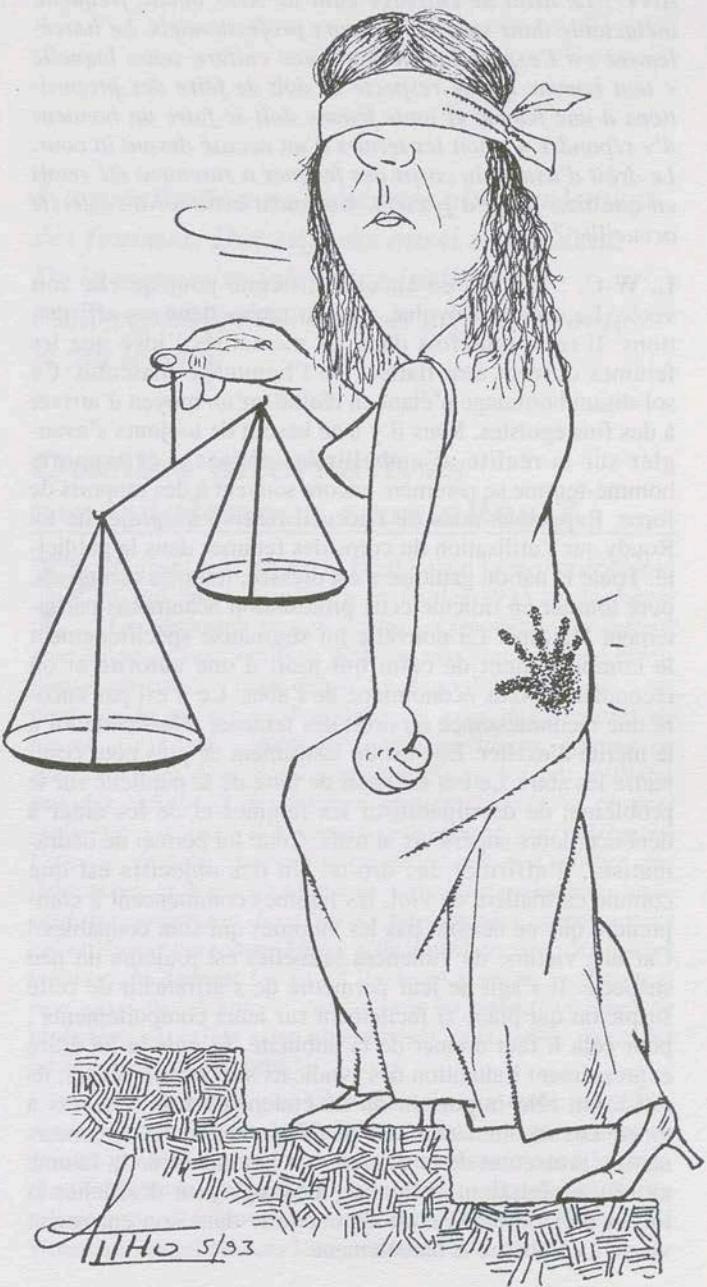
*ANV : Des textes existaient donc déjà... Pourquoi a-t-on voulu légiférer à nouveau ?*

**L. W-C.** : Cela correspondait à un besoin, à l'affirmation de la volonté de ne pas tolérer ce type de comportements qui avait des répercussions sur la vie économique de l'entreprise : désorganisation des services, arrêts maladie... La notion qui a guidé cette loi est le respect de la liberté sexuelle. Les anciens textes restent en vigueur, la situation visée ici est l'abus de pouvoir. Le but de la loi est de ne pas permettre cette injustice qui consiste pour le plus fort économiquement à obtenir les faveurs sexuelles de qui se trouve en dépendance de lui. Lors de la refonte du code pénal, l'amendement de M<sup>me</sup> Roudy a été retenu montrant la volonté des parlementaires d'inclure quelque chose qui traite vraiment spécifiquement du problème de harcèlement. Nous pouvons remercier les campagnes de presse qui ont permis la prise de conscience de l'existence et de l'importance de ce comportement intolérable. L'affaire Anita Hill et sa médiatisation aux Etats-Unis a joué un rôle. Anita Hill avait dénoncé son ex-patron Clarence Brown lors de l'élection qui le désignait en vue de siéger à la cour suprême.

*ANV : Lors de cette affaire, j'ai souvenir d'avoir entendu des Français railler la pudibonderie des Américains. En France, si on surveille les exactions financières, on ne se mêle pas ce la "vie privée" des politiciens !*

**L. W-C.** : Il y a un refus de voir. On lit effectivement sous la plume de certains qu'il y a une spécificité française, qu'ici hommes et femmes s'aiment bien, que ce n'est pas comme dans les pays anglo-saxons qui voient tant de rapports de force exister entre les sexes. Nous avons le fantasme que la France est plus civilisée, plus policée que le reste du monde ! Que la violence entre les sexes n'est que l'effet de quelques brutes qu'il faut d'autant sanctionner qu'ils entachent l'image que l'on donne !

Mais il existe une réalité constatée à travers nombre de sondages. L'esprit de la loi assimile la situation à la prostitution. On ne peut contraindre quelqu'un à se prostituer, c'est contraire à la dignité humaine et à la liberté sexuelle.



*ANV : Le droit de cuissage était au XIX<sup>e</sup> banal, fréquent, inéluctable dans tous les secteurs professionnels. Le harcèlement est l'expression de toute une culture selon laquelle « tout homme qui se respecte se doit de faire des propositions à une femme et toute femme doit se faire un honneur d'y répondre » selon les termes d'un accusé devant la cour. Le droit d'usage du corps des femmes a rarement été remis en question jusqu'à présent. Comment cette loi a-t-elle été accueillie ?*

**L. W-C.** : Il n'y a eu aucune difficulté pour qu'elle soit votée. La société a évolué, tout au moins dans ses affirmations. Il reste toutefois dans les mentalités l'idée que les femmes doivent être flattées de l'hommage masculin. Ce soi-disant hommage n'étant en réalité qu'un moyen d'arriver à des fins égoïstes. Mais il y a ce besoin de toujours s'aveugler sur la réalité, d'embellir les choses. Les rapports homme-femme se résument encore souvent à des rapports de force. Rappelons-nous de l'accueil réservé au projet de loi Roudy sur l'utilisation du corps des femmes dans la publicité. Toute la nation gauloise s'est dressée, femmes comprises, pour tourner en ridicule cette protestation néanmoins parfaitement légitime. La nouvelle loi stigmatise spécifiquement le comportement de celui qui jouit d'une autorité et on reconnaît le poids économique de l'abus. Ce n'est pas encore une reconnaissance du droit des femmes. Mais cette loi a le mérite d'exister. Elle est un instrument de plus pour combattre les abus. Le but est aussi de faire de la publicité sur le problème, de déculpabiliser les femmes et de les aider à dénoncer leurs supérieurs abusifs. Cette loi permet de dédramatiser, d'affirmer des droits. Un des objectifs est que comme en matière de viol, les femmes commencent à comprendre que ce ne sont pas les victimes qui sont coupables ! Car une victime de violences sexuelles est toujours un peu suspecte. Il s'agit de leur permettre de s'affranchir de cette suspicion qui plane si facilement sur leurs comportements ; pour cela il faut donner de la publicité. Et puis la loi attire expressément l'attention des syndicats sur ces problèmes, ils ont là un rôle important qu'ils étaient parfois réticents à jouer. Les recommandations du 27 novembre 1991, concernant la protection de la dignité de l'homme et de la femme au travail, faisaient obligation à l'employeur d'afficher la loi, et d'élaborer un code de conduite dans son entreprise visant à combattre le harcèlement.

*ANV : Quel est l'impact de cette loi aujourd'hui ?*

**L. W-C.** : Il est trop tôt pour se prononcer.

*ANV : Comment concrètement dénoncer un abus de pouvoir sexuel ?*

**L. W-C.** : Les syndicats doivent pouvoir jouer leur rôle. Il est vrai que c'est parfois difficile dans de toutes petites entreprises, quand le patron est tout-puissant, on s'adresse alors à l'inspection du travail, qui peut intervenir comme pour tout abus de toute nature. Qu'on vous supprime vos congés, qu'on refuse de vous payer des heures... l'inspection peut intervenir et recueillir les explications de votre employeur. Quelqu'un qui se rebelle se voit vite montrer la porte. Si vous avez fait cette démarche auprès de l'inspection du travail au préalable, vous commencez à établir la preuve que la mesure de votre licenciement est fondée sur votre résistance.

*ANV : On peut penser que la menace d'un procès en arrêtera quelques-uns.*

**L. W-C.** : La meilleure utilisation de nos lois répressives est son effet dissuasif. Mais là encore il est trop tôt pour se prononcer.

*ANV : Que pensez-vous de l'actuel reflux du mouvement des femmes ? Les féministes sont aujourd'hui ridiculisées.*

**L. W-C.** : Je ne supporte pas la connotation péjorative du mot féminisme. Le féminisme s'est intéressé aux droits de la personne humaine du sexe féminin. C'est une tactique fréquente que de ridiculiser pour désarmer l'adversaire.

*ANV : Les femmes elles-mêmes ridiculisent les féministes.*

**L. W-C.** : On sait bien que les victimes ont tendance à participer à leur humiliation. Les femmes n'ont pas suffisamment confiance en elles pour pouvoir s'affirmer comme des individus. Les hommes sont des individus, les femmes sont encore la moitié de l'homme. Elles ont acquis une égalité de droits, mais elles n'en exigent pas le respect. Comme par exemple sur les salaires. Cette loi devrait aider les femmes à prendre conscience de leurs droits à être respectées.

*Propos recueillis par Isabelle Filliozat*

# Prostitution et non-violence

**JOSÉ DILLENGEGER\***

\* Père de famille ; mécanicien SNCF en retraite ; militant non-violent ; menacé de mort par l'OAS durant la guerre d'Algérie, il s'en est sorti en faisant un jeûne public soutenu par des amis de l'Arche. Co-fondateur, en 1969, du mouvement Le Cri. Celui-ci est affilié à la FAI (cf. notes 1 et 3). José Dillenseger représente cette ONG au Conseil de l'Europe. Le Cri travaille à la réinsertion des prostitués. Le Cri, 72 rue Berbisey, 21000 Dijon.

*La prostitution ne concerne plus seulement des femmes. Des enfants aussi se vendent. De la mauvaise tolérance instituée à l'inacceptable dénoncé, cet article raconte et fait le point.*

## Quelles alternatives aux violences sexuelles ?

Participant à la première Conférence latino-américaine<sup>1</sup> qui eut lieu à São Paulo en février 1993 sur le thème “Les violences sexuelles dont les femmes et les enfants sont les premières victimes”, Maria, une jeune femme brésilienne prostituée, nous disait : « Tous les jours, on nous parle de la guerre en Yougoslavie, avec des dizaines de morts, c'est vrai ; mais sur notre continent, comme en Afrique ou en Asie, c'est par centaines, voire par milliers, que des enfants et des femmes sont martyrisés, et souvent meurent, victimes d'hommes pratiquant journallement l'inceste, le viol, la prostitution de jeunes et d'adultes des deux sexes, victimes du tourisme sexuel des pédophiles utilisant des garçons et des filles de plus en plus jeunes ; mais cela n'émeut personne. Même s'ils vivent encore, ces gosses meurent du dedans ! » Et un médecin ajoutait : « Ils meurent aussi du “dehors” ; car souvent les enfants victimes de violences sexuelles sont abandonnés sans soins, avec des hémorragies, et meurent ! »

Certes, il ne faut pas faire d'amalgame entre ces différentes formes de violences sexuelles et la prostitution. Toutes ces violences ne conduisent pas forcément à la prostitution, mais la plupart des personnes — plus de 80 % des hommes ou des femmes prostitués — ont été victimes de violences sexuelles dans leur jeunesse.

La prostitution est un vaste puzzle, comprenant une multitude d'éléments imbriqués les uns dans les autres. Les pièces maîtresses sont :

1. les personnes prostituées ; nous disons personnes car il y a des enfants et des adultes des deux sexes ;
2. les proxénètes et les formes modernes du proxénétisme, le téléphone rose et les messageries électroniques, la pornographie, le tourisme sexuel. Ce sont les bases du marché international du proxénétisme, organisé en réseaux clandestins parallèlement aux divers trafics : drogue, armes, transplants d'organes, ventes d'enfants, etc., le tout aboutissant à "l'argent sale" lavé dans les paradis fiscaux et protégé par le secret bancaire ;
3. le client qui est la clef de voûte du phénomène prostitutionnel. Sans lui, il n'y a plus de prostitution. On peut donc se demander pourquoi il y a des clients, et qui sont-ils ?
4. l'opinion et les pouvoirs publics, avec l'héritage sociologique : patriarcat, machisme, relations dominants-dominés ;
5. la conjoncture économique : la crise et la misère favorisent le développement du phénomène prostitutionnel, en situation de boom économique ;
6. les aspects sociaux et politiques : législation, fiscalisation, police, justice, répression. Innombrables sont les sujets concernant les causes et les conséquences du phénomène prostitutionnel et la manière dont sont traités les problèmes de prévention et de réinsertion de personnes marginalisées dans la prostitution ;
7. les structures nationales et internationales publiques ou privées et les ONG qui luttent contre les méfaits de ce phénomène ; certaines dont Le Cri<sup>2</sup> et le Mouvement du Nid vont jusqu'à militer, au sein de la FAI<sup>3</sup>, pour son éradication totale.

### Violence à enfants et prostitution

Nous avons remarqué, suite à notre expérience au contact de personnes marginalisées, que l'enfant est souvent le premier atteint par les différentes formes de violences, qu'elles soient sociales ou familiales. Ces informations ont été recueillies lors de rencontres avec des adultes et des

## A la recherche d'argent

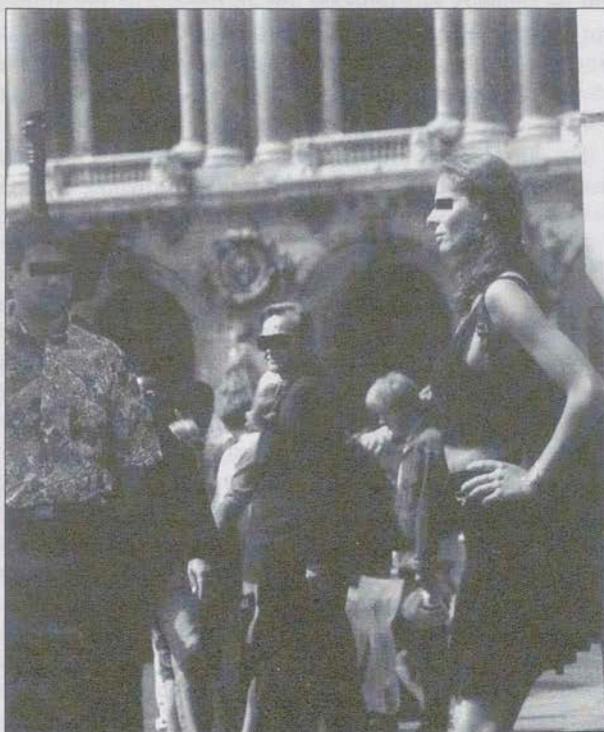
**M**artine habite dans le Pas-de-Calais. Divorcée depuis cinq ans, elle a obtenu la garde de ses deux filles. Son ex-mari est au chômage, elle ne peut pas compter sur une pension alimentaire. Fonctionnaire à la Poste, elle se retrouve régulièrement à découvert le 15 du mois. Un peu honteuse, elle explique sa longue hésitation avant de franchir le pas : « Un jour, mon banquier m'a convoquée et m'a demandé comment je comptais stabiliser ma situation financière. Je ne savais pas quoi lui répondre. Je suis rentrée chez moi déprimée et c'est une amie qui m'a proposé de rencontrer des hommes "généreux". Je n'ai jamais été vraiment attirée par le sexe mais au point où j'en étais, je me suis dit : pourquoi pas ? » Martine facture ses services selon les demandes : « Je préfère rendre le maximum d'un coup, je n'éprouve aucun plaisir, seul l'argent est important. » Quand on évoque l'avenir, fataliste, elle réagit : « Le plus important pour moi, c'est de voir mes enfants s'en sortir. Pour eux, je ferai n'importe quoi. »

*Le milieu étudiant n'échappe pas à l'attrait de l'argent facile, doublé d'un voyage excitant en pays interdit. Marie-Christine confirme. Elle a 24 ans et finit un DEA de lettres : « La connotation étudiante, le coup de la jupe plissée-queue-de-cheval marche toujours et puis l'apanage de la jeunesse n'a pas de prix. » Très attachée à sa liberté, elle ne veut dépendre de personne. Sa volonté : mêler l'utile à l'agréable. Son but : faire passer d'excellentes soirées à des hommes et en être récompensée. Son premier client (c'était il y a trois ans) : un investisseur financier qui voulait se rendre dans un club où l'on se devait d'être accompagné. Dès lors, Marie-Christine se transforme en véritable princesse de nuit. De nombreux provinciaux, hommes d'affaires et hommes délaissés font appel à ses services. « Ils veulent s'éclater. L'important, c'est de ne pas passer pour plus intelligente qu'eux. »*

Témoignages parus dans VSD du 15/07/93

enfants ou d'adolescent(e)s abusé(e)s sexuellement et auprès de leur famille. Des sociologues ou des psychologues pourraient mieux que moi-même, après une analyse objective, expliquer :

## Les occasionnelles



**E**lles sont employées de bureau, étudiantes ou femmes au foyer. De condition modeste ou bourgeoise, elles mènent une double vie. A l'insu de leur entourage, elles exercent de façon occasionnelle le plus vieux métier du monde. Souvent pour boucler des fins de mois rendues difficiles par la crise économique et le chômage. Parfois par plaisir... On les appelle les occasionnelles.

— les liens entre les phénomènes de prostitution d'enfants ou d'adultes et les abus sexuels (notamment les traumatismes profonds et durables chez les personnes qui ont été victimes d'abuseurs sexuels dans leur enfance) ;

— les incidences du patriarcat et des rapports de force dans la société ;

— l'importance de l'environnement économique, en particulier de la pauvreté face à la convoitise née d'une société de consommation ;

— le comportement des maltraitants d'enfants, qui profitent de leur pouvoir en utilisant les plus faibles, les plus fragiles, pour satisfaire leurs "besoins" ou résoudre leurs conflits. On peut noter l'analogie entre le client pédophile et le client de prostitué(e)s adultes qui, grâce à l'argent, établit également un rapport de domination.

Nous avons souvent visité en prison des hommes incarcérés pourinceste<sup>4</sup> qui, paradoxalement, ne reconnaissaient pas leur propre difficulté à maîtriser leurs pulsions sexuelles, mais rejetaient souvent la responsabilité sur les enfants ou adolescents qui les auraient « provoqués »... Là encore, il y a analogie entre l'homme incestueux et le client de prostitué(e)s, qui se déresponsabilise au travers de remarques comme « *elles aiment ça* » ou « *c'est le plus vieux métier du monde* ».

À niveau de la famille (qui est une micro-société), l'inceste, l'abus sexuel ne correspondent-ils pas au viol ou à la prostitution dans la société ? Avec cette particularité, que, dans la prostitution, c'est l'argent qui donne l'illusion de dominer, de maîtriser le sujet "objet" devenu marchandise.

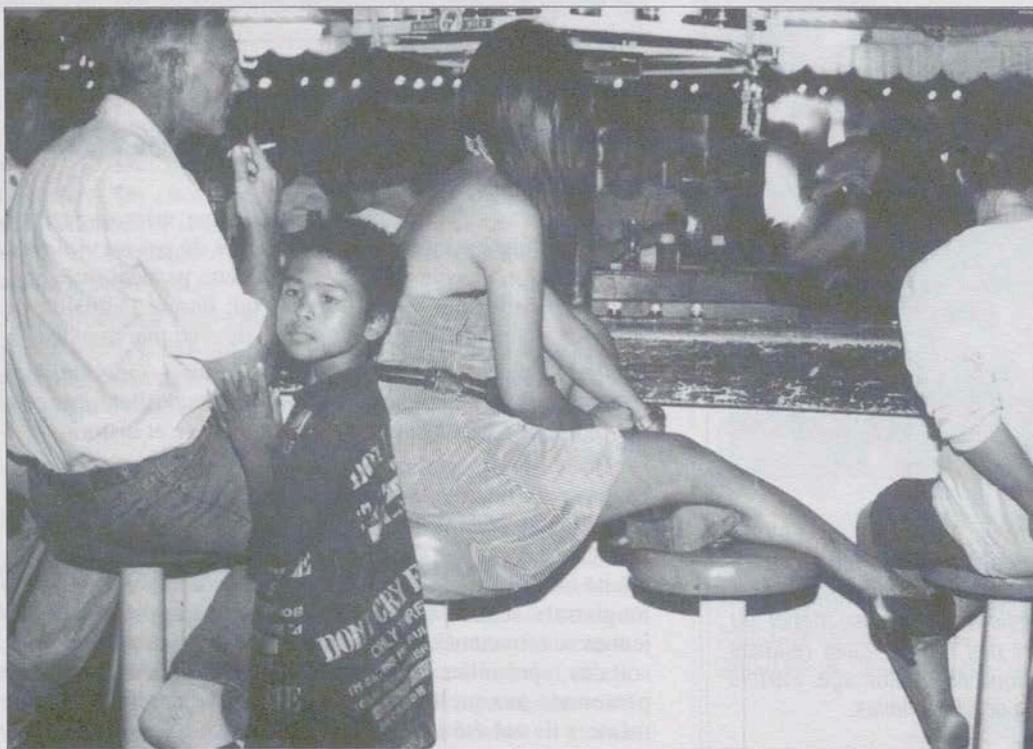
Chez beaucoup de "clients", ces phases —inceste, viol collectif, pornographie, prostitution — se succèdent, car cela fait partie de l'héritage culturel, sociologique et historique.

Nous avons également rencontré de nombreux jeunes adultes prostitué(e)s, qui, enfants, avaient subi des violences sexuelles et étaient soumis(es) à la loi du silence par les adultes exerçant une autorité parentale, souvent avec la complicité ou l'indifférence de l'entourage familial et social. Les magistrats et les policiers savent bien que beaucoup de jeunes se rétractent après les premières accusations par peur, soit des représailles, soit simplement de sanctions venant de personnes auxquelles ils restent attachées affectivement même s'ils ont été loués ou vendus. Ces adolescents se sont

marginalisés et ont fugué ; ils sont devenus, pour survivre, enfants de la rue, des caves, passant de la drogue à la prostitution et du trottoir à la misère. Ils deviennent ainsi des proies faciles pour les adultes clients qui, grâce à l'argent ou d'autres cadeaux, peuvent s'offrir des sensations, s'affirmer dans leur pouvoir dominateur, l'argent permettant alors de compenser leurs difficultés relationnelles, psychologiques (détresse, solitude), professionnelles, sociales, familiales ou autres...

## Prostitution enfantine

Dans de nombreux pays du monde, la législation est sévère pour tout ce qui touche aux mineurs, et les proxénètes ou les clients prennent toutes les précautions voulues pour que tout trafic, ou utilisation de mineurs, reste



très secrète et clandestine. Les tabous familiaux, religieux et moraux exerçaient, jusqu'ici, une pression telle que les "affaires" qui pouvaient apparaître étaient le plus souvent étouffées par un consensus général. Ce silence commence à être percé et de plus en plus d'informations filtrent.

Dans l'intérêt même de ces jeunes, nos lois et nos codes de procédure veulent que les affaires de mineurs soient jugées à huis clos, que le nom et les photos des victimes mineures ne soient pas révélés. Nos associations qui s'occupent de mineurs prostitué(e)s, ou en danger de prostitution, font barrage à toute intervention, à toute publicité sur les mineurs que nous suivons. Si ces mesures sont appréciables, ces restrictions ne facilitent pas la détection et la connaissance des faits et des situations.

De plus en plus de jeunes se prostituent ou sont prostitués, et de plus en plus jeunes. Il y a une dizaine d'années les ONG qui s'intéressaient à ce problème évoquaient l'âge

de 15 à 17 ans pour ces jeunes prostitué(e)s. Il s'agit maintenant en majorité d'enfants à partir de 5, 6 ans, les enfants venant parfois du tiers-monde. Dans les centres urbains importants comme New York, Los Angeles, Mexico, Rio, Paris, Hambourg, Hong Kong, Manille, Bangkok, etc., on s'aperçoit que beaucoup d'enfants qui sont livrés à la prostitution par des souteneurs sont des enfants "importés".

Il est certain que le développement du tourisme sexuel d'une part, et des cassettes vidéo X ou "hard" d'autre part, réclament des enfants de plus en plus jeunes avec de plus en plus de sensations pouvant aller jusqu'à des

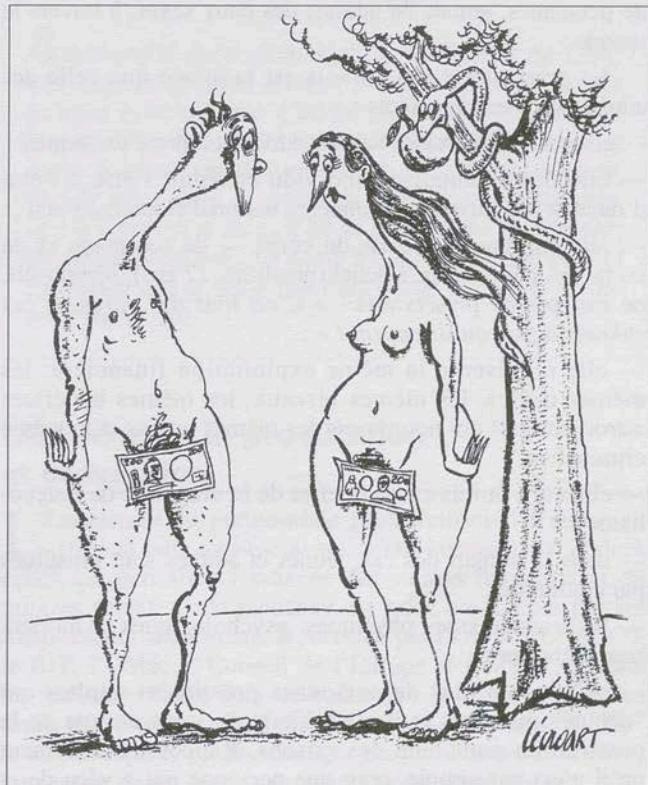
violences sadiques extrêmes et l'égorgement de l'enfant. La prostitution des garçons de moins de 18 ans est dans nos pays un phénomène relativement récent. Il y a actuellement en France autant de garçons de 14-18 ans qui se prostituent que de filles du même âge. Les services des associations pour la prévention et la réinsertion des mineurs, dont la plupart ne s'occupaient traditionnellement que des filles, sont depuis quelques années ouverts, par nécessité, aux garçons, pour des cas souvent très difficiles et douloureux quand s'ajoute à ce phénomène celui du sida.

Les motivations de l'entrée en prostitution ont également évolué. Si la prostitution a toujours eu pour objectif d'acquérir un bien particulier, c'était généralement autrefois par la contrainte de proxénètes mais aussi pour une question de survie : les personnes prostituées "tombaient" dans la prostitution parce que très démunies. Elles y étaient acculées comme actuellement dans les pays du tiers-monde. Aujourd'hui, les jeunes qui se prostituent en Europe choisissent cette voie, non pas pour assurer leur vie ou leur survie (car il y a dans certains pays un revenu minimum d'insertion), mais pour pouvoir se payer un plus qui peut être un gadget, moto, toilettes, ou pour satisfaire une envie (société de convoitise) ou un besoin irrépressible (dépendance de la drogue).

Une autre motivation plus subtile et souvent inconsciente tient à la marginalisation dans laquelle de plus en plus de jeunes se retrouvent isolés, démunis, sans références, incapables et conscients de leur "inutilité". L'entrée en prostitution représente pour eux un lien avec le monde économique, une justification et une régularisation avec l'argent, une valeur et un sens que prend leur vie qui n'en avait aucun. Combien de fois avons-nous entendu déclarer par différentes personnes prostituées qu'elles « *n'étaient rien* » ? Peut-être cette motivation, le plus souvent peu claire ou inavouée, rassérène ou justifie nombre de prostitué(e)s de tous les pays. Mais en Europe, cela est assez nouveau pour mériter d'être souligné.

Enfin, dernier constat important que nous voulons citer, c'est que la "conspiration du silence" se fissure et on commence à oser parler de ces sujets autrefois tabous. Les associations d'abord, mais aussi les médias jouent ce rôle. Ces derniers, cependant, traitent trop souvent ces questions subtiles et compliquées à tort et à travers, sans souci d'objectivité

ni de responsabilisation. Il semble que le problème de la prostitution des enfants veuille être étudié très sérieusement, même si les éléments de connaissance réelle sont jusqu'ici limités et très fragmentaires.



Les ministres européens de la Justice, réunis à Lisbonne en juin 1988, ont notamment étudié le problème de la traite des enfants pour la prostitution: grâce à Interpol et à des associations privées. Chaque année dans le monde, 1 million d'enfants sont achetés, enlevés, ou contraints par d'autres moyens d'entrer dans le marché industriel du sexe. On estime à 5 milliards de dollars les bénéfices que la pègre internationale retire de l'exploitation sexuelle des enfants. Les trafics d'enfants ne concernent pas uniquement la prostitution mais aussi les transplants d'organes, le travail clandestin...

Il convient d'insister malgré tout sur le fait que l'on sait peu de chose sur la prostitution des enfants. Quant au grand public, il commence à la découvrir au travers de faits divers. A la vérité, ce grand public ne sait presque rien de la prostitution en général et notamment de la prostitution de millions de personnes, jeunes ou adultes des deux sexes, à travers le monde.

La prostitution des enfants est la même que celle des adultes sur bien des points :

- elle met en cause des valeurs éthiques d'ordre existentiel ;
- elle dépersonnalise l'individu et réduit l'être à l'état d'objet sexuel, dans un commerce national et international ;
- elle entraîne le mépris du corps — de son corps et du corps des partenaires. Michel (prostitué, 17 ans), séropositif, ne met pas de préservatifs : « *C'est tous des porcs, et ces salauds il faut qu'ils payent !* » ;
- elle représente la même exploitation financière, les mêmes trafics, les mêmes réseaux, les mêmes bénéfices astronomiques qui nourrissent les mêmes mafias et la même criminalité ;
- elle est à la fois cause et effet de la drogue et de l'alcoolisme ;
- dans la plupart des cas, jeunes et adultes sont prostitués par contrainte ;
- les traumatismes physiques, psychologiques et moraux sont identiques ;
- de plus en plus de personnes prostituées adultes ont “débuté” mineures et il est difficile de sortir ensuite de la prostitution pour bien des raisons. Rappelons seulement qu'il n'est pas simple, pour une personne qui a vécu de et dans la prostitution, d'accepter de vivre durant un mois avec un salaire correspondant aux gains d'une nuit ou d'une journée de passe. Cependant, nous connaissons des personnes qui gagnaient énormément d'argent et avaient un train de vie très luxueux et qui ont accepté, en quittant l'esclavage de la prostitution, de vivre dans des conditions très modestes, avec un travail payé au SMIC ;
- enfin — nous l'avons dit déjà — c'est la même atteinte à la dignité de la personne humaine, la même violation des droits de l'Homme.

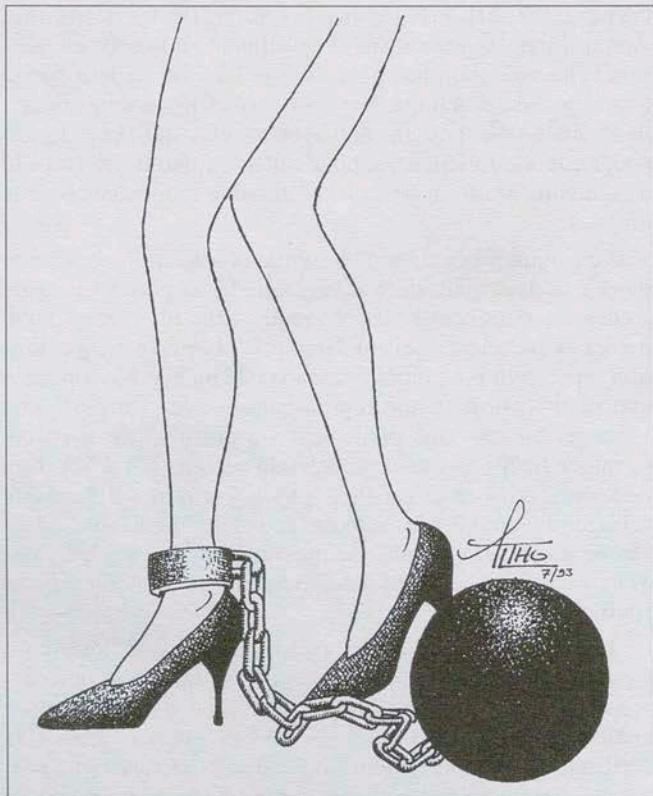
## Lien entre violence et prostitution

Les abus et les violences sexuelles sont considérés aujourd’hui, dans la majorité des pays qui s'en préoccupent, comme un problème très grave de société, parce qu'ils touchent une part très importante de la population, mais ils sont le plus souvent ignorés car recouverts par le silence de l'intimité familiale, dont nous évoquons l'importance au début de ce texte.

Les chiffres actuellement cités en France, tous milieux confondus, indiquent qu'une fille sur cinq et un garçon sur huit sont l'objet ou victimes d'abus sexuels.

Là aussi les idées reçues sont le plus souvent fausses :

- « *ce sont des adolescents !* » : le plus souvent les victimes ont entre 4 et 11 ans ;



— « *l'agression est brutale* » : le plus souvent, l'adhésion est obtenue par persuasion, chantage, menaces, ou corruption ;

— « *c'est un incident isolé* », ce qui est faux, puisque dans 88 % des cas, les abus sexuels sont répétés.

Et, s'il est vrai qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre violences sexuelles et prostitution des enfants, il y a, entre ces deux phénomènes, des rapports très étroits qui obligent à lutter contre ceux-là, si l'on veut combattre celle-ci. Il est cependant certain que l'inceste, beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit, le viol et les attouchements de toutes sortes (anaux, buccaux, génitaux) ne sont généralement pas du ressort direct de la prostitution.

Mais il convient de souligner que le phénomène de traumatisation et de destruction des abus et violences s'apparente, souvent de très près, aux effets destructeurs de la prostitution : dépersonnalisation, réduction à un objet sexuel, mépris du corps, exploitation, atteinte à la dignité de la personne humaine, difficulté d'adaptation, conduite masochiste, manque de confiance, etc. On pourrait s'étendre longuement sur les conséquences dramatiques d'ordre affectif, psychologique, sexuel et social. Signalons simplement les résultats d'une récente enquête américaine rapportant que 75 % des prostituées, 80 % des violeurs et 45 % des drogués auraient subi des violences sexuelles dans leur jeunesse.

Il en est de même des abuseurs sexuels. Souvent ces maltraitances n'ont pas été révélées ou ont été cachées. Pour eux, ce mimétisme leur fait dire, avec conviction, que « *c'est normal* » : il justifie à leurs yeux ces mœurs violentes à l'égard d'enfants.

A propos des facteurs socio-économiques qui, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, pousseraient des familles à louer ou à vendre leurs enfants, il faut éviter de généraliser, car ceci reste l'exception. Quand cela existe, n'y aurait-il pas une analogie avec le comportement de parents occidentaux qui louent ou prêtent leurs enfants dans des défilés de mannequins, pour des spots publicitaires ? Au Nord comme au Sud, nous nous rendons compte que l'enfant peut devenir pour des personnes fragiles l'objet d'un « marché ». L'excitation de la convoitise par la publicité n'a-t-il pas pour but d'inciter les plus faibles à passer à l'acte suggéré par l'image publicitaire ?

## Tu veux une vierge ?

**A**ctuellement, dans certains pays, des fillettes de 12-13 ans sont proposées à des hommes. On leur assure qu'elles sont vierges. L'homme paye cher. En fait, ces jeunes filles ont déjà été violées plusieurs fois. Pour faire croire au client qu'elles en sont à leur premier homme, on leur place dans le vagin une petite pochette de sang. Le plastique est si fin qu'il ne se perçoit pas. Au moment de la pénétration, du sang s'écoule. L'homme est convaincu que la jeune fille était vierge... Et qu'il ne risquait pas le sida.

### Lutte contre la prostitution et prévention

**L**'abolition du phénomène prostitutionnel s'enracine dans la lutte anti-esclavagiste des années 1870 et dans celles qui permirent l'avancée des valeurs humaines et du progrès social. Cette tendance est prise en compte par les mouvements abolitionnistes, comme par l'ONU, l'UNESCO, le BIT, l'OMS, le Conseil de l'Europe et l'Office mondial du tourisme. C'est dans ce cadre que la Commission des droits de l'Homme reçoit chaque année — par l'intermédiaire de ses experts — des témoignages accablants sur le développement de cet esclavage. Après vérification, ils sont utilisés pour interroger les pays qui violent les droits de l'Homme et les Conventions relatives aux droits de l'enfant et de la femme.

Nous sommes arrivés à un stade où il faut une cohérence rigoureuse en matière de législation nationale, en s'orientant vers ce qui est le plus conforme aux principes des Conventions internationales.

La première démarche serait de tendre vers une harmonisation par le haut, vue l'interdépendance des pays — désormais — sans frontières. Des textes existent, certains sont à amender, d'autres sont à promouvoir, mais ce qui est

essentiel, c'est la détermination politique d'aller dans le sens de la disparition du phénomène lui-même.

La loi et les principes qui la fondent sont les limites infranchissables à opposer fermement aux trafiquants de corps humains et aux tentatives de réglementation de la prostitution. Le législateur — mal informé sur les causes et conséquences de ce fléau — fait souvent preuve d'un laxisme coupable, alors qu'il devrait intervenir efficacement sur les causes physiologiques, psychologiques, morales et culturelles, ainsi que sur les conditions matérielles de vie et de survie qui génèrent le phénomène et participent à son développement, cela dans un contexte de perturbation et de déséquilibre économique.

Au siècle dernier, l'abolitionnisme est né de l'opposition à la légitimation de la prostitution (refus du système réglementariste français), il s'enracine dans la lutte anti-esclavagiste et l'avancée des valeurs démocratiques. Cette tendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours, puisque la Commission des droits de l'Homme de l'ONU inscrit la prostitution parmi les formes contemporaines d'esclavage.

Nous nous rendons compte que malgré les Conventions internationales sur les droits de l'enfant, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les enfants victimes de violences sexuelles sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes. Il faut se rendre à l'évidence : les mesures coercitives, les législations répressives ne suffisent pas à enrayer ces sévices. La prévention devient primordiale ; elle doit s'exercer à plusieurs niveaux :

— aller vers un changement des mentalités par un changement des comportements ; dans la relation dominant-dominé, il faut apprendre au plus fragile à réagir contre l'injustice ;

— aller vers une transformation de l'environnement politique, économique et social ; c'est-à-dire aller vers un **nouvel ordre économique mondial**, où l'humain, comme l'économique, ne soit plus mis exclusivement au service du profit. Ceci se traduit par l'installation d'une économie au service de l'humain et en particulier des plus déshérités, en privilégiant à la notion de Produit national brut (PNB) l'Indice de développement humain (IDH) qui prend en compte les efforts faits pour le développement de la santé, de l'enseignement, du logement, de la défense de l'environnement, plutôt que les dépenses pour l'armement et autres

choses moins vitales. Ainsi sont pris en considération les besoins des plus faibles et des plus fragiles dans nos sociétés ;

— faire passer la prévention des sévices sexuels par la psychologie appliquée, la reconnaissance de l'**Autre** différent (différence d'âge : bébés ou vieillards ; de conformité : handicapés ou non ; de mœurs, de religions, etc.), donc développer une plus grande attention aux relations entre enfants et adultes, faire en sorte que la société et les adultes portent un autre regard sur les enfants. Cela signifie échanges de solidarité malgré les différences, volonté d'être complémentaires, car, si l'on n'y prend pas garde, les relations entre adultes et enfants peuvent très vite glisser vers des rapports dominants-dominés, d'abus de pouvoir, de savoir, voire de violences sur les plus faibles ;

— développer aussi les aspects d'éthique universelle :

\* éthique financière : l'argent doit être un moyen d'échange, de partage et non d'asservissement des plus faibles par les dominateurs, détenteurs de fortunes colossales ;



\* éthique du corps humain : aucune partie du corps humain n'est commercialisable. Le fait de considérer le corps humain comme une marchandise, un produit de consommation est un phénomène universel qui tend à se développer ; néanmoins l'amorce d'une sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics est décelable. Ce qui est vrai pour l'utérus des mères porteuses doit l'être également pour le vagin ou le rectum des prostitué(e)s jeunes ou adultes, comme pour la commercialisation de n'importe quelle partie du corps humain ;

— s'attaquer au clientélisme : « *Sans clients, il n'y aurait pas de prostituées ni de proxénètes* », disait Alexandra, prostituée pendant 20 ans.

Le client a, jusqu'ici, été servi, dédouané, protégé dans son intégrité physique et garanti dans son intégrité sociale. Il faut aujourd'hui lutter contre les préjugés, cesser de justifier les "besoins irrépressibles" des hommes, qui servent à cautionner certaines violences sexuelles. Après avoir analysé les mécanismes qui fondent la demande, qui rendent possibles et perpétuent une réponse de type prostitution, nous avons à envisager et à proposer des alternatives à la relation sexuée autre que la relation marchande.

C'est pourquoi le Mouvement Le Cri organise du 11 au 13 novembre 1993, à Dijon, une université d'automne sur le thème "*Client qui es-tu ?*" (voir présentation page 43). Cette session n'est pas limitée à ceux qui, professionnellement ou par leur activité militante, sont en contact avec les personnes prostituées. Elle s'adresse à tous ceux qui s'inquiètent de voir exploitée la misère économique, relationnelle ou sexuelle, et s'interrogent sur les nouvelles demandes, les nouvelles offres, les multiples formes que prend de nos jours le phénomène prostitutionnel.

Mais il faut en même temps s'attaquer au milieu qui n'hésite pas à employer des arguments détonnantes. Pour faire face à ces moyens puissants, il faut répondre par l'action civique non-violente, par le développement du civisme et de la solidarité, en utilisant les moyens de communication les plus performants, en intervenant par groupe de pression d'associations démocratiques auprès des parlementaires nationaux, du Conseil de l'Europe, des organismes dépendant de l'ONU pour obtenir la disparition des paradis fiscaux.

## Pétition contre la prostitution des enfants

« *Je m'oppose fermement à la prostitution des enfants et j'estime que tout doit être fait pour mettre un terme définitif à l'abus sexuel des enfants par les touristes en Asie.*

*Je demande au Parlement français de voter une loi permettant de poursuivre devant les tribunaux français toute personne ayant abusé sexuellement d'un enfant, quel que soit le pays où s'est commis ce crime, ainsi que cela se fait déjà dans d'autres pays.* »

à adresser à :

**Partage avec les enfants du tiers-monde**

11 rue du Change, BP 311 - 60203 Compiègne cedex

Tél. 16/44 20 92 92

Cette campagne s'intègre dans une campagne mondiale décidée par plusieurs organismes réunis dans le Nord de la Thaïlande en 1990, suite aux recherches menées en Thaïlande, au Sri Lanka et aux Philippines sur les liens entre le tourisme et le développement de la prostitution, particulièrement des enfants.

Plus d'un million d'enfants sont actuellement prostitués. Des agences de voyage de nombreux pays — dont la France — se sont spécialisées dans la vente de circuits touristiques avec mise à disposition d'enfants, garçons ou filles (choisis parfois sur catalogues !).

L'absence de coordination et d'harmonisation des législations entre les différents Etats membres constitue un vide juridique qui reste à combler pour combattre efficacement la criminalité internationale, permettre les investigations, les opérations de dépistages et les saisies des produits de ces trafics. Cela correspond à la nécessité pour les Etats membres de structures internationales de prendre des mesures efficaces pour dépister les infractions, en vue de confisquer les produits des activités délictueuses, pour

combattre la grande criminalité et priver les criminels des produits de leurs activités illicites. Pour être efficaces, les Etats ne peuvent plus agir isolément, étant données les ramifications internationales des réseaux du grand banditisme. Comme pour la lutte concernant les stupéfiants, nous demandons l'adjonction à la Convention internationale du 2 décembre 1949 contre la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, un protocole additionnel pour lutter contre les "paradis fiscaux", exiger la levée du secret bancaire favorisant le blanchiment de l'argent.

En 1993, la suppression des frontières, avec la libre circulation des personnes et des capitaux, facilitera les trafics de personnes et "d'argent sale" issu des trafics criminels, argent blanchi dans des "paradis fiscaux" (il en existe 55 dans le monde, dont 12 à l'intérieur de la Communauté européenne : Danemark, Gibraltar, Grèce, Iles Anglo-Normandes, Ile de Man, Irlande, Luxembourg, Nouvelle-Calédonie, Pays-Bas, Polynésie française, Royaume-Uni, Saint-Pierre et Miquelon, "Dossiers & Documents", *Le Monde*, n° 184, janv. 1991).

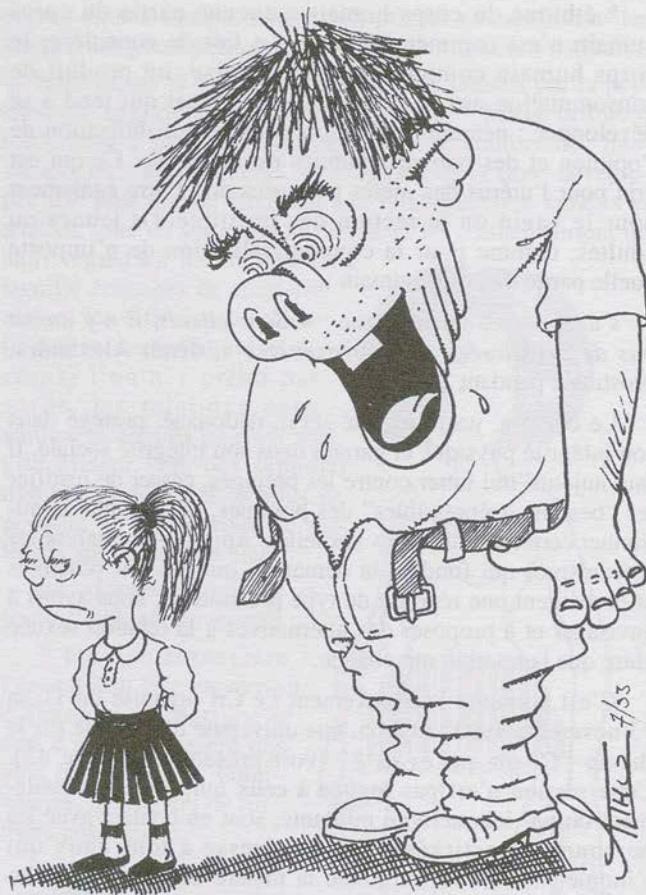
## On voudrait ne pas le croire

**E**n Thaïlande, la prostitution est le plus important pourvoyeur de devises. Quelques chiffres : 60 millions d'habitants, 1,5 millions de prostituées dont 800 000 filles de moins de 16 ans. Dans certains villages au nord du pays, on ne trouve plus une seule fille de plus de 13 ans. Les parents vendent les filles entre 2 000 et 9 000 F., non seulement parce qu'ils sont très pauvres, mais aussi pour acheter des télévisions et des voitures.

Budapest est aujourd'hui le "deuxième Bangkok". Phnom Penh est de nouveau un centre de prostitution, depuis que les troupes de l'ONU y stationnent (fin 1991).

Extrait du document *Des femmes surmontent la violence*, de la Conférence internationale de Bangkok, WRI, 1993.

Traduction Ina Ranson



Pendant ce temps le "milieu", telle une pieuvre, étend ses tentacules dans toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural.

Parmi les autres solutions d'actions non-violentes, il y a celles qui sont primordiales, comme la conscientisation par l'information. Elle n'aura d'effet que si les efforts sont menés conjointement dans les pays récepteurs de tourisme (les pays des victimes de la prostitution enfantine) et les pays émetteurs de tourisme (les pays des clients de la prostitution enfantine). Des efforts doivent être faits de part et d'autre (meilleure application des lois dans les uns, prise de conscience et répression des acteurs dangereux dans les autres), accompagnés d'échanges d'informations et

# La prostitution aujourd'hui

**Troisième université d'automne, du jeudi 11 novembre 10 h au samedi 13 à midi, à Dijon, à l'initiative du mouvement Le Cri qui travaille à l'information, la prévention et la réinsertion sociale. Cette rencontre est ouverte à tous.**

*Des débats suivront les interventions, pour lesquelles ont été invités les meilleurs spécialistes.*

## Aperçu du programme :

- Le besoin irrépressible et la violence sexuelle.
- Pénaliser le client ? En Suède, le client est soigné.
- Préjugés : souffrance sexuelle masculine ; éducation sexuelle masculine.
- Le besoin du client est si précieux qu'on s'organise pour le servir. Le besoin du client est si précieux qu'on s'organise pour s'en servir...
- Pédophilie, sexualité, prostitution, pornographie...
- Prospective : vers quelle sexualité ?

*Au cours de cette université sur la violence sexuelle interviendront :*

- M. **Jorge BARUDY**, pédopsychiatre à Bruxelles, directeur de EXIL (aide aux réfugiés politiques ayant subi des cas de torture) et de SOS Enfants-Familles (aide en cas d'inceste) ;
- Mme **Maryvonne DESBARATS** du CIFRES, Centre international de formation et de recherche en sexualité ;
- M. **André GISSELMAN**, expert psychiatre auprès des tribunaux ;
- Mme **Suzanne KEPES**, directrice honoraire d'enseignement à l'université de Paris XIII, médecin psychologue ;
- M. **Stev-Axel MANSON**, professeur de travail social à l'université de Göteborg et membre du groupe de travail sur la traite des femmes au Conseil de l'Europe ;
- Mme **Wassila TAMZALI**, chef de l'unité de coordination des activités relatives aux femmes à l'Unesco ;
- M. **Daniel WELZER-LANG**, enseignant-chercheur à l'université Louis Lumière (Lyon II), socio-anthropologue.

**Pour tout renseignement, contactez le Mouvement Le Cri,  
72 rue Berbisey, 21000 Dijon. Tél. 80 30 85 29**

d'actions conjuguées. Il y a également celles plus difficiles, parce que plus longues, comme la lutte contre les préjugés profondément ancrés, les clichés stéréotypés pour sortir la femme et l'enfant de cette opacité les assimilant à des objets, des articles ménagers. Dans ce combat, le soutien des organisations féministes et familiales est nécessaire pour comprendre et participer à la construction sociale du "masculin adulte du 3<sup>ème</sup> millénaire".

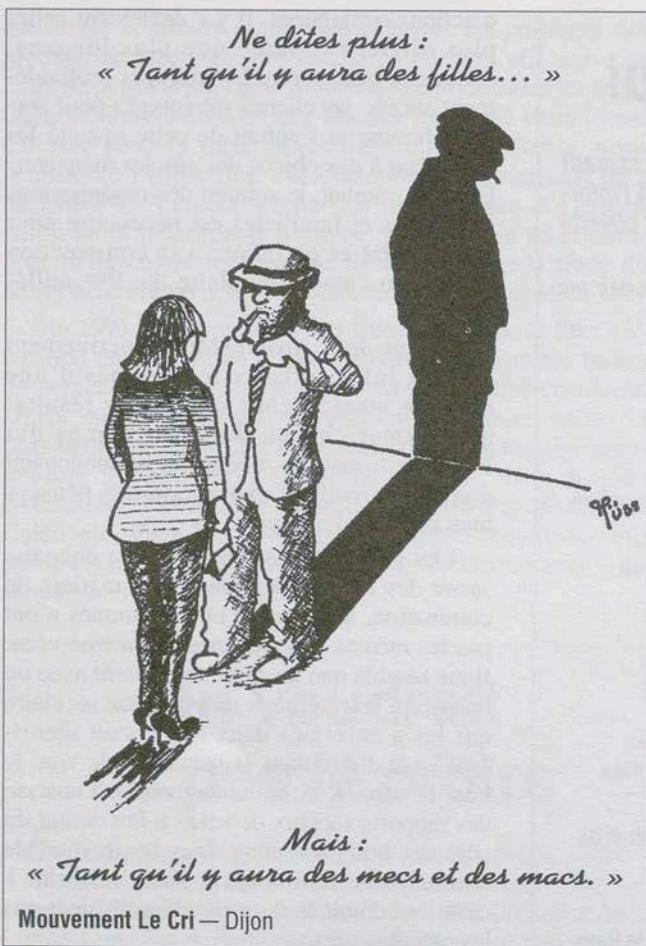
Il faut donc progresser collectivement dans la lutte antisexiste, non pas d'une manière manichéenne qui a pour résultat d'enfermer chacun dans des camps qui s'opposent, mais en s'écoulant mutuellement pour comprendre l'expression des pensées masculines et féminines.

Ces préjugés font obstacle à la connaissance des faits et des idées ; en matière de domination, les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes connaissances, le même vécu. Il me semble que les hommes partent avec un handicap, leur héritage sociologique séculaire qui les a enfermés dans un "cocon sécurisant", sûr d'être dans la normalité, le vrai, le bon, le naturel. A ma connaissance l'analyse des rapports sociaux de sexes a fait défaut du côté des hommes, étant dans la situation de dominateurs, ils n'avaient pas à réfléchir à celle des dominés dont ils n'éprouvaient pas les méfaits.

Ne faut-il pas susciter des vocations d'hommes militants, chercheurs objectifs, dans les différents secteurs où sévit encore la discrimination sexuelle pour alimenter réflexions et débats chez les hommes qui veulent changer les rapports entre hommes et femmes ?

Cela nous conduit :

— à démontrer le mécanisme dans lequel s'enchevêtre notre système social qui crée le machisme, apprend aux jeunes garçons, aux



hommes, les éléments de domination, de discrimination. Cela coûtera aux hommes de déconstruire les bastilles dans lesquelles sont enfermés des masculins aliénés, vivant en juxtaposition avec leurs congénères hommes femmes des rapports quotidiens qui pourraient être plus harmonieux ;

— à repérer les poches de résistance où sévissent domination et aliénation ;

— à agir pour que personne ne soit plus un objet mais un sujet, un individu responsable, solidaire, un citoyen à part entière.

- 1) Conférence organisée par la Fédération abolitionniste internationale (FAI), le Bureau international catholique de l'enfance (BICE) et le Service des mères marginalisées du Brésil ; 21 pays participèrent à cette conférence dont 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
- 2) Le Cri se préoccupe des différentes formes de marginalité, pour agir avec les intéressés sur les causes, en transformant les comportements par un changement de mentalité de l'opinion et des pouvoirs publics pour la prévention et la réinsertion des personnes en difficulté. Pendant trop longtemps le sort des personnes marginalisées a été "confié" à des associations caritatives ou sociales, qui agissent ponctuellement mais ne peuvent pas s'attaquer aux causes profondes de la marginalité, le plus souvent d'ordre économique, politique ou culturel. Nous pensons que la meilleure manière de s'attaquer à la disparition de ces fléaux est d'intervenir pour l'éradication des causes et surtout d'agir d'une manière préventive **ensemble**, car — pour plagier Clemenceau, qui disait que la guerre est quelque chose de trop sérieux pour être confiée aux seuls militaires — les problèmes évoqués présentement sont trop sérieux pour être confiés aux seuls travailleurs sociaux, policiers, magistrats, etc.
- 3) La FAI fédère des organisations nationales et internationales réparties sur tous les continents. Elle situe son action dans l'esprit de la Convention des Nations unies du 2 décembre 1949, pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Cette Convention déclare dans son préambule : « *La prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la Communauté.* »
- 4) Au sujet de l'incarcération de personnes pour viol,inceste ou pédophilie, nous nous sommes rendu compte — avec d'autres — que la prison, au lieu d'opérer un changement de comportement chez ces individus, aggravait plutôt leurs troubles. La répression carcérale n'est pas la bonne solution pour corriger leur comportement, pour empêcher la récidive. Une thérapie appropriée serait certainement plus profitable à ce genre de personnes, elle servirait de prévention et coûterait moins cher à la société que les séjours en prison.

Habitué à des actions de sensibilisation en milieux scolaire et universitaire, le Mouvement Le Cri dispose d'une importante documentation (bibliographie, livres, matériel audio-visuel, expositions) qu'il peut prêter à toute personne intéressée.

# Guerre et viols en ex-Yougoslavie

VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE\*

\* Historienne et anthropologue à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, a publié "La cruauté extrême en ex-Yougoslavie" dans *Esprit*, mars-avril 1993 ; "Le jeu des assassins" dans *Le Monde*, 13/01/1993. Auteur du livre *La culture de l'ivresse, un essai de phénoménologie historique*, Paris, éd. Quai Voltaire, 1991.

**D**ans toutes les guerres, les soldats de l'envahisseur violent des femmes. Armée, guerre et viol ont une longue histoire commune. Mais le viol de femmes bosniaques par des soldats serbes est soutenu par l'idéologie d'une purification ethnique.

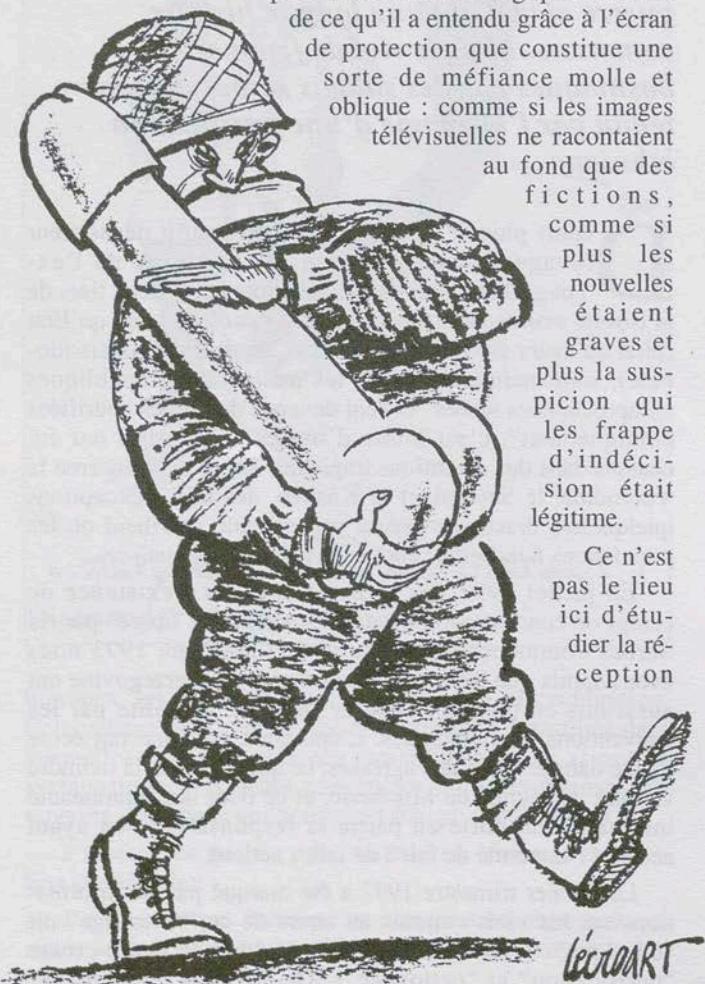
Depuis plus de deux ans déjà, un conflit dévastateur ravage certaines portions du territoire de l'ex-Yougoslavie : un tiers de la Croatie, les deux tiers de la Bosnie maintenant menacée pour sa survie en tant qu'Etat (bien qu'ayant été reconnue par la Communauté internationale), sont maintenant entre les mains des "Républiques autoproclamées serbes" et sont devenus des zones "purifiées ethniquement", c'est-à-dire d'où les non-Serbes ont été chassés dans des conditions tragiques. En ce qui concerne la Voïvodine, le Sandjak et le Kosovo, des lois d'exceptions quelquefois drastiques créent un véritable apartheid où les populations non-Serbes sont enfermées et stigmatisées.

En juillet 1992, les informations sur l'existence de camps de concentration existant en territoire "libéré" par les Serbes commençaient à filtrer. A l'automne 1993 nous avons appris que les nationalistes croates d'Herzégovine ont aussi mis en place ce type de pratique interdite par les conventions internationales. L'épuration ethnique fait école même dans le camp des agressés, ce qui n'est pas la moindre victoire du régime de Milosevic, et ce dont la Communauté internationale porte en partie la responsabilité en ayant accordé l'impunité de fait à de telles actions.

Le dernier trimestre 1992 a été marqué par les informations sur les viols commis au cours de ce "nettoyage" dit "ethnique" — le même mot qui désigne en serbo-croate "purification" et "nettoyage"<sup>1</sup>. De terribles témoignages

étaient publiés dans la presse, mais les mois ont passé et le silence est retombé. Ici nous sommes en présence d'un phénomène sociologique spécifique et lié à la forte médiatisation des informations tragiques : tout se passe comme si le consommateur d'images se protégeait de ce qu'il apprenait sur les écrans ou dans la presse, c'est-à-dire non directement, dans un double mécanisme : d'une part il amnésie les nouvelles récentes mais passées de mode, et il n'existe alors que le présent de l'information toujours nouvelle ; d'autre part il déréalise le tragique éventuel de ce qu'il a entendu grâce à l'écran de protection que constitue une sorte de méfiance molle et oblique : comme si les images télévisuelles ne racontaient au fond que des fictions, comme si plus les nouvelles étaient graves et plus la suspicion qui les frappe d'indécision était légitime.

Ce n'est pas le lieu ici d'étudier la réception



des informations dans une société comme la nôtre ; mais il faut reconnaître que lorsqu'elles sont données par l'intermédiaire d'autres vecteurs que les média (amis, familles ou victimes directement entendues) l'écoute est différente : quelque chose de la réalité de ce qui a été vécu se transmet, qui pétrifie et fait souffrir l'auditeur qui n'est plus seulement un pur spectateur.

L'effet de fiction ou de méfiance oblique en face de l'être humain dont la vie a été brisée par la purification ethnique, et qui se retrouve dans le camp de réfugié dans un état de dépendance absolue par rapport à l'aide humanitaire, ne joue plus avec autant de confort. Un mur sépare donc les témoins médecins, journalistes honnêtes, familles des victimes, qui se sont rapprochés du théâtre des événements et le citoyen lointain, qui au creux de son fauteuil et à la lueur blême des flambées télévisuelles du soir s'endort dans un soupir, « *oh comme c'est horrible* », murmure-t-il dans l'exquis confort de se sentir à l'abri.

Mais sur le terrain de la guerre, tout change et toute personne qui a été amenée à parler aux victimes de cette purification ethnique reçoit un choc : comment entendre ces récits ? Comment se fait-il qu'en France ils soient si peu écoutés, précisément ? C'est ainsi que la question des tortures et des viols n'a pas suscité autant de révolte nous semble-t-il qu'elle le méritait de la part des citoyens de ce pays.

Parmi les populations déplacées dont la plus grande masse a trouvé refuge en Croatie, se sont multipliés des problèmes de tous ordres, dont certains mirent les médecins et travailleurs sociaux sur la piste des viols : les tentatives de suicides, les hémorragies provoquées, les accouchements et abandons d'enfants, et aussi les tentatives de la part des maris de tuer leur femme lorsqu'ils apprennent ce qui s'est passé, les rejets de la part des familles d'enfants toutes jeunes et enceintes. Tous ces drames arrivent à l'hôpital et les médecins, gynécologues et psychiatres sont amenés à prendre en compte toutes ces souffrances.

Notre travail d'enquête nous a amenés à rencontrer certains d'entre eux et aussi à interroger les victimes de la purification ethnique en décembre 1992 et avril 1993<sup>2</sup>. Mais avant de présenter notre réflexion sur ce type spécifique de torture qu'est le viol, il faut présenter au lecteur le contexte dans lequel il a été rendu pensable, donc possible.

## Quelle guerre ?

Il n'est donc pas possible de comprendre la problématique des viols systématiques et des violences psycho-sexuelles dans cette guerre sans considérer au moins deux aspects spécifiques, l'un qui est lié au rapport de force sur le terrain et l'autre se situant plus au niveau idéologique et politique, aspects que nous résumons rapidement ici.

1°) Dès le départ et encore maintenant, malgré la relative reconstitution des forces armées du côté des agressés il y a sur le terrain une extrême inégalité des forces en présence : le plus souvent une seule armée, l'armée fédérale serbe ou celle des Serbes de Bosnie (la même en fait : mêmes cadres, même logistique) entoure des populations civiles désarmées. La purification ethnique effectuée sur deux tiers de la Bosnie et un tiers de la Croatie n'a pas été un travail difficile au plan militaire puisque le plus souvent chars, mitrailleuses, bombes sophistiquées, flotte aéroportée et navale au besoin, soldats entraînés et milices paramilitaires faisaient face à des villages ou petites villes emplies de populations civiles désarmées qui bien souvent (nous l'avons entendu dans beaucoup de témoignages) ne croyaient pas à cette guerre tant que les bombes ne pleuvaient pas.

Encore à présent les armes lourdes manquent cruellement aux forces des nations victimes de l'agression, parce qu'elles n'ont pas eu le temps ni les moyens de créer de véritables armées : l'unique appareil militaire de l'ex-Yougoslavie s'est retrouvé en effet à la suite des désistements et des purges entre les mains de Belgrade ; Milosevic détient toutes les structures policières, diplomatiques et militaires de l'ancien régime, biens en meubles et immeubles.

Cette inégalité, portée à son comble ici, du rapport de force sur le terrain est une donnée fondamentale pour comprendre ce qu'est la purification "ethnique" à l'intérieur de laquelle est devenu possible le viol systématique des femmes.

2°) La purification ethnique : d'après un ensemble très important maintenant de témoignages (rappelons que c'est par plusieurs centaines de milliers que les populations civiles ont fui : et chacune de ces personnes peut être interrogée, ce que tentent d'effectuer les institutions comme le UNHCR, tous les témoignages sont rassemblés à Genève),

on peut reconstituer ainsi la manière la plus fréquente dont cela se passe pour les villages et petites villes, chaque cas présentant bien sûr des variantes : il y a une première phase où l'armée entoure le village ou la petite ville, et bombarde. Puis les milices nationalistes comme les "aigles blancs" de Sesel ou les "tigres" d'Arkan entrent et sous prétexte de chercher des armes et des ennemis, alors ils terrorisent les familles déjà bouleversées par les bombardements, en pratiquant déjà égorgements, viols et vols, tortures diverses.

Les événements peuvent se dérouler en plusieurs temps : ainsi souvent les hommes et les jeunes gens sont emmenés à part, soit ils sont massacrés immédiatement ou en chemin, soit ils iront dans un camp de concentration où les sévices et les massacres seront un risque permanent, surtout la nuit dans certains cas (Tornpojle). Les femmes et les enfants seront chassés, souvent après avoir signé un papier selon lequel plus rien ne leur appartient ici, ce sont eux qui le plus souvent atterrissent dans le camp de réfugiés s'ils ont échappé à la cruauté des miliciens et à la détention dans les camps de viols. Les populations civiles sont gardées en monnaie d'échange contre les prisonniers dans divers centres de détention. Quelquefois elles pourront passer en territoire ami sans trop de délai.

Puis passent les camions de l'armée qui achèvent de voler ce qui peut l'être. Et enfin, le village ou la petite ville désignés comme "musulmans" seront systématiquement détruits, mosquée et cimetière compris, les archives sont brûlées, les monuments historiques aussi, et les sites naturels préservés avant seront minés. Lorsqu'il s'agit d'une ville moyenne dont la population oppose une résistance grâce à des groupes de réservistes et la présence d'armes légères disponibles (fusils de chasse, ou bonbonnes de gaz par exemple, pour fabriquer des bombes...), un siège accompagné de bombardements, où l'on affame par un blocus que les convois humanitaires auront du mal à franchir, et terrorise les populations civiles par les tirs des snipers, s'installe qui peut durer longtemps, comme on le voit dans les enclaves en Bosnie, dont Sarajevo est la capitale, ville martyr. Si les forces armées serbes finissent par entrer dans la ville comme à Vukovar, ou dans de nombreuses villes en Bosnie, les populations alors affolées tentent de fuir par tous les moyens, car il n'y a pas de merci ni de dialogue possible avec les vainqueurs : égorgements, viols et vols sont attestés

dans la plupart des cas. Ici la présence des observateurs étrangers est capitale car les nationalistes serbes veulent cacher cet aspect de leur action "militaire" : sous protection de la FORPRONU, les populations civiles montent dans des cars et peuvent quitter cet enfer. Ce point explique pourquoi les populations civiles se mettent en travers des roues des engins de la FORPRONU à Sebrenica comme à Mostar : il s'agit de leur survie et de celle de leurs familles.

Une variante de cette pratique se rencontre dans les endroits où une part non négligeable de la population serbe se réclame de la nouvelle "République auto-proclamée" : des lois spéciales seront alors édictées par les autorités locales (épurées des éléments non nationalistes) qui tendront à enfermer les non-Serbes dans un ghetto : interdiction de circuler de telle heure à telle heure, interdiction d'utiliser les véhicules à moteur, interdiction de travailler, interdiction de se baigner dans la rivière, porter un fil blanc sur le bras, etc. Nous n'avons pas le temps ici de rentrer dans le détail, mais il faut savoir que la terreur s'installe petit à petit chez les populations ainsi stigmatisée, car elles sont aussi les cibles de violences nocturnes pratiquées par des "éléments incontrôlés", ainsi que les appelle le pouvoir en place à Belgrade. Car actuellement, c'est ainsi que fonctionne la répression dans toute la nouvelle Yougoslavie, par l'intermédiaire des milices "incontrôlées" nocturnes. On sait que les forces de police sont impliquées dans ces milices qui sont en fait contrôlées par le pouvoir nationaliste.

Après avoir subi toutes ces interdictions légales, y compris celle de fermer sa porte la nuit<sup>3</sup>, y compris celle de pouvoir quitter les lieux, l'ordre est donné au contraire de partir sous certaines conditions, comme signer un abandon de tous ses biens, payer très cher le voyage, etc. Commence alors l'exode dans les cars, quelquefois à pied, avec le risque permanent de tomber sur des miliciens ou des soldats, qui voudront à leur tour voler. Lorsque l'on n'a plus rien, le risque est grand de perdre la vie ou pire.

La purification ethnique ne comporte donc pas d'extermination systématique des populations à "épurer", mais plutôt des massacres aléatoires et l'usage sur le terrain d'une cruauté physique extrême dans les pratiques de terreur : fuir est l'unique salut, ce qui est bien le but visé, faire partir définitivement l'autre ethnique. La destruction plus ou moins radicale des lieux dépend des décisions de la bureaucratie militaro-policière nationaliste.

Les viols s'inscrivent donc dans un contexte d'extrême inégalité dans ce face-à-face entre une armée au premier rang de laquelle se trouvent les milices nationalistes, et une population civile qui ne sait pas ce qui lui arrive.

3°) La seconde donnée sans laquelle il n'est pas possible de poser la question des viols dans cette guerre est d'ordre plus proprement politique, ou plutôt elle se situe à l'interface de l'anthropologie et du politique : l'idéologie nationaliste serbe repose sur un système de croyance que l'on retrouve dans bien des cultures différentes. Elle fait d'une communauté sociale une "ethnie" identifiée par la transmission dans la filiation, c'est-à-dire par les liens du sang. Dans les romans de Dobrica Cosic, qui a occupé de hautes fonctions à côté de Milosevic avant que celui-ci ne l'évincé, on peut repérer ce fil qui va du père au fils et qui vient du grand-père. Ce système accorde aux hommes la responsabilité quasi "ontologique" de la transmission, les femmes ne prenant part à cette dernière qu'en tant que passage obligé, sas, où doit s'effectuer la reproduction et où le "sang" est alors relayé par le sperme comme véhicule sacré. Elles sont ainsi responsables de la pureté de cette transmission en tant que gardiennes du passage.

La sexualité féminine est ainsi porteuse de la pureté de la nation "ethnique", un adultère est donc une souillure de l'ethnie, et un viol de la femme de l'ethnie ennemie une sorte de conquête par le dedans : double conquête que celle qui hypothèque un avenir dans cette matrice de futur qu'est le ventre féminin, et celle qui imprègne l'autre du "soi ethnique".

La notion de race est dévaluée dans la rhétorique de Milosevic, si habile. En effet toute la propagande serbe prétend se battre contre le "fascisme" des nazis et des oustachi (fascistes croates), qui eux-mêmes utilisaient cette notion de "race". Mais la notion d'ethnie, ou d'être ethnique, en inscrivant l'identité d'une communauté dans les liens de filiation joue en fait le même rôle que jouait jadis la notion de race : elle aide à construire des ennemis "ethniques" de toutes pièces, qui peuvent être alors une communauté toute entière en tant que telle, avec tous ses membres, vieux, femmes enceintes, enfants : toute la culture de ce groupe est honnie et exécrée, et l'architecture, les livres et les productions divers de ce groupe seront aussi des objectifs à détruire pour l'armée des purificateurs. En ce sens, on peut légitimement



comparer le projet politique du nationalisme extrême serbe avec le projet politique des nazis, compte tenu du fait que nous nous situons 50 ans plus tard dans notre histoire européenne, et que la petite Serbie n'est pas une puissance comparable à celle de l'Allemagne hitlérienne jadis : la petite Serbie qui se croit "grande" ne peut imaginer purifier toute la planète, elle ne peut que vouloir épurer son sol sacré des présences qui le souillent. La différence essentielle est là : cette épuration n'est pas une extermination, faire partir suffit. Mais le style de cruauté utilisé dans ce but de faire partir est spécifique : il vise au-delà de la mort physique ou du départ l'existence symbolique d'un groupe, sa légitimité à ses propres yeux, comme s'il fallait faire regretter aux victimes d'être nées, d'être ce qu'elles sont. Bien des exemples montrent ce type de cruauté à l'œuvre, comme ceux où l'on contraint les membres d'une même famille à pratiquer les violences sexuelles entre eux<sup>4</sup>.

La propagande qui s'est mise en place surtout à partir des années 1986 a su raviver ce système d'identification ancien qui accorde donc à la sexualité féminine une place quasi politique, et qui fait de l'homme le responsable de la transmission de l'"être ethnique serbe", expression souvent rencontrée dans cette propagande.

Il faut noter que la propagande nationaliste qui a usé et abusé de récits d'atrocités pour bouleverser les populations civiles serbes a effectué une innovation dans son contenu lorsqu'elle a accusé les Albanais du Kosovo de violer les femmes serbes, donnant ainsi une légitimité à d'anciennes peurs dont nulle enquête ou vérification digne de foi n'ont démontré la véracité. Cette propagande axée sur le viol porte la responsabilité d'avoir imprégné l'imaginaire de la nouvelle guerre dans ce contexte de violences sexuelles à venger. Les viols s'inscrivent dans cette guerre-ci de façon spécifique déjà à ce niveau-là : l'idéologie nationaliste des guerriers qui les pratiquent comme celle des politiques qui les décident donne une légitimation au viol comme tactique spécifique de l'ethnocide qui vise précisément là où se transmet l'ethnie à détruire. Mais aussi la propagande nationaliste a su inscrire les tortures sexuelles dans la panoplie des vengeance possibles, puisqu'elle a persuadé les populations serbes que c'est cela que l'ennemi leur fait.

Ainsi les viols dans cette guerre ne sont pas les inévitables bavures comme dans toute guerre, où ils sont pensés comme inévitables voire comme une récompense du guerrier, mais ils sont ici une tactique de purification ethnique par excellence, qui sera pratiquée de plus en tant que vengeance légitime<sup>5</sup>.

### Les tortures psycho-sexuelles

Nous appelons ainsi, à la suite des travaux de psychiatres qui travaillent avec les victimes d'atrocités dans cette guerre<sup>6</sup>, les cas de ces viols : souvent ils sont collectifs et aggravés de sévices, de plus ils sont souvent aussi perpétrés devant les membres de la famille, maris, parents, grands-parents.

Les viols interviennent à toutes les étapes de la purification ethnique telles que nous les avons esquissées plus haut : dès que les miliciens entrent dans le village, la maison, nous

trouvons des viols qui ressemblent ici aux viols des guerres coloniales ou d'invasion : l'armée entoure la maison, le soldat fait face à une famille, une femme est enceinte, une jeune fille se cache, et la vulnérabilité même des victimes qui les préserve en temps de paix est ici, dans la situation d'impunité, ce qui provoque le soldat. De nombreux viols sont commis dans cette guerre comme dans les autres, dont le nombre ne sera pas connu parce que les femmes les taïront. Les interruptions de grossesses pourraient être un indicateur, mais il aurait fallu pour effectuer ces calculs l'établissement d'une paix correcte. L'information nous a été donnée par des gynécologues ex-yougoslaves que de nombreuses paysannes bosniaques et citadines avaient choisi la solution du stérilet comme pratique contraceptives privilé-

giée ces dernières années ; de plus avec la malnutrition, la détresse de la guerre, et les mauvaises conditions de survie physique, les hivers surtout, il y a de fortes chances pour que ces viols de guerre ne soient pas suivis de grossesse dans la plupart des cas. Il y a aussi, comme variante, des viols de vengeance personnelle dans le cas de ces populations si proches : voisins, amis, collègues, professeurs, élèves, deviennent des bourreaux tout à coup. Un grand nombre de Serbes sont morts en défendant leurs amis. Mais les témoignages sont nombreux où la victime du viol connaît son ou ses violeurs, ce qui aggrave la souffrance morale de la victime.

Mais déjà à ce stade, celui où les soldats et miliciens entourent et entrent dans le village, il semble d'après les témoignages que les viols soient aussi plus que des simples bavures marginales. Ils sont commis au grand jour et en situation de totale impunité, comme les égorgements, comme s'ils en étaient le symétrique d'une certaine manière : on fait couler le sang "impur" de l'homme ennemi sur les sillons, sang devenu infécond, et on prend sa place dans le ventre de sa femme. Le viol est la façon de tuer une femme dans cette mentalité virile et guerrière. Nous n'avons pas eu mention d'égorgement de femmes systématique même si dans bien des cas l'usage du couteau a été fait contre elles.

De plus, déjà à ce premier stade de l'invasion armée, il semble que dans certains cas les viols soient systématiquement pratiqués<sup>7</sup> maison par maison. De toute façon, la situation de totale impunité, où le soldat sait qu'il ne risque rien, est ici renforcée par un encouragement venu de la part des autorités militaires à pratiquer ces viols, comme de nombreux témoignages nous l'indiquent.

A ce premier stade de la purification ethnique, nous trouvons donc à la fois les viols de guerre liés au chaos et à l'impunité, et aussi des pratiques de viols plus organisés semble-t-il, au moins dans certains cas. Les viols dits "de guerre" se rencontrent aussi lors des fuites et déplacements de personnes, lorsque femmes et filles sont trouvées en dehors des maisons.

Nous rencontrons dans les témoignages une seconde forme de viols lors de la détention des populations déportées : nous avons vu que le plus souvent les garçons au-dessus de seize ans et les hommes sont emmenés à part : ce sont eux,

## Soldats de l'ONU et bordels

**A** Mogadiscio, les témoignages de viols se multiplient aussi... mais les médias français se font discrets : les violeurs sont nos propres légionnaires. La télé préfère les images d'une femme lapidée sans expliquer le pourquoi de cette lapidation. Et un reportage sur la distribution du riz fera oublier les raisons de l'intervention : installer des troupes occidentales dans cette région de l'Afrique abandonnée par les Russes.

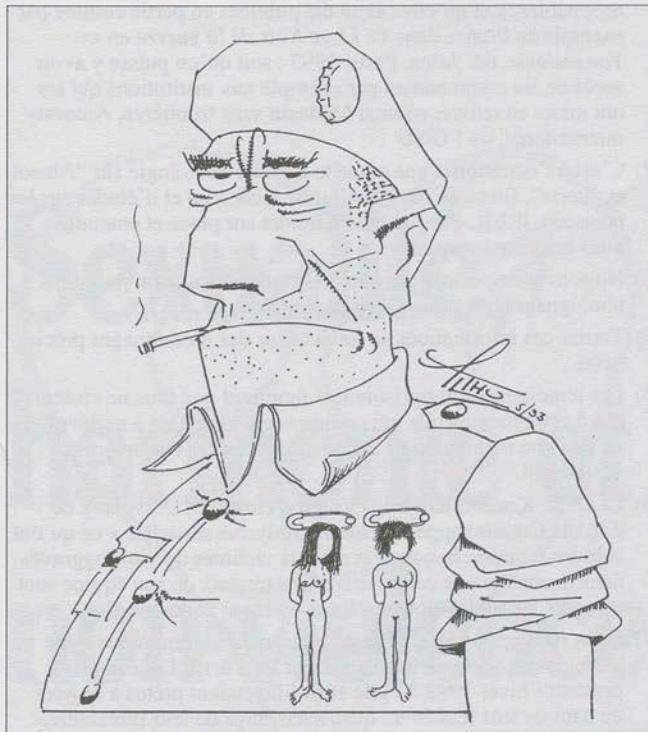
Les soldats du contingent japonais de l'ONU déployé au Cambodge sont eux aussi accusés d'emmener plus ou moins de force des femmes dans des bordels militaires. En Indonésie, les résistants de Timor ont eux aussi recueilli les témoignages de femmes emmenées de force dans les bordels et violées.

Partout où il a la guerre, partout où il y a des militaires, il y a des viols.

Davantage de militaires en Yougoslavie ne résoudra certainement pas la question des viols.

Extrait du mensuel *Silence* de mars 1993,  
4 rue Bodin, 69001 Lyon

surtout les notables, instituteurs, membres du culte, cadres, etc., qui sont les premières victimes des supplices et des égorgements, et plus tard dans les camps de concentration aussi. Femmes, enfants et personnes âgées sont emmenés aussi à part (pas toujours comme dans ce camp de Tornpolje où ce sont les hommes qui ont témoigné des viols perpétrés le soir sur les femmes et fillettes).



Dans certains cas de très jeunes filles, des femmes avec leurs enfants sont internés dans des endroits qui peuvent être très divers, hôtels, écoles, tout lieu clos peut faire l'affaire semble-t-il. Souvent elles ne savent pas où elles sont pendant six mois, et là ce sont les soldats et d'autres personnes hétéroclites, qui viennent et pratiquent le viol "systématiquement". Elles seront relâchées lorsqu'elles seront enceintes à moins qu'elles ne soient tuées. Nous n'avons pas d'éléments permettant d'affirmer que ces grossesses ont été le résultat d'ordres venus des autorités nationalistes où liés à

des initiatives des chefs de guerre locaux qui sont très importantes dans cette guerre. L'origine "politique" de ces grossesses reste une énigme, mais elles ne sont un projet cohérent qu'à l'intérieur de l'idéologie nationaliste extrême, nous l'avons vu. Sans doute est-ce une des pires actions que l'on peut commettre sur un être humain féminin ainsi amené à haïr et pouvoir tuer froidement la plus innocente présence au monde qui soit, celle d'un nouveau-né.

D'après les témoignages des survivantes soignées et suivies le plus souvent en psychothérapie aussi, de nombreux enfants meurent sous les coups des viols répétés, et de nombreuses femmes sont tuées après un laps de temps<sup>8</sup>.

Nous ne pourrons qu'après la guerre faire une évaluation de la fourchette plausible du nombre de femmes concernées par ces pratiques. Pour notre part, en fonction du degré de violence physique et morale exercée dans cet "ethnocide" sur les populations civiles de tous âges et sexes, et en fonctions des sources auxquelles nous avons pu avoir accès, et aussi sachant que pour les viols non suivis d'effets il n'y aura pas de témoignages (déjà nous avons connaissance de cas précis où le mari a voulu tuer sa femme, la mère chasser sa très jeune fille, quand ils ont appris qu'elle avait subi les viols), nous pensons que hélas la fourchette de plusieurs dizaine de milliers est plausible. Le chiffre des morts étant pour le moment évalué à plus de 200 000, 230 000, et celui des réfugiés victimes de la purification ethnique à presque un million de personnes<sup>9</sup>.

Les viols systématiques pratiqués jusqu'à ce que la victime soit enceinte et relâchée trop tard pour avorter, se rencontrent donc dans cette guerre, sans que l'on puisse pour autant en évaluer l'ampleur encore... L'écrivain bosniaque Jevad Kaharassan qui n'est sorti de Sarajevo qu'en mars 1993 a fait filmer par ses étudiants un bus venu des lignes serbes, rempli de jeunes femmes toutes enceintes au-delà du sixième mois, avec marqué en gros sur le côté : « *Pour Alija Izetbegovic, par ses Serbes* », c'est-à-dire, pour le président de la Bosnie, de la part de ceux qu'il voudrait encore présider dans une arrogance ici châtiée, c'est-à-dire de la part des Serbes de Bosnie.

On voit bien ici les racines patriarcales de l'idéologie qui sous-tend le viol : le président est comme un père ici blessé dans sa chair, car ses filles sont l'objet du crime par excellence, le pire que l'on puisse commettre contre elles et

contre leur père et leur frère, le viol suivi de grossesse : les Serbes de Bosnie alors disent dans le langage non-verbal du crime, nous ne sommes pas tes fils, ou bien des fils incestueux. Le viol est donc un échange de signification entre hommes, un duel identitaire qui met en jeu non seulement l'honneur, mais aussi la pureté de la lignée.

Tous les nationalismes extrêmes sont susceptibles de faire du viol une action "ethnique", mais certains pensent que la souillure va les contaminer eux : ainsi le modèle nazi de racisme excluait la viol comme tactique pensable (mais il a été pratiqué néanmoins) parce que la pureté de leur race devait être éloignée de tout contact de l'autre. Alors que les nationalistes serbes pensent plus en terme d'empreinte, d'emprise, sur l'autre ethnique grâce au viol. Mais ces deux systèmes sont des variations sur un même canevas qui lie terre, sang, et valeurs guerrières viriles, avec une exigence de pureté mystique.

En conclusion nous pouvons définir le viol comme une torture, et réciproquement, toute torture est un viol, qui met à nu le corps, le couvre de honte et de sang. Il est lié à la situation de guerre et d'impunité mais de nombreux éléments permettent ici de le définir pas seulement comme viol de guerre et langage des pulsions, mais aussi comme tactique de purification ethnique et donc comme acte systématique. Les viols sont sans doute commis par toutes les parties en tant que viols de guerre et comme viols de vengeance, mais il semble que seul l'appareil nationaliste serbe ait mis en place à une telle échelle les viols au cœur même de la pratique de l'épuration ethnique. Ce qui relève en fait de la logique profonde dans laquelle le nationalisme fanatique est enfermé et dans laquelle la matrice féminine est le lieu d'un enjeu politique.

- 1) Ainsi le médecin psychiatre M. Grappe recueillait au début septembre 1992 les témoignages de quatre hommes rentrés des camps de concentration de Tornpolje et Omarska sur les viols et les tortures. Tous ces témoignages ainsi que ceux que nous avons recueillis nous-mêmes (en décembre 1992 et en avril 1993 directement auprès des victimes de la purification ethnique ou auprès des médecins qui les ont soignées) se recoupent de façon très précise avec les documents d'enquêtes internationales accessibles, soit qu'elles aient été publiées en partie comme par exemple en France dans *Le Livre Noir de la guerre en ex-Yougoslavie*, éd. Arlea, Paris, 1993 ; soit qu'on puisse y avoir accès en les commandant par exemple aux institutions qui les ont mises en œuvre, comme Médecin sans frontières, Amnesty international, ou l'ONU.
- 2) C'est à l'occasion d'une enquête d'ethno-sociologie sur "Alcool et guerre", financée par l'Institut de recherche et d'études sur les boissons, IREB, que j'ai pu me rendre sur place et entendre ainsi ces témoignages.
- 3) Nous avons nous-mêmes entendu cette information parmi les témoignages que nous avons recueillis.
- 4) Toutes ces informations se fondent sur des témoignages précis, hélas.
- 5) Les témoignages des prisonniers montrent que tous ne croient pas à cette propagande qui commence maintenant à se dévoiler en tant que manipulation aux yeux des Serbes eux-mêmes, semble-t-il.
- 6) Le Dr D. Kozaric-Kovacic (Vrapsce Hospital, University de Zagreb, Croatie) appelle « *tortures psycho-sexuelles* » ce qu'ont subi les femmes, hommes et enfants victimes de viols aggravés dans le contexte de cette guerre. Les travaux de son équipe sont en cours de publication aux Etats-Unis sur cette question.
- 7) Nous remercions D. Cipiko de nous avoir communiqué cette lettre de cette femme bosniaque qui lui a écrit d'une enclave pendant l'hiver 1992-3 : elle et sa fille étaient prêtes à se jeter du haut de leur fenêtre au quatrième étage de leur immeuble, situé dans une petite ville envahie par l'armée fédérale : on les avait prévenues que les viols se pratiquaient systématiquement rue par rue de plus en plus près de chez elles. Ils se sont arrêtés avant qu'elles ne sautent : ils auraient aussi violé des femmes serbes dans ce cas-là, par erreur (il est en effet impossible de reconnaître les "ethnies" dans la population urbaine en Bosnie).
- 8) Nous avons recueilli des informations très précises auprès des personnels médecins psychiatres qui suivent dans le moyen terme des cas précis.
- 9) Le Haut-Commissariat au réfugiés (HCR) réajuste sans cesse les chiffres de ces populations qui changent sans cesse en fonction des arrivées et des départs. Là aussi un véritable bilan ne pourra être effectué qu'en temps de paix.

# Sexualité, harmonie et non-violence

ISABELLE FILLIOZAT\*

*La vie amoureuse est faite d'harmonie.  
L'acte sexuel ne demande qu'à être  
respectueux et beau.*

Tous et toutes recherchent l'amour, l'union avec l'autre, et l'harmonie qui en découle (Harmonie est fille de Mars et de Vénus). La sexualité est probablement la plus grande des sources de joie et de jouissance terrestre. Elle est pourtant fréquemment empreinte de violence et marquée par les rapports de force. D'où vient que la sphère du plus intime rapprochement entre deux êtres soit le lieu de tant de haine ? Qu'est-ce qui a permis la perversion de l'amour ? La violence a toujours un lien avec la peur, le pouvoir, l'ignorance, et la distance à l'autre... Plusieurs ordres de réponses peuvent être suggérés. Ils ne s'excluent pas. Ils se complètent.

On dit que l'homme a peur de la femme, sa sexualité mystérieuse et puissante le fascine mais aussi l'intimide. Il lui faut la contrôler pour ne pas être dépassé. Et puis la fusion amoureuse ressemble de si près à la symbiose maternelle dans laquelle nous avons baigné à l'aube de notre vie. S'y abandonner serait perdre ses repères, voire son identité... C'est compliqué pour la femme comme pour l'homme, quoique pour celui-ci, la chose s'aggrave du fait de la pénétration. Il lui faut à tout prix se défendre de toute tentation de retour dans la mère, dominer cette femme trop puissante qui risquerait de l'avaler. Les peurs, pour demeurer inconscientes n'en sont guère que plus virulentes. Elles s'expriment dans des symptômes divers, éjaculation précoce ou impossible, impuissance, don juanisme (il séduit mais ne passe pas à l'acte), ou passage à l'acte effréné. Ceux-là font parfois jouir les femmes avec doigté mais ne font jamais l'amour. Ils éjaculent, certes, mais ils ne lâchent jamais le contrôle, de peur d'être absorbés dans le monde féminin. Cette terreur tapie dans l'inconscient se double d'une grande agressivité contre la mère, castratrice ou séductrice.

\* Psychothérapeute. Auteur des livres *Le Corps Messager*, Paris, éd. La Méridienne, et *Trouver son propre chemin*, Paris, éd. L'Age du Verseau, 1991, en Presses Pocket, 1992.

Certaines mères ont pu être maltraitantes, d'autres au contraire ont été trop fusionnelles. Insatisfaites dans leur couple, elles ont pu reporter leurs attentes affectives sur leur fils sans jamais réussir à lui dire clairement « *non, je ne me marierai ni ne ferai jamais l'amour avec toi* ». Nombre d'hommes ressentent le besoin irrépressible — dans le fantasme ou dans la réalité — d'avilir la femme, de la posséder, de la salir, l'utilisant en fait comme outil de vengeance.

## **Et puis qui a appris à faire l'amour ?**

**O**n ne parle pas de ces choses-là ou alors sur le registre grivois... L'éducation sexuelle que nous distillons à nos enfants aujourd'hui dans les écoles reste très technique et centrée sur la procréation. Les dimensions du désir et du plaisir restent le plus souvent absentes du discours des professeurs comme de celui des parents.

## **Obéissance et soumission**



Nadia et sa fille Tina, toujours prisonnières au Yémen

**C**'est à Téhéran dans l'Iran de Khomeiny que Sayed Mahmoody, immigrant iranien, citoyen américain depuis une vingtaine d'années et médecin à Détroit, emmène, en 1984, sa femme Betty (blanche américaine) et leur fille Mahtob (4 ans) pour les vacances qui devaient durer deux semaines.

*En fait de vacances, c'est d'un enlèvement qu'il s'agit. A leur arrivée à Téhéran, Sayed annonce à sa femme qu'elle ne retournera pas aux Etats-Unis, ni elle, ni sa fille qui, selon la loi de l'Iran sont Iraniennes. Sa lutte pour rester elle-même, c'est-à-dire Américaine et retrouver la liberté durera deux ans, deux années terribles. Elle trouvera finalement un passeur et franchira, en hiver, avec sa fille, les hautes montagnes du Kurdistan, et retrouvera enfin la liberté.*

*Zana Muhsen avait 15 ans, sa sœur Nadia 14. Leur mère est Anglaise, leur père yéménite émigré à Birmingham. Encore le coup de vacances... Zana et Nadia partent elles aussi pour deux semaines dans la famille de leur père au Yémen. Ce que bien sûr, elles ne savent pas, c'est que leur père les a vendues (pour 13 000 francs) à deux jeunes Yéménites. Arrivées là-bas elles s'entendent dire : « Voici vos maris. » Selon la loi du pays, filles et « épouses » de Yéménites, elles ne sont plus Britanniques mais Yéménites. Une seule règle pour elles : obéissance et soumission. Contre leur gré, elles seront enceintes, puis mères. La lutte de Zana Muhsen pour retrouver la liberté durera sept années. Nadia Muhsen, elle, n'a pu, jusqu'ici, sortir du village perdu au Yémen ; depuis le départ de sa sœur, elle a mis au monde un troisième enfant.*

Ces cas sont rapportés dans le livre *Vendues* de Zana Muhsen et Andrew Crofts, éd. Fixot, Paris, 308 p., 119 F.

Le sexe est encore tabou dans notre culture, malgré le minitel rose, la multiplication des partenaires et les allusions érotiques quasi permanentes dans l'environnement. Il est devenu un produit de consommation, et on en parle comme tel. Mais la réalité de ce qui se passe dans l'intimité reste majoritairement couvert d'une pudeur marquée de doutes et de culpabilité. Peu osent discuter avec leurs amis (ou même avec leur partenaire) de ce qu'ils ressentent au lit. Sourires gênés ou rires gras accompagnant les blagues cochonnes, servent un même but : maintenir le tabou. Une des activités les plus importantes de la vie humaine est presque totalement passée sous silence. Comment s'étonner alors qu'elle soit le lieu de tous les fantasmes ?

La sexualité est à l'origine de toute vie humaine. Qui dit origine dit Genèse et péché originel. Depuis saint Augustin, la sexualité d'Adam et Eve est marquée du sceau du Malin. Par leurs interprétations, de nombreux théologiens ont réussi à nous faire croire que c'est un péché de chair qui a chassé les deux premiers humains du paradis. La femme bien sûr étant porteuse de la tentation donc coupable. L'homme étant incapable de lui résister, donc décreté non responsable de ses actes. Combien d'hommes ont ainsi justifié le viol de femmes voire de leur propre fille par cet argument : « *C'est elle qui m'a provoqué* » ?

Dans la Bible, le premier récit de la création dit que la femme est égale à l'homme : « *Homme et femme il les créa.* » Une tradition juive nomme Lilith la première femme. Consciente d'avoir été créée égale à l'homme, elle refuse la domination d'Adam, ce qu'il supporte mal. Elle part avec Satan. Dieu crée alors une autre créature plus docile pour le pauvre Adam, à partir d'une de ses côtes — mais Lilith reviendra tenter Adam quand il sera lassé d'Eve.

Depuis toujours donc la femme est la tentatrice, hantée par le désir de la chair, celle qui provoque, et qui donc est responsable (coupable) de l'excitation qu'elle éveille. Il faut la punir. L'Inquisition s'y est employée. Lancée par une bulle du pape Innocent VIII, la chasse aux "sorcières" commence en 1484. Elle durera plusieurs siècles. Dans le *Maleus Maleficarum*<sup>1</sup> on trouve cette phrase édifiante : « *Toute sorcellerie vient des passions charnelles, qui dans les femmes sont insatiables.* » La chose est claire et entendue ! Grâce à l'équation femme = sexe = sorcière, une simple dénonciation est suffisante à prouver la culpabilité de la

suspecte. L'accusée est torturée jusqu'à ce qu'elle signe une confession préparée par l'Inquisiteur, dans laquelle elle avoue commerçer avec Satan et se livrer à des pratiques obscènes. La signature est récompensée par la mort par simple strangulation. Celles qui persistent à clamer leur innocence, sont brûlées vives (on notera qu'outre la sexualité, l'Inquisition poursuivait la connaissance. Toute pensée ou découverte allant à l'encontre du dogme établi était rapidement déclaré hérétique... Encore une fois, l'arbre de la connaissance est associé au sexe et au péché).

Tant d'abus ont été possibles et ont pu durer si longtemps parce qu'ils servaient l'ordre patriarcal. « *Le puritanisme accompagne toujours et partout toute dictature, qu'elle soit militaire, politique ou religieuse. L'énergie sexuelle réprimée alimente un fanatisme dont l'idéologie en place a un besoin absolu pour se maintenir et conquérir* »<sup>2</sup>. Toutes les sociétés matriarques sont pacifiques et égaliataires. On n'y décèle ni rang, ni classe, ni hiérarchie. La fin du néolithique voit apparaître la propriété privée et le vol, le pouvoir des hommes et la hiérarchie, les guerres. Cinq millions d'années d'égalité sexuelle ont laissé la place à une ère de compétition, de conquête et de possession.

Le patriarcat est né avec la transmission par héritage. Pour s'assurer de la fidélité de sa femme, seul gage de sa paternité sur les enfants qu'elle met au monde, l'homme a inventé le mariage et fait passer son message : « *Une femme est faite pour avoir des enfants et servir son mari.* » Le patriarcat n'a eu de cesse que de commander aux femmes de renier leur corps, d'étouffer leurs désirs, et de se soumettre à l'autorité mâle. Il a réussi à tel point qu'encore aujourd'hui on entend nombre de femmes soutenir avec conviction que les hommes ont davantage de désir et de besoins sexuels qu'elles. Alors que la réalité physiologique est exactement inverse. Mais on ne peut sentir le manque de ce qu'on ne connaît pas.

L'excision n'a pas été nécessaire en Occident, pour rendre les femmes "sages", l'ignorance a suffi. Et si Kinsey, Masters et Johnson, puis Gräfenberg (et Ladas, Whipple, Perry) ont lancé d'énormes pavés dans la mare, si le MLF a permis un bref instant aux femmes de se réapproprier leur corps en les informant et en leur permettant de parler vrai avec les copines, tout cela est comme retombé dans l'oubli. Le corps des femmes est redevenu objet de séduction, objet

## Le produit publicitaire, entremetteur sexuel

**S**imple auxiliaire au départ, le produit finit par jouer un rôle si fréquent, si nécessaire, qu'il en devient le moteur même de la vie sexuelle : sans son entremise, point d'amours. Les exemples sont légion :

- « Avec *Impulse*, tout peut arriver » : ce déodorant suffit à toucher un passant qui court offrir un bouquet à celle qui l'a ému. Mais cet hommage s'adresse-t-il à la belle... ou au déodorant ?
- Les sous-vêtements Jil : la femme devient folle de l'homme qui se couvre d'une pareille tunique. Mais que caresse-t-elle : l'homme ou le maillot ? Le produit est le véritable héros, qui acquiert un statut de philtre d'amour.
- Le savon Camay. Elle prend son bain, il a envie d'elle, mais elle doit préablement se laver. Une fois préparée par les caresses du savon, elle lui dit avec du sexe dans la voix et du déshabillé dans l'œil : « Toujours envie de toucher ? » Le savon permet l'accomplissement du désir. Voilà le philtre qui devient lubrifiant...
- Men-vert. Un parfum pour hommes qui suractive les femmes. Il n'a même pas le temps de reboucher le flacon, elle surgit derrière lui et l'étreint. Sous la violence de l'étreinte, le liquide jaillit du flacon. Ça symbolise quoi ?
- Chocoletti. L'amoureux croque le chocolat entre les dents de sa partenaire ; puis ils s'embrassent. A travers cette aimable scène qui fait du chocolat le moyen du baiser, le publicitaire fait du baiser le moyen de corser le chocolat. [...]

L'érotisation de l'univers publicitaire ne se limite évidemment pas à la sexualisation des choses, elle joue aussi sur notre façon de les regarder, rêver, désirer. La désirabilité indistincte des produits et des fantasmes qui leur sont liés dans le scénario publicitaire est induite en nous par tout un travail de mise en scène, de modélisation musicale ou visuelle de nos pulsions. Les objets se meuvent pour émouvoir. Ils se meuvent en rythme, ils dansent dans nos têtes ; une sorte de trépidation libidinale incessante semble devoir présider à toute conduite d'achat. Mais c'est la caméra qui joue le rôle essentiel : c'est en apprenant à voir qu'on apprend à désirer. La relation à l'image prépare la relation à l'objet, et la consommation des images de l'amour prépare l'appropriation du partenaire sexuel comme simple objet, en gros ou en détail.

Extrait du livre de François Brune, *Le bonheur conforme, essai sur la normalisation publicitaire*, éd. Gallimard, Paris, 1985, pp. 224-225 et 229.

de désir... et de consommation. Sous-informées, culpabilisées, et convaincues qu'il est normal pour une femme d'avoir peu de désir, la plupart ne recherchent même pas l'éveil de leur potentiel. D'autant que, c'est bien connu, une femme qui éprouve trop de plaisir est une salope. Si tout de même la libération sexuelle a fait quelque peu évolué les choses, le nombre de femmes qui simulent l'orgasme est encore tout simplement effarant (et ce même parmi les Don Juanes). Il est vrai qu'il est plus facile de déclencher l'orgasme masculin, et si l'homme se contente de se mettre sur la femme et d'aller et venir en elle plus ou moins brutalement pendant qu'elle reste passive, on comprend qu'elles s'ennuient et finissent par décréter qu'elles n'aiment pas ça. Elles ne peuvent même pas imaginer à quelles jouissances elles peuvent prétendre en étant plus actives.

Chaque orgasme accompagné d'une éjaculation fatigue l'homme, qui, même très viril, n'en peut plus après 3 ou 4 éjaculats. Tandis que plus elle a d'orgasmes, plus ils sont forts et plus elle peut en avoir. Masters and Johnson l'ont démontré, toutes les femmes — correctement stimulées — parviennent à avoir 50 orgasmes consécutifs.

Mais quelle terreur aussi parfois quand le grand orgasme arrive sans information... Nombre de femmes se sont crues anormales en découvrant qu'elles émettaient un liquide clair qui n'était manifestement pas de l'urine. Si quelques-unes, éblouies par tant de jouissance, ont accepté le phénomène et l'ont fait accepter à leur partenaire, l'éjaculation féminine reste très culpabilisée. Et nombreuses sont celles qui, pour ne pas effrayer leur ami ont appris à réprimer leurs orgasmes. Il faut dire qu'il y a encore des médecins capables de soutenir la thèse de l'urine, voire de diagnostiquer une incontinence de stress et de proposer une opération ! ! Les femmes elles-mêmes doutent, elles ne l'ont jamais connue, jusqu'à ce qu'un amant par une stimulation plus efficace que les autres ne la déclenche chez elles (sur le point G, au doigt ou au pénis).

## Quelle cause sert donc tant de répression sexuelle ?

Il est bien connu que la passion amoureuse nous détourne de tout. Carrière, entreprise, argent, et même conventions sociales... Rien de tout cela ne revêt plus guère d'importance aux yeux des amants, qui n'ont qu'un désir, fusionner. Imaginez un instant l'état de la société si l'amour habitait les cœurs ? Il faut prévenir de ce désastre ! Tout notre système éducatif s'y emploie : réprimer les pulsions, les désirs, la créativité personnelle, apprendre aux enfants à se conformer à des règles, à obéir à l'autorité. Le système dans lequel nous vivons ne tient qu'au prix d'une terrible répression émotionnelle, nous en payons le prix en maladies diverses, dépressions, et manque de sens à la vie. La quantité de médicaments, somnifères, anti-dépresseurs, anxiolytiques, relaxants que nous consommons, nous donne une idée sur l'étendue du problème.

La sublimation de nos pulsions nous a certes permis de construire voitures, téléphones et ordinateurs... Mais l'humain d'aujourd'hui s'est distancié de ses affects à tel point qu'il s'est séparé de son cœur. Ayant imposé silence à ses propres souffrances, il a grandi en insensibilité à l'autre et est devenu capable d'asservir et d'exploiter à son profit des représentants de sa propre espèce et tout ce qui est vivant. Semant la destruction sur son passage, sans complexes car souvent sans conscience.

*« Les dieux que j'ai adorés  
exigeaient la Danse de la mort...  
Peut-être que les femmes devraient  
se voir confier  
la responsabilité du monde  
parce qu'elles sont guidées par l'émotion  
et non par l'intellect. »*

Ceci est une confession écrite par Adolph Eichman en prison en Israël, alors que condamné à mort, il attendait la pendaison. « Face à la mort on réfléchit, même quand on s'appelle Eichman »<sup>3</sup>.

Pour qu'hommes et femmes sortent du système qui les limite, c'est pourtant simple, il suffit de réapprendre à respirer. Pour contrôler nos émotions nous avons en effet appris

depuis tout petits à bloquer notre souffle. Observez la différence entre un nourrisson et un adulte. Tout le corps du premier respire. Tandis que chez le second, seul le haut des poumons se soulève sur l'inspiration.

Une respiration naturelle pénètre jusque dans le bas des poumons, le mouvement s'étend jusqu'au bassin, et le ventre se gonfle bien davantage que la poitrine. Mais respirer ainsi libère les tensions du corps, oxygène les tissus, et réveille... les souffrances passées, toutes les terreurs, toutes les douleurs et frustrations d'enfant... tout ce que le blocage du diaphragme avait permis de taire. Une véritable libération sexuelle ne peut passer que par une libération de la respiration et donc des émotions.

## La sexualité non-violente

Une respiration trop faible réduit notamment les sensations corporelles, donc les capacités de jouissance. Quand on respire trop peu, on doit avoir recours à des fantasmes pour se stimuler. Porte-jarretelles et images pornos, loin de signifier une quelconque libération sont des manifestations de la répression sexuelle. Plus le cœur et le corps sont dissociés, plus nous avons besoin d'artifices. N'ayant jamais connu autre chose, nous nourrissons nos fantasmes des seules images que nous possédons de la sexualité, celles que nous proposent la littérature, les films, la publicité, le minitel, celles aussi issues de notre inconscient, alimenté par la répression de nos affects. Des images simplistes qui confirment souvent bien ce que nos parents nous ont transmis : le sexe, c'est sale ; l'homme possède et hormis quelques "cochonnes" la femme est soumise ; et la pénétration est violente.

Une sexualité non-violente implique tout d'abord de se distancier de telles images, et d'apprendre à respirer pour mieux sentir. Celui (celle) qui réapprend le souffle naturel découvre souvent, une fois dépassés les blocages, des sensations orgasmiques totalement inconnues de lui (d'elle) jusqu'alors.

Une relation sexuelle harmonieuse ne peut se dérouler qu'entre deux êtres différents mais égaux en droit, qui se respectent en tant que tels et n'utilisent pas leurs corps

comme objets de plaisir ou supports de fantasmes. J'aime les "femmes" dit-il, avouant en fait ainsi son incapacité à aimer une femme. Il "aime" les femmes comme des gâteaux, pour le plaisir qu'elles lui fournissent.

Le vrai prélude consiste à créer un rapport intime, physique et physique, chacun s'imprégnant de la présence totale de l'autre. Quand l'ouverture intérieure à l'autre précède le geste érotique, les caresses génitales sont presque superflues. La pénétration se fait en douceur dans un vagin spontanément ouvert et lubrifié. Quand la femme maîtrise sa musculature vaginale, qu'elle sait s'ouvrir et se fermer, caresser le pénis introduit en elle grâce aux contractions de son pubo-coccygien, l'acte sexuel n'a besoin d'aucune brutalité. Elle atteint rapidement l'extase en guidant le membre en elle de façon à obtenir une stimulation maximale de cette zone vaginale ultra-sensible, son point G (de Gräfenberg). Respiration profonde aidant, tout le corps devient érogène, et les caresses font monter l'excitation en douceur. L'orgasme (toujours à condition de respirer), ne se limitant pas à la zone génitale est alors beaucoup plus puissant, invitant l'homme comme la femme à s'abandonner à une puissante vague parcourant tout le corps. Après avoir éjaculé, l'homme dissocié se sent souvent épuisé, il s'endort ou éprouve l'envie de s'écartier de sa partenaire, de fumer une cigarette. Dans l'amour avec le cœur, les deux amants peuvent s'endormir l'un dans l'autre, en tous cas ils ont échangé tant d'énergie que leurs corps sont encore baignés d'une même lumière, loin d'être "rassasiés" l'un de l'autre, ils cherchent à maintenir la proximité ressentie.

## Non à la passivité

La passivité fait le lit de la violence. Promouvoir une sexualité non-violente, consiste pour les femmes à devenir plus actives, à choisir les positions, à demander les caresses qui leur conviennent. Les hommes, eux, ont besoin de retrouver leur sensibilité amoindrie par la culture. En quittant plus tôt leur bureau pour être plus proches corporellement de leurs enfants, surtout quand ils sont tout-petits, les papas découvriront en eux des espaces de fraîcheur et de sensibilité inconnus (sans se féminiser pour autant !). Donner des soins quotidiennement à un bébé rend attentif et réceptif.

L'harmonie du couple repose aussi sur une totale égalité des deux partenaires, et pas seulement au lit. Le partage équitable des tâches ménagères (quand les deux partenaires travaillent) est un préalable absolu à l'épanouissement sexuel. Seuls les hommes diront que ça n'a aucun rapport. Il est difficile de se sentir respectée quand on est l'exclusive laveuse de slips et repasseuse de chemises. Si nombre de femmes, habituées à l'injustice, ne disent rien, elles n'en accumulent pas moins de ressentiment. Et la rancune éteint le désir. Sortir des rapports de force et de domination demande une grande vigilance des deux partenaires. Les habitudes sont anciennes et les inconscients collectifs masculins et féminins puissants !

On ne peut aimer vraiment que dans l'égalité, la liberté et le respect des besoins de chacun.

## BIBLIOGRAPHIE

Borneman Ernest, *Le patriarchat*, Paris, PUF, 1979.

Kahn-Ladas Alice, Whipple Beverly, Perry John, *Le point G et autres découvertes sur la sexualité humaine*, Paris, Robert Laffont, 1982.

Van Lysebeth André, *Tantra, le culte de la féminité*, Paris, Flammarion, 1992.

1) Cet ouvrage — rédigé par les dominicains Kramer et Sprenger et publié en 1486 — est plus connu sous le titre *Le marteau des sorcières*. Il a connu 36 éditions, la dernière datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

2) André Van Lysebeth, *Tantra, le culte de la féminité*, Paris, Flammarion, 1992, p. 214.

3) André Van Lysebeth, *op. cit.*, p. 185.

# Les abus sexuels à l'égard des enfants

ALAIN REFALO

Les dessins qui illustrent ici les pages d'ANV proviennent de la brochure A l'égard des enfants, comment leur en parler ? réalisée en 1990 à l'initiative du secrétariat d'Etat à la famille. Cette brochure est disponible en téléphonant au 05 05 41 41 (téléphone vert).

*Devant l'ampleur maintenant reconnue des abus sexuels sur des enfants, le ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, a, en 1988, produit des documents destinés aux instituteurs et éducateurs pour établir une prévention efficace. Alain Refalo en présente quelques-uns.\**

Les abus sexuels ont comme auteurs des adultes et comme victimes des enfants, des mineurs. Il n'est bien entendu pas question de nier ici l'existence ou la réalité d'abus sexuels entre adultes dont la manifestation la plus grave est le viol. Si les réflexions, les mécanismes peuvent être de même nature, les formes de prise en charge et de prévention diffèrent. Selon le professeur Kempe, fondateur de l'ISPCAN (Société internationale pour la protection des enfants abusés et maltraités), « l'abus sexuel se définit comme la participation d'un enfant ou d'un adolescent mineur à des activités sexuelles qu'il n'est pas en mesure de comprendre, qui sont inappropriées à son âge et à son développement psycho-sexuel, qu'il subit sous la contrainte par violence ou séduction ou qui transgressent les tabous sociaux ». Mme Rouyer, pédopsychiatre, ajoute à la définition du professeur Kempe : « Les abus sexuels incluent toutes les formes d'inceste, la pédophilie, les attentats à la pudeur, l'utilisation des enfants à des fins pornographiques et la prostitution infantile, c'est-à-dire toutes formes de relations sexuelles hétéro ou homosexuelles non seulement lorsqu'il y a accouplement mais en cas de contact orogénital, anal, de masturbations, toutes conduites impliquant une proximité corporelle excessive érotisée, à chaque fois que le voyeurisme, l'exhibitionnisme sont imposés à l'enfant. »

La découverte et la prise en compte des abus sexuels à l'égard des enfants s'est faite à partir des mauvais traitements

à l'enfant. L'approche par la maltraitance est importante car elle permet d'intégrer pour les abus sexuels toutes les analyses, les recherches et les actions qui ont été menées et produites pour les mauvais traitements. Les abus sexuels envers les enfants ne peuvent être isolés des mauvais traitements. D'abord parce que dans les sévices, les négligences, la place du sexuel est importante voire prépondérante, mais aussi parce que les moyens de répression, de prévention et de prise en charge ne diffèrent pas fondamentalement.

Aucune définition des abus sexuels ne saurait se passer d'une énumération des actes et des faits qui constituent des abus sexuels. Selon la gravité de l'acte, trois types d'abus peuvent être décrits :

MAMAN M'A DIT  
QU'IL NE FALLAIT  
PAS ACCEPTER  
DE BONBONS D'UN  
INCONNU, EST-CE  
QUE C'EST A CAUSE  
DES CARIÉS?



1°) les abus de la sphère sensorielle, du domaine de l'excitation par exemple : appels téléphoniques, exhibitionnisme public ou privé, images pornographiques, conversations salaces en présence des enfants ;

2°) les abus du stade de la stimulation : les contacts érotiques ou pornographiques, baisers, caresses, masturbation, contacts génitaux incomplets, tous attouchements ;

3°) les abus du stade de la réalisation : tentative de viols ou viols.

## Des chiffres inquiétants

- 1 fille sur 8 et 1 garçon sur 10 sont victimes d'un abus sexuel avant l'âge de 18 ans.
- 1 fille sur 25 et 1 garçon sur 33 déclarent avoir subi un viol ou uninceste.
- 1 agresseur sur 2 est membre de la famille
- 1 agresseur sur 2 est un ami ou une connaissance de la famille.
- 8 fois sur 10, l'enfant est victime d'abus sexuels répétés.
- Un grand nombre de jeunes qui se prostituent ou se suicident ont été victimes d'inceste.

Extrait de recherches : *Dossier technique du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, 1988*

### Les dégâts

Les constats tirés de l'expérience clinique des médecins, des thérapeutes, les confidences d'hommes, de femmes à des associations, comme SOSinceste, des témoignages recueillis à travers la mise en place de services téléphoniques d'appels anonymes font connaître les séquelles douloureuses dont souffrent ceux qui ont été victimes d'abus sexuels dans l'enfance. C'est souvent à très long terme



qu'on peut évaluer l'impact, sur le développement psycho-affectif, du traumatisme subi par l'enfant victime d'abus sexuels. Les désordres les plus graves peuvent n'apparaître que lentement après, à l'occasion d'un événement venant réactiver le traumatisme et lui donner la durée de l'abus ; l'âge et la maturité psychosexuelle de l'enfant, son histoire antérieure et son contexte familial, la réaction de ses parents et de son entourage, l'aide qui lui sera apportée, contribuent à en atténuer ou majorer les conséquences. D'une manière générale, on peut souligner que chez l'enfant, les symptômes et manifestations habituellement relevés touchent toutes les sphères de l'activité. Ils sont la mise en acte au niveau du corps et des comportements de ce que l'enfant a subi et de ce qu'il a fantasmé, la traduction d'une angoisse

de mort et une étape de processus défensif. A l'adolescence, on retrouve la détérioration permanente de la perception de soi, les problèmes d'identité sexuelle et de relation au corps. A l'âge adulte, on constate, au-delà des souffrances personnelles, des répercussions qui peuvent atteindre la vie affective, sociale, sexuelle et parentale.

### Aider l'enfant

Les moyens dont l'enfant dispose pour dénoncer l'abus sexuel sont multiples. Ils dépendent de l'âge ou du développement de l'enfant et ils doivent être souvent "décodés" par les adultes. Les abus sexuels hors de la famille sont plus facilement "parlés" si la confiance vis-à-vis de l'entourage est suffisamment bonne. Lorsque la famille est en cause, c'est par le comportement et les conduites que l'enfant va s'exprimer et alerter l'adulte s'il est attentif (troubles du sommeil, de l'appétit, douleurs, chute des résultats scolaires...). Chez la jeune adolescente, l'abus sexuel est souvent dévoilé par la parole (accusation) mais se révèle aussi par les troubles du comportement (fugues, tentatives de suicide...). La parole, l'émotion, ou les plaintes du très jeune enfant s'expriment plus directement et sont plus rarement mis en doute. Quelle que soit la manière dont l'adulte, professionnel ou non, prend connaissance d'un abus sexuel chez un enfant, le premier acte thérapeutique à poser est d'entendre l'enfant. Entendre un enfant ne signifie pas seulement être à l'écoute mais implique une triple réponse :

- la reconnaissance devant lui de la gravité des choses dites, ou découvertes ;
- l'affirmation devant lui de l'interdit de ces actes ;
- et enfin, que devant leur gravité, ces faits doivent être portés à la connaissance de ceux qui doivent intervenir : les personnages de la loi dans ce qu'elle a de protecteur (le juge des enfants) et de répressif (le parquet), les modalités de ce "signalement" pouvant, elles, être diverses donc réfléchies.

On observe dans les affaires d'abus sexuels une situation de complicité et d'embarras qui touche autant les proches de l'enfant, le voisinage, que les professionnels chargés de sa protection. Bien souvent, une "psychologisation sauvage" amène à dénier la nature et l'importance des passages à

l'acte qu'un enfant a subis, soit dans sa famille, soit dans l'entourage, soit dans l'institution où il vit. Il est toujours difficile de faire la part dans les propos dénonciateurs ou révélateurs d'un enfant, des fantasmes et de la réalité, et souvent le silence, la gêne empêchent l'affrontement concret du problème. Historiquement, on peut constater, qu'en France, les problèmes d'abus sexuels tombent sous le coup d'une sorte de banalisation. La gravité de l'acte rend les choses impensables, insoutenables, on préfère se taire plutôt que d'avoir à en traiter. L'autre tentation est celle de la dramatisation. Quand le scandale éclate, c'est aussi soit la famille,

## Peau d'âne

Dans le cadre du cinéma scolaire sont présentés régulièrement aux enfants des écoles des films d'un excellent niveau. Devant un public d'enfants de six ans l'animatrice présente son film : « *Les contes parlent d'un problème dont les humains veulent parler aux autres humains pour leur dire comment on peut les résoudre. Le conte que nous allons voir aujourd'hui s'appelle Peau d'âne. Il parle d'inceste, c'est un mot que vous ne connaissez peut-être pas. Les papas ça leur arrive souvent d'aimer trop leur petite fille et de vouloir la toucher d'une façon bizarre qui la gêne. Mais c'est interdit partout, partout, partout, dans le monde entier. Les papas n'ont pas le droit d'aimer leur fille comme une femme, ils n'ont pas le droit de toucher leur petit garçon d'une façon qu'il n'aime pas. Les mamans non plus n'ont pas le droit. Les petites filles veulent souvent se marier avec leur papa mais c'est interdit de prendre son père comme mari. Il est interdit d'épouser ses parents.* »

Les enfants écoutent, attentifs, l'animatrice continue : « *Dans le film il y a une fée qui conseille la princesse. Il n'y a plus de fée aujourd'hui, ça n'existe plus les fées, mais si vous rencontrez ce problème, si vous trouvez bizarre comment votre papa vous touche, vous pouvez en parler à votre maîtresse, à la directrice de l'école, au médecin scolaire, elles vous aideront.* »

PAPA, QUAND  
JE SERAI GRANDE,  
JE ME MARIERAI  
AVEC  
TOI...



soit l'environnement de l'enfant qui risque d'être pris dans un engrenage, où finalement, l'intervention peut être plus nocive et plus dangereuse que les abus sexuels proprement dits. Dès que le secret est levé, qu'une affaire d'abus sexuels est portée sur la place publique ou sort de l'entourage immédiat, c'est aussitôt le danger du scandale public, l'inculpation, les expertises judiciaires ou médico-légales avec, à la clé, le risque d'une exploitation néfaste par les médias. Pourtant, il faut affirmer que révéler n'est pas pire que le silence. L'acceptation de la révélation est un acte qui remet les protagonistes à leur place, qui redonne à l'enfant des repères symboliques pour se développer, qui fixe pour tous le rôle spécifique de chaque institution et de chaque professionnel (juridique, administratif, social, psychologique).

## La prévention des abus sexuels à l'école

**L**e ministère de l'Education nationale, conscient de l'étenue et de la gravité du problème des abus sexuels sur les enfants, met à disposition des maîtres documentations et cassettes vidéo\* pour les aider à mener des actions de prévention.

En parler dans leurs classes, passer ou non les cassettes aux élèves, relève du choix de chaque instituteur. Le matériel est disponible, plutôt performant, mais le gros problème est le manque de formation des maîtres. Une fois qu'on a passé la cassette, comment reprendre la discussion avec les enfants ? Nombreux sont ceux qui ne se sentent pas suffisamment compétents pour aider un petit qui fait face à des problèmes si graves. Alors ils préfèrent fermer les yeux, parfois même sous prétexte de respecter la vie de l'enfant. « On sent bien que ça gêne tout le monde » dit Laure, institutrice. « C'est un sujet tabou, comme la masturbation. » En salle des maîtres, les instituteurs avouent leur impuissance. Véronique, pourtant ouverte, exprime ce qu'ils sont nombreux à penser : « Je ne sais pas quoi faire, alors je laisse tomber, c'est aux parents de s'occuper de ces choses-là... » Oui, mais si les parents sont justement les abusés ? Les médecins scolaires font aussi parfois des animations dont la qualité est variable. Ils sont de bonne volonté, mais eux aussi se sentent souvent impuissants et insuffisamment formés pour parler de ces choses-là aux enfants.

\* Le film canadien *Mon corps, c'est mon corps* de Moira Simpson (produit par l'Office national du film du Canada) est le plus connu. Il existe en fait deux films, l'un pour les adultes, l'autre pour les enfants de 6 à 12 ans, pour leur apprendre à se protéger aussi bien contre les avances d'un inconnu que contre celles d'un parent ou d'une personne en qui ils ont toute confiance (disponibles à la filmothèque du ministère des Affaires sociales et de l'Emploi).

\* *Histoires... d'en parler* est un film écrit et réalisé par Bernard Betremieux (3 épisodes de 10 minutes), édition "Je, tu, il..." (tél. 1/42 67 87 94) et Sygma (tél. 1/47 27 70 30) avec la participation du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.

\* Un petit fascicule destiné aux parents *Les abus sexuels à l'égard des enfants, comment leur en parler ?* est édité par le ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale et le secrétariat d'Etat à la Famille. La brochure comprend un encart jeu-test pour les enfants de 7 à 12 ans. Diffusion : Comité français d'éducation pour la santé, 22 rue Lecourbe 75015 Paris.

\* Vous suspectez un cas d'abus sexuel et vous ne savez que faire ? *Enfance et Partage* met à votre disposition un n° vert 05 05 12 34 — 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Les enfants aussi peuvent appeler. Ils peuvent demander à être mis à l'écart du foyer quelque temps ou définitivement.

### Prévenir les abus sexuels

**L**e concours apporté à la prévention des abus sexuels, c'est aussi la manière dont chacun, à sa place, parent, professionnel va contribuer à l'éducation sexuelle de l'enfant, à travers les gestes et paroles de la vie quotidienne. Elle se fera à travers la manière dont l'enfant va être reconnu garçon et fille, dont il va être répondu à ses questions parfois muettes, dont on va réagir aux manifestations de la sexualité infantile, à la maison comme dans les lieux d'accueil. Les gestes de tendresse des adultes vont donner aux enfants des informations sur la manière dont ils sont respectés dans leur corps ou au contraire manipulés comme des objets. Ainsi peut se constituer pour l'enfant, l'estime et la confiance en lui-même, sa capacité progressive à assurer sa

propre sécurité, à maîtriser ses émotions, à aimer et être aimé. Préalable à toute action visant à prévenir les enfants contre les abus sexuels, l'éducation sexuelle réalise en elle-même une réelle prévention. Outre le rôle joué par les parents dans la vie quotidienne respectant la pudeur de l'enfant et sa démarche propre, une éducation sexuelle spécifique s'attacherait à développer, dans tous les lieux qui participent à l'éducation de l'enfant, de la crèche à l'école, la connaissance par l'enfant de son corps, de ses émotions, et de la relation à l'autre qui se noue à travers la relation sexuelle. Pour prévenir les abus sexuels, l'interdit de l'inceste doit être transmis très tôt à l'enfant. C'est la fonction des parents, c'est aussi le rôle que peut jouer l'école, car elle transmet les valeurs de la société.

**DOCUMENT**

# Savoir éviter les situations dangereuses

**Un jeu-test, édité par le ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, tente d'apprendre aux enfants à bien réagir dans des situations dangereuses.**

*Voici quatre des questions posées aux enfants.*

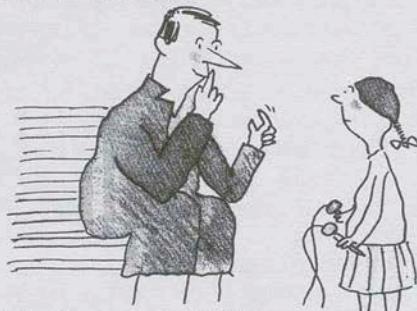
Ce jeu-test, élaboré avec la collaboration du journal *Astrapi*, est disponible en téléphonant au 05 05 41 41 (téléphone vert)

## UNE INCONNUE TE PROPOSE DE TE RAMENER EN DISANT QU'ELLE VIENT DE LA PART DE TES PARENTS



- A** Tu montes, pour arriver plus vite chez toi.
- B** Tu discutes avec elle, pour voir si elle dit vrai.
- C** Tu dis NON à cette inconnue, et tu te rapproches d'un groupe de personnes.

## QUELQU'UN TE PROPOSE DE PARLER DE SEXE ET TE DEMANDE DE NE RIEN DIRE À PERSONNE



- A** Tu l'écoutes... Ça t'intéresse.
- B** Ça te gêne un peu mais tu acceptes de garder le secret.
- C** Tu t'en vas car s'il te demande de ne rien dire... c'est suspect, attention !

## UN PLUS GRAND QUE TOI MENACE DE TE BATTRE SI TU NE FAIS PAS CE QU'IL TE DEMANDE

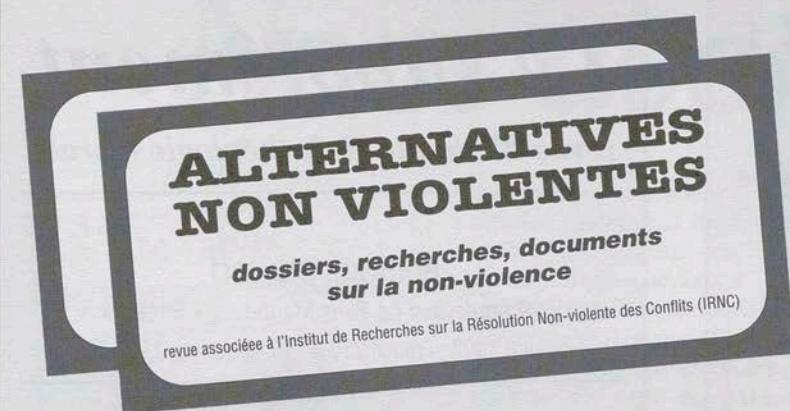


- A** Tu lui obéis.
- B** Tu as peur, tu obéis et tu n'oses pas en parler.
- C** Tu en parles tout de suite à une personne en qui tu as confiance : les grands n'ont pas tous les droits.

## QUELQU'UN QUE TU AIMES BEAUCOUP TE FAIT UN CALIN QUI TE REND HEUREUX



- A** Tu es content. C'est ça le bonheur !
- B** Tu es heureux, mais tu n'oses pas le dire.
- C** Tu es heureux, tu le dis et c'est encore mieux !



**E**crivez, aujourd'hui même, à ANV, 16 rue Paul-Appell, 42000 Saint-Etienne, pour recevoir gratuitement 10, 20 ou 50 dépliants, selon votre choix. L'équipe d'ANV vous en remercie chaleureusement.

ANV édite un joli dépliant qui présente la revue, indique les numéros disponibles et propose un abonnement.

**Aidez-nous à le distribuer !**

## **Offrez le numéro d'Alternatives non-violentes que vous venez de lire**

**PRIX REDUITS**

**1 exemplaire : 50 F au lieu de 53 F.**

**3 exemplaires : 130 F au lieu de 156 F.**

**5 exemplaires : 190 F au lieu de 255 F.**

Tous ces tarifs s'entendent port compris.

*A retourner à ANV, 16 rue Paul-Appel - 42000 Saint-Etienne*



*Nom .....* *Prénom .....*

*Adresse .....*

*Code postal .....* *Ville .....*

*Je commande ... exemplaire(s) du n° 88 d'ANV pour le prix de ...*

*Joindre le chèque à la commande à l'ordre de ANV, CCP 2915 21 U Lyon*

## L'INDUSTRIE DE PAIX : AVENIR DE L'AQUITAINE

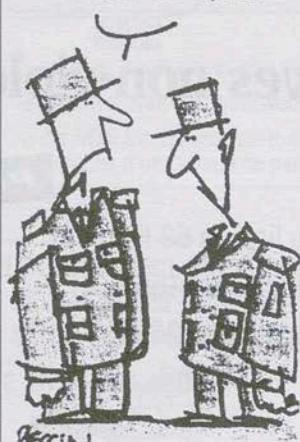
ou l'inévitable reconversion  
du complexe militaro-industriel d'Aquitaine

dossier établi par  
**Jean-Marc Carité**

Pour éviter au Sud-Ouest français une crise encore plus grave que l'abandon de la sidérurgie pour la Lorraine, Jean-Marc Carité, écrivain et éditeur écologiste de longue date, engagé dans la vie politique de sa région, apporte ici toutes les pièces d'un dossier exemplaire pour la France et l'Europe engagées aussi dans la voie de la reconversion. Quand notre philosophie devient impératif économique, c'est-à-dire quand notre utopie devient réalité vitale.

64 p. 45 F. fco.  
à UTOVIE  
40320 Bats (France)

JE ME SOUVIENS.  
ÇA A COMMENCÉ  
COMME ÇA DANS  
LA SIDÉRURGIE.



aux mêmes éditions, deux classiques de la non-violence et de l'écologie :

**La désobéissance civile** par Henry-David Thoreau  
**Nous sommes peut-être frères**, le célèbre discours du chef Seattle

45 F. fco. chaque à UTOVIE, 40320 Bats (conditions spéciales diffusion militante : 300 F. fco. les 10 exemplaires, "panachage" possible).

## *Le supplément*

revue d'éthique et de théologie morale

65 F. TTC

éditions du Cerf

29 boulevard La Tour Maubourg - Paris 7e

Abonnement 1993 : France 210 F TTC - Etranger 260 F HT

## SOIGNER ET GUERIR ?

**L'hôpital au carrefour  
des questions éthiques**

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| J.-P. DURAND             | Liminaire   |
| P. VERSPIEREN            | Nature du débat éthique                           |
| M.-C. CELERIER           | Le consentement                                   |
| D. FRERING               | Difficultés de se comprendre                      |
| R. GUIIBE                | Communication à l'hôpital                         |
| A. SCHOONVAERE           | L'éthique au quotidien                            |
| C. VAN CUTSEM            | L'individu en pédopsychiatrie                     |
| P. VAN MEERBEECKS        | L'aliénation mentale                              |
| A.-M. GYSELYNCK-MAMBOURG | Ethique et psychogériatrie                        |
| P.-P. DRUET              | Accompagnement spirituel                          |
| M. LAMY                  | Ethique et soins intensifs                        |
| F. LADRIERE              | L'éthique hospitalière du gestionnaire            |
| L. MICHEL                | Ethique et répartition des ressources             |
| M. FALISE                | Les institutions hospitalières chrétiennes        |
| A. ANDRE                 | Les comités d'éthique                             |
| J. MICHAUD               | Le comité consultatif national d'éthique français |
| S. BOONEN-MOREAU         | Le juriste entre le droit et l'éthique            |

# Nous avons lu...



AFTV, Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail

*De l'abus du pouvoir sexuel*

*Le harcèlement sexuel au travail*

Paris/Montréal, éd. La Découverte/Le Boreal, 258 p., 125 F.

Les 17 et 18 mars 1989 s'est tenu à Paris le premier colloque international autour du thème "Violences, harcèlement sexuel, abus de pouvoir au travail", organisé par l'AFTV. Les contributions ont montré non seulement la réalité et l'ampleur du harcèlement sexuel, mais aussi sa gravité. Honte des unes, moqueries des autres : telles sont trop souvent les réactions face aux comportements — plus ou moins violents — de harcèlement sexuel dont sont victimes les femmes

au travail. Il faut briser ce tabou. Pour cela les auteurs ont réuni témoignages et analyses, incluant des contributions de nombreux spécialistes du monde entier. Véritable panorama de la situation actuelle, cet ouvrage inclut les plus récentes études sur les violences au travail en Europe, les situations au Canada et aux Etats-Unis, des analyses juridiques, des actions concrètes d'associations ainsi que les stratégies mises en place, des volontés et politiques patronales et syndicales, ainsi que nombre de textes de référence élaborés sur la question. Pour « servir de levier à une prise de conscience, afin que soient édictées des mesures reconnaissant et faisant respecter les droits au travail, à la santé, à la dignité ». Un livre qui traite du "sexisme ordinaire"

dans le cadre de l'entreprise, et qui, si une loi a bien été votée récemment en France, reste d'actualité quant aux problèmes qu'il soulève.

Isabelle Filliozat

Evelyne Accad

*Des femmes, des hommes et la guerre*

Côté-femmes éditions 1993, 235 p.

Evelyne Accad est Libanaise et femme. Elle cherche à comprendre et exprimer la relation entre la guerre et la sexualité. Après s'être plongée dans nombre d'analyses sociologiques et politiques de la guerre, elle établit la relation entre l'oppression et la sexualité. Six romans servent son propos, elle les utilise pour illustrer l'articulation entre la sexualité, la guerre, le nationalisme, le féminisme, la violence... La sexualité n'a jamais été conçue comme située au cœur des problèmes du Proche-Orient et pourtant... Au Proche-Orient, la signification et l'importance d'une arme militaire et de l'arme sexuelle sont les mêmes. L'homme utilise son pénis comme il utilise son fusil : pour conquérir, dominer et posséder. Elle parle de son pays, mais on reconnaît les mâles du monde entier. La plupart des civilisations se sont fondées sur la conquête et la guerre. Même les guerres de "libération nationale" — en Algérie, en Iran, en Palestine — n'ont libéré que les hommes.

## Erratum

Dans la recension du *Grand dictionnaire français-espéranto*, faite par Jean Beau, parue dans *ANV* n° 87, deux lignes ont été omises à la fin de la page 75. Il faut lire : « *Où sont-ils ? presque partout, présents dans des villes comme dans des villages d'une centaine de pays (exemples de petites localités : Yuni-tyō, Japon, 13 000 h. ; Lilli, Estonie, 500 h. ; Coram, Montana, USA, 300 H.). Ils sont en partie organisés en nombreuses associations, de spécialistes...* »

Les femmes ont été utilisées pour remporter la victoire puis renvoyées dans leurs cuisines. Evelyne Accad nous rappelle que la justice ne peut triompher par l'injustice. Elle parle de non-violence, cite abondamment Jean-Marie Muller entre Gandhi et Martin Luther King. Et puis elle nous indique le rôle que nous pouvons jouer, nous occidentaux(tales) dans la lutte des



femmes du Proche-Orient pour leurs droits. Elle dénonce « ce relativisme culturel simpliste qui particularise la guerre du Liban comme une guerre séculaire de clans et de tribus, et ignore la subordination des femmes, le voile et l'excision dans le monde arabe parce que cela appartiendrait à la coutume et à la culture. Ce libéralisme rejette toute idée de droits universels de l'être humain au nom de l'intégrité culturelle. » Nous ne devons pas soutenir l'idée qu'exiger des droits et dénoncer la domination mâle est déloyal à leur pays et que ce serait renoncer à leur culture. Evelyne Accad soutient que si les femmes exigeaient la reconnaissance de leurs droits et une transformation radicale des valeurs et des rôles dans la famille, dans le début des luttes de libération nationale, et si ces luttes nationales poursuivaient des objectifs qui ne perpétuent pas la domination et le sentiment de propriété, nous nous dirigerions vers une autre conception de la révolution que celle que nous avons connue dans l'histoire. Utopie ? « L'utopie c'est l'exploration du possible », rappelle Jean-William Lapierre.

Utile !

I.F.

Françoise Picq  
*Libération des femmes*  
*Les années-mouvement*

Paris, Seuil, 1993, 380 p., 135 F.

« *I*l y a plus inconnu encore que le soldat : sa femme. » C'était le 26 août 1970 à l'Arc de Triomphe, neuf femmes par cette action symbolique donnaient le coup d'envoi d'un mouvement qui allait en une quinzaine d'années bouleverser profondément la société française. Françoise Picq en retrace l'histoire... pas si vieille et pourtant si vite oubliée. Les femmes d'aujourd'hui considèrent comme venant de soi ce qui a été si chèrement acquis hier.



Il est vrai que les progrès ont été immenses, et que « *les principes de l'égalité des sexes, du droit des femmes au travail et à la liberté de la procréation ont été inscrites dans la législation* ». Mais aujourd'hui, « *le féminisme serait mort parce que sa tâche serait achevée. Le patriarcat aurait disparu. [...] Fin du patriarcat ? [...] Il faut pourtant relativiser l'impression. L'inégalité entre les femmes et les hommes reste la règle dans la vie économique.* » Revendiquer l'égalité est de nos jours assimilé à un combat « dépassé », et suscite sourires condescendants voire éclats de rire. Comment se fait-il que des hommes mais aussi des femmes ridiculisent le MLF, que « *tu es féministe ?* » résonne comme une insulte, alors que les femmes continuent d'être, à travail égal, moins payées que les hommes, qu'elles assument encore seules ou presque les tâches ménagères et les soins aux enfants...

Il est temps pour les femmes de se réconcilier avec leur histoire. Le livre de Françoise Picq est facile à lire, et fort intéressant. Il nous replonge dans cet épisode fondamental de la libération de la femme, le replace dans un contexte de libération de l'humain et pose de saines questions à la femme d'aujourd'hui.

I.F.



**Genny Le Thi Mui**  
***L'enfant meurtri.***  
***S'en sortir sans rancune***

Bruxelles/Lyon, Evo Psy/Chronique Sociale, 1993, 160 p., 82 F.

**L'**auteur raconte ici son enfance et l'adolescence. Abandonnée très tôt par ses parents, elle fut une enfant recueillie par des familles où se sont succédés brimades, bastonnade et viol.

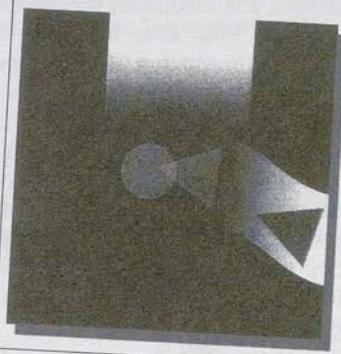
A 25 ans, Genny commence à écrire son histoire, entreprise qui lui demandera plusieurs années d'inlassables introspections. Voici son livre. Lui et des amis font qu'elle s'en est sortie sans rancune. Actuellement éducatrice spécialisée, sa passion est le judo. La maîtrise de soi, de ses affects est un apprentissage permanent.

Le livre s'ouvre sur le fait que l'auteur n'a aucun souvenir de sa petite enfance. Abandonnée, personne ne lui en a raconté la moindre brie : « *Qu'est-ce qu'une fleur coupée sans racine ? C'est un ornement provisoire, c'est une vie en raccourci* » (p. 9). Son souvenir le plus lointain remonte à la première famille où elle est placée. Brimades et sévices s'enchaînent, jusqu'au jour, à six ans, où l'homme de sa « famille d'accueil » la caresse, puis la viole. La guerre est imposée. Le ton est donné, la fillette puis l'adolescente se méfiera pathologiquement des hommes.

Après ses mésaventures dans des familles d'accueil, elle est placée dans des maisons pour enfants. Il y a les bonnes et les obscures. Les souvenirs pleuvent, font rire et pleurer. Le style est alerte. Le lecteur entre dans un univers qu'il ne connaît probablement pas. Récits, descriptions et impressions sont ici dignes d'un romancier de métier. Mais c'est une histoire vécue, où le choc du viol subi dans la petite enfance revient sans cesse écorcher le cœur et l'esprit. « *S'en sortir sans rancune* », après tant de haine et de dégoût, surprend et donne force à la vie.

François Vaillant

## LA MÉDIATION



Dossier collectif édité par  
**Non-Violence Actualité**  
***La médiation***

1993, 92 p., 80 F.  
 A commander, 90 F. port compris :  
 NVA, B.P. 241, 45202 Montargis Cedex.

**O**n parle de plus en plus de médiation, pour résoudre des conflits, à l'échelle internationale, dans les quartiers, en entreprises... Médiateur est devenu un métier, ce qui n'empêche pas à d'autres d'exercer bénévolement ce rôle.

La médiation est l'intervention d'une tierce personne pour établir, ou rétablir la communication entre des personnes ou des institutions en conflit. Le rôle de médiateur est de leur permettre de renouer les fils pour que les antagonistes tentent eux-mêmes de trouver une solution au différend, qui parfois peut tourner à la violence physique. Le médiateur n'est donc ni un juge ni un arbitre.

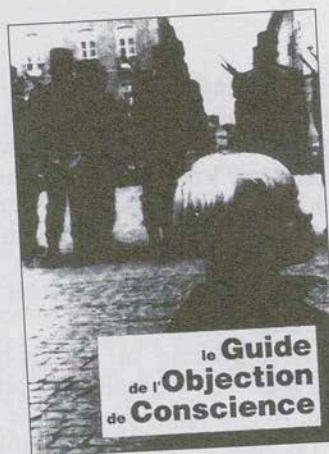
Ce nouveau dossier de *Non-Violence Actualité* consacre un chapitre passionnant à la médiation sociale dans les quartiers. Pour faire face aux tensions et aux explosions de violence, des structures institutionnelles de médiation tentent de renouer les contacts, de retisser des liens sociaux, en créant de nouvelles occasions d'échange et de compréhension, entre les gens et les cultures. Des expériences menées aux Minguettes, à Mantes, aux Ulis y sont présentées et analysées.

De nombreux acteurs de la médiation ont participé à la rédaction de cet ouvrage, coordonné par Guy Boubault : E. Duval, J.-P. Bonnafé-Schmitt, J.-F. Six, I. Filliozat, Y. Bailly, J. Morineau... Ce dossier, joliment illustré, mérite la lecture.

Il y manque peut-être cependant un article sur le fait que la médiation n'est pas un mode de résolution non-violente des conflits. L'action non-violente établit une contrainte morale et/ou économique sur le fauteur d'injustice, de trouble. Elle fait appel à l'opinion publique. Rien de cela dans la médiation. Mais tout partisan de la non-violence sait que la médiation peut résoudre des conflits, permettre une citoyenneté active, sans pour autant être une panacée.

Le dossier *La médiation* rend justice à la capacité des hommes à négocier, à se parler, y compris et surtout à notre époque où c'est devenu parfois si difficile de le faire.

F.V.



**Mouvement des Objecteurs de Conscience (MOC)**

***Le Guide de l'Objection de conscience***

Paris, MOC./JO., 1993, 144 p., 60 F.

La précédente édition du Guide de l'Objecteur était épuisée, et nous tous déprimés. Il fallait trimer dur sur les copieurs pour aider ceux qui se renseignaient pour devenir objecteurs.

Avec cette troisième édition, notre attente n'est pas déçue. Le Guide de l'Objecteur est bien réactualisé. Les textes de loi, l'historique de l'objection en France et à l'étranger, ce qu'il faut comprendre du service civil, tout est bien présenté. Le côté pratique des choses intéressera plus d'un candidat à l'objection. Et comme le signale Denis Langlois dans la préface, « *l'objection de conscience sera encore longtemps une lutte. Tout simplement parce que, comme toutes les valeurs non cotées à la Bourse, la conscience est une donnée rare* ».

F.V.

Documents réunis et présentés pour **Pax Christi** par **François Mabille**

***L'Eglise et la Paix.***  
***25 ans de messages pontificaux pour la paix***

Paris, Centurion, 1993, 402 p., 160 F.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1968, le pape Paul VI propose que ce jour soit une "Journée mondiale de la paix". Depuis, le premier jour de chaque année est l'occasion pour le pape de prononcer un discours relatif à la paix dans le monde. Ce livre présente l'intégralité de ces discours (1968-1993). Chaque fois, un commentaire tend à dégager la problématique du message et à en évaluer la pertinence.



Cet ouvrage vient combler une lacune pour l'historien comme pour toute personne soucieuse de connaître et de citer correctement les discours

pontificaux du 1<sup>er</sup> janvier, que ce soit pour y adhérer ou pour les critiquer.

Ces discours rappellent que la paix et la justice marchent ensemble, que l'éducation à la paix est toujours à repenser. On y trouve parfois de belles formules-chocs. Mais deux aspects sont étonnantes et attristants : les références à la vie de Jésus sont presque toujours absentes, comme l'est également la mention explicite aux possibilités qu'offre la non-violence.

F.V.

Ouvrage collectif  
**Yugoslavie,  
logiques de l'exclusion**

Peuples Méditerranéens n° 61,  
1993, 306 p., 125 F.

A commander à Peuples Méditerranéens,  
B.P. 188-07 - 75326 Paris Cedex 07.



Plus de 40 contributions sont ici réunies. L'une de leurs particularités réside dans le fait que la plupart des auteurs sont originaires des différentes parties de l'ex-Yugoslavie. Beaucoup y vivent encore, d'autres ont récemment trouvé refuge à l'étranger.

Comment en est-on arrivé là ? Et comment sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent non seulement les unités politiques issues de l'ex-Yugoslavie, mais aussi, tout particulièrement, l'Europe ? Un fond commun réunit les auteurs croates, serbes, bosniaques..., celui de dépasser la haine.

Voici quelques réflexions éparses : « Les sociologues n'ont pas senti que la guerre civile ou intérieure approchait. [...] Les sciences sociales jusqu'ici n'offrent pas d'outil permettant d'observer et classer les faits qui mènent à une guerre civile » (p. 67) ; « Sous Tito, la haine s'exprimait rarement dans toute sa virulence ; elle empoisonnait la vie en secret » (p. 93) ; « Les fêtes religieuses étaient fréquentes à Sarajevo et leur diversité étonnante ; le Noël catholique était suivi du Noël serbe orthodoxe, l'un et l'autre suivis des nouveaux ans respectifs, auxquels succédaient un grand nombre de fêtes mobiles musulmanes et juives » (p. 164) ; « La manipulation télévisuelle est plus prégnante que jamais, parce que les gens ne peuvent jamais voir les brutalités dont notre côté est responsable, mais seulement les meurtres, brutalités, atrocités par l'autre côté ; les nôtres ne sont pas montrées à la télévision » (p. 206).

Ce livre est appelé à devenir une référence pour comprendre le drame yougoslave, mais aussi pour analyser le phénomène de la guerre en général.

F.V.

○  
Denis Müller

**Réincarnation et foi chrétienne**

Genève, Labor et Fides, 1993, 130 p.  
(Diffusé en France par le Cerf)



L'idée de réincarnation est à la mode. Elle semble proposer un type d'explication consolante face à la dureté de la vie. Dans la pensée grecque, l'hindouisme et le bouddhisme, comme chez des philosophes modernes, la réincarnation ne se présente pas sous la forme d'un dogme isolé, mais dépend chaque fois d'une vision du monde bien particulière.

Dans la première partie de l'ouvrage, le lecteur prend connaissance du panorama de ces divers courants de pensée. Dans les Upanishads, le salut-délivrance réside dans la sortie des réincarnations successives parfois pénibles; pour des philosophes modernes, comme Steiner, le phénomène de la réincarnation est sans fin. Pour l'auteur, jeune professeur d'éthique à l'université de Lausanne, « toute idée de réincarnation est incompatible avec la foi chrétienne » (p. 67). Après avoir signalé et réfuté les propos de ceux qui affirment que l'idée de réincarnation est présente dans la Bible — Jean-Baptiste ne serait-il pas le prophète Elie réincarné? — l'auteur aborde les questions anthropologiques posées par la réincarnation et la foi chrétienne. L'expérience de cette foi fait état d'un pardon gratuit donné par Dieu à l'homme pour qu'il vive autrement et toujours. Ce pardon est tragiquement absent dans les théories réincarnationnistes.

Ce petit livre trace des pistes de réflexions pertinentes, soulève adroitement des débats. En conclusion, « la foi chrétienne, si souvent décriée et méconnue, offre à l'homme d'aujourd'hui une sagesse humaine et praticable, qui respecte les limites de la condition humaine et qui donne les moyens de ne pas confondre Dieu et l'homme » (p. 118).

F.V.



André Lelièvre  
*La sagesse des proverbes*

Genève, Labor et Fides, 1993, 182 p.  
 (Diffusé en France par Le Cerf)

Toute société a ses proverbes. Ils traduisent une sagesse, un bon sens que les générations suivantes reconnaissent. Il serait étonnant, par exemple, que « un verre ça va, trois verres bonjour les dégâts ! » ne passe pas à la postérité !

Dans cet ouvrage consacré à l'étude des proverbes présents dans la Bible, André Lelièvre montre tout d'abord que le livre des Proverbes diffère des autres écrits bibliques, car, en fait, il rend compte des expériences religieuses et éthiques communes aux habitants d'Egypte, de Babylone et de Palestine. La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la théologie qui émane du Livre de la Sagesse. Le savoir sapientiel est fondamentalement

expérimental. Le paysan, par exemple, tire des sentences de son observation. Il faut être travailleur et attentif pour gagner sa vie à la campagne ; l'homme qui râvasse sombre dans la misère.

Le verbe *écouter* se rencontre 30 fois dans le Livre des Proverbes. En hébreu, comme en égyptien, ce verbe est d'une grande signification. *Ecouter* veut dire « entendre, comprendre, apprendre » (p. 39). L'écoute conduit au respect des autres et de leurs avis. Acquérir la sagesse nécessite une véritable humilité. Non pas celle de celui qui s'aplatit devant autrui, mais qui le prend en considération comme un possible partenaire (p. 125). Cette vérité séculaire se traduit en théologie biblique par le respect que le croyant éprouve pour le Seigneur. « Respecter le Seigneur », c'est lui faire une place, c'est admettre que l'homme ne sait pas tout.

Rendre le bien pour le mal, ce qui est au cœur de toute démarche non-violente, est présent dans le Livre des Proverbes, plusieurs siècles avant les propos tenus par Jésus sur le même sujet. L'ouvrage du pasteur André Lelièvre, spécialiste de l'Ancien Testament, a des aspects exégétiques parfois techniques, mais toujours accessibles pour le profane. Ce travail a l'immense mérite de présenter le message du Livre des Proverbes comme un humanisme transculturel, formulé contre l'exclusion et l'intolérance.

F.V.

**Drewermann  
et le Dalaï-Lama**  
**Les voies du cœur**  
**Non-violence  
et dialogue entre les religions**

Paris, Le Cerf, 130 p., 60 F.

Ce livre étonnant présente des textes sur le rôle des religions pour construire la paix. Ils émanent du célèbre théologien allemand condamné par Rome et du bouddhiste tibétain Dalaï-Lama.

ANV apprend par ailleurs que le Dalaï-Lama va arriver en France le 16 octobre pour y faire une tournée de conférences durant quinze jours. Pour tout renseignement, tél. 1/43 58 65 43.

F.V.

**François Brune**  
**Les médias pensent comme moi**

Paris, L'Harmattan, 1993, 176 p., 90 F.

L'homme moderne exposé aux messages des mass-médias s'imprègne doucement, agréablement, d'une idéologie sournoise indiquant comment il faut vivre « pour être de son époque » : résolument positif, éprix du progrès qui ne s'arrête jamais, résigné ou tolérant devant les « dérives » de comportements inhumains inévitables dans un « monde en muta-

tion »... Composé d'une série de fines analyses d'articles et d'émissions accrocheurs, de séries télévisées aussi bien que de publicités ou même de présentations de l'information politique, ce livre brillant décortique les éléments diffus de cette idéologie ambiante qui entraîne les consommateurs « dans la grande course fonctionnelle », moteur de notre système économique.

L'homme manipulé par ce discours anonyme est en même temps profondément déboussolé par le sentiment de perte de repères éthiques et capables des pires réactions. Le diagnostic de l'état d'esprit du consommateur des médias met en lumière certaines affections très graves dont souffre notre démocratie.

Ina Ranson

## Tunnel du Somport : la goutte d'eau...

Le Somport est un nouveau Larzac. Dans la foulée d'Eric Pétitin, une résistance non-violente se déploie pour empêcher le percement de l'aberrant tunnel autoroutier. Se méfier de TF1 qui obéit aux quelques élus locaux favorables au bétonnage de la vallée d'Aspe (cf. Bouygues).

Pour participer aux actions écologistes et non-violentes, écrire à C.S.A.V.A., La goutte d'eau, 64490 Cette-Eygun. Tél. 59 34 53 17. Il faut faire vite. Soutien financier bienvenu.

Pour animer des rencontres-débats dans votre ville, voir de toute urgence la cassette vidéo très bien réalisée qui montre, à la lumière de l'expérience de la vallée de la Maurienne, la liste impressionnante des dégâts prévisibles du percement d'un tunnel routier au Somport.

A commander pour 80 F. auprès de :

Alternatives pyrénéennes de l'axe européen E7,  
BP. 71, 64402 Oloron cedex. Tél. 59 84 14 70.

# Rencontre — Formation

## Colloque Jean Goss

Jean Goss, infatigable témoin de la non-violence, est mort en 1992. Ses amis, avec l'aide de sa femme, organisent un colloque le **30 octobre 1993**, à Paris.

Différentes personnes interviendront lors de cette rencontre : Dom A. Fragoso (Brésil), Adolfo Perez Esquivel (Argentine), Diana Francis (ex-présidente du Mouvement International de la Réconciliation), Alfred Bour, Marie-Pierre Bovy...

Pour tout renseignement et inscription : Colloque Jean Goss, MIR, 114 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. 1/45 44 39 42.



## Prévention, gestion et résolution des conflits en milieu scolaire

Sous ce titre, un week-end de travail est proposé à Namur, les 27-28 novembre 1993. Au programme : du conflit à l'éducation non-violente, apprendre à développer chez les élèves et les parents, enseignants et éducateurs le désir d'une pratique alternative en résolution des conflits.

Avec Marie-France Chabot (Canada), psychologue, avocate et présidente d'un collectif d'associations qui travaillent en milieu scolaire.

Renseignement et inscription : Université de Paix, boulevard du Nord 4, 5000 Namur. Belgique.

## A lire

### Stop Malville!

Les Européens contre Superphénix mettent le paquet en cette rentrée. Un document de 4 pages est imprimé. Il raconte toutes les gaffes successives menées à Malville par EDF, et les actions en cours pour demander à l'actuel gouvernement de ne pas faire redémarrer cette centrale qui a déjà coûté la peau des fesses aux contribuables. Une merveilleuse petite étude présente ce qu'on aurait pu faire avec les 50 milliards engloutis dans Superphénix, si cet argent avait été investi dans les énergies renouvelables ! L'Agence pour la maîtrise de l'énergie (ADEME) a estimé récemment qu'un vaste programme national dans les énergies renouvelables permettrait de créer 500 000 emplois permanents.

Pour obtenir ce document, écrire à *Les Européens contre Superphénix*, 4 rue Bodin, 69001 Lyon (contre dix francs en timbres).



### Etre'Agir

Ce mensuel donne la place à la connaissance de soi et au partage de cette connaissance avec les autres. Chaque numéro aborde un dossier. Dernièrement parus : l'homéopathie, le mental, la vie spirituelle, l'habitat, la vie conjugale...

Etre'Agir, *La lettre du développement permanent*, 20 rue de la Sorbonne, 75005 Paris. Abonnement à ce mensuel : 150 F/an.

## Psychologies

La revue mensuelle *Psychologies* publie, dans son numéro 101, un dossier très bien conçu qui parle de l'inceste. Trois articles d'Isabelle Filliozat y figurent, sur la prévention auprès des enfants. En kiosque.



### Projet Ornicar

Cette revue d'analyse politique et sociale milite pour les droits de l'Homme et l'abolition des discriminations sexuelles. Chaque numéro aborde un thème précis : Lutte contre le harcèlement sexuel, prévention du sida et des maladies sexuellement transmissibles, lutte contre la traite des êtres humains...

Abonnement annuel pour six numéros : 150 F. Chèque à l'ordre de *Projet Ornicar*, 56 rue de la Roquette, 75011 Paris.



### Nouveaux repères

Voici une nouvelle revue réalisée à Toulouse. Le numéro de juin 1993 a deux excellents dossiers. Le premier s'intitule "Reconvertir le complexe militaro-industriel" avec des articles de Laurent Carroué, François Clapier, Raymond Eraçaret... ; le second "Combattre le chômage" avec Alain Lipietz, Jo Péron, Michel Rien...

40 F. le n°. Abonnement : 140 F. (4 n° par an). Ecrire à *Nouveaux repères*, c/o Busson et Schwartz, 13 rue Le Dormeur, apt. 25, 31500 Toulouse.

*Nous remercions les lecteurs  
d'Alternatives Non-Violentes  
qui nous adressent les coordonnées  
de leurs ami(e)s, à qui nous faisons  
connaître la revue.  
Plusieurs s'y abonnent !*



**Le prochain numéro  
d'Alternatives Non-Violentes  
sera consacré à Léon Tolstoï,  
celui qui influença Gandhi  
d'une manière décisive au sujet  
de la non-violence.**

*Abonnez-vous, Abonnez vos amis*

## **Bulletin d'abonnement**

à envoyer à: A.N.V.  
16, rue Paul-Appell  
42000 Saint-Etienne

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros),  
à partir du numéro .....

Je commande ..... dépliants de présentation de la revue  
(gratuits).

**Tarif minimum : 180 FF.  
Soutien, à partir de : 250 FF.  
Etranger : 230 FF.  
Chômeurs, étudiants, objecteurs... : 140 FF.**

Si vous en avez les moyens, considérez le tarif "soutien"  
comme le tarif normal pour vous : vous nous aiderez ainsi à  
maintenir le tarif minimum assez bas, pour que personne ne  
soit empêché de nous lire pour raison financière... Un  
immense merci.

Je désire recevoir les numéros suivants :

envoi d'1 numéro : plus 5 FF de port  
envoi de 2 numéros : plus 9 FF de port  
envoi de 3 numéros : plus 12,50 FF de port  
envoi de 4 numéros : plus 15 FF de port

Je verse donc la somme de .....  
à l'ordre de A.N.V., CCP 2915-21 U LYON

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :

Voici l'adresse d'une librairie qui accepterait peut-être de vendre régulièrement A.N.V. :

## N° 57 : EXTREME-DROITE : LA COTE D'ALERTE (20 F)

Connaître l'extrême-droite pour mieux lui résister. Construire une France pluri-ethnique. Albert Jacquard dénonce le cancer nucléaire. Premières analyses du rapport sur *La dissuasion civile*.

N° 58 : NI ROUGES NI MORTS (20 F)

Le point sur le mouvement de paix en RFA, après les déploiements des euromissiles. Théodor Ebert réfléchit sur les moyens d'introduire la "défense sociale" dans son pays. L'éducation à la paix en RFA.

## N° 59 : LA DISSUASION CIVILE (20 F)

Donnent leur opinion sur le livre *La dissuasion civile* : Ch. Hernu, B. Stasi Y. Lancien, les généraux Le Borgne, Buis, Copel, l'amiral Sevestre, des évêques, des stratégies. Le débat s'amorce avec les auteurs du livre. Compte rendu détaillé du colloque de Strasbourg sur les stratégies civiles de défense.

N° 60 : GÉNOCIDES (20 F)

Les formes les plus extrêmes de la violence de masse sont un défi à ceux qui veulent réduire la violence : il faut analyser et connaître les génocides pour mieux empêcher leur retour. Léon Poliakov, F. Ponchaud, Y. Ternon, J.L. Domenach, W. Berelouchoff réfléchissent sur les génocides des Juifs et des Arméniens et sur les massacres au Cambodge, en URSS et en Chine.

N° 61 : URSS (20 F)

Un éclairage sur la société soviétique entre dissidence et consensus. Peut-on encore parler de "totalitarisme" ? Les pressions économiques sont-elles efficaces ? Une étude frappante sur la formation militaire des jeunes en URSS.

## N° 62 : RÉSISTANCES CIVILES EN AMÉRIQUE LATINE (28 F)

Guatémala, Bolivie, Uruguay, Brésil : des luttes non-violentes pour les droits de l'Homme et la démocratie. Dans le même numéro, une réflexion de fond sur le rapport entre éthique et technique dans l'action non-violente (J.-M. Muller).

N° 63 : PHILIPPINES :  
NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (28 F)

NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (1) Un dossier, unique en français, sur les événements de février 1986. Récit et analyse de la révolution non-violente qui a chassé Marcos. Nombreux témoignages des acteurs directs de ces événements. Dossier illustré de nombreuses photos.

N° 67 : LA PAIX. VUE DE L'EST (28 F)

Mouvements pour la paix et l'écologie en Tchécoslovaquie, Hongrie, RDA, Pologne, Yougoslavie

N° 68 : LEXIQUE DE LA NON-VIOLENCE (38 F)

Jean-Marie Muller propose les définitions d'une soixantaine de mots couramment utilisés dans la recherche sur la non-violence. Toutes les formes d'action sont passées en revue ainsi que quelques notions-clé. Un outil pratique et éclairant.

## N° 69 : LES DÉFIS DES TERRORISMES (30 F)

Le terrorisme : comment se distingue-t-il des autres formes de violence ? Comment le juger ? Comment lui résister ? Des questions vitales pour la démocratie. Avec Olivier Mongin, Michel Wieriorka, Edwy Plenel.

## N° 70 : INTIFADA - RÉVOLUTION AMÉRICAINE (30 F)

Deux dossiers dans ce numéro : la résistance civile en Palestine (l'Intifada peut-elle réussir autrement que par la non-violence ?) et deux études sur les mouvements de résistance civile qui ont mis en route la révolution américaine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## N° 72 : STRATÉGIES NON-VIOLENTES : OÙ EN EST LA RECHERCHE ? (30 F)

Cinq ans après la création de l'Institut pour la résolution non-violente des conflits (IRNC), un premier bilan des recherches qu'il a menées : sur l'énergie, sur les collectivités locales, sur les associations, sur la défense européenne.

## N° 73 : REPÈRES POUR LA NON-VIOLENCE (30 F)

Ce numéro d'archives vous propose une série d'articles parus dans A.N.V. entre 1973 et 1983. Des repères pour la réflexion et l'action sur les grands thèmes qui intéressent la non-violence.

## N° 74 : LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES (30 F)

Les boycotts et les embargos sont-ils efficaces ? Analyse des sanctions économiques établies dernièrement contre Israël, l'Afrique du Sud..., ou contre les entreprises telles que Nestlé. Le boycott des consommateurs en France.

## N° 77 : VIOLENCES, LES ENFANTS AUSSI (30 F)

Quolibets et brimades, délinquance et suicide, d'où vient la violence des enfants et des adolescents ? Ce numéro montre avant tout que les violences sournoises subies durant la petite enfance ressortent plus tard chez le sujet. Psychologues, psychanalystes, pédiatre et avocat expliquent le pourquoi et le comment des violences chez l'enfant.

## N° 78 : AMÉRIQUE LATINE : LE COMBAT DES FEMMES (30 F)

Le combat des femmes a pris ces dernières années une nouvelle ampleur en Amérique latine. Elles luttent contre la misère et les autres violences, dont le "machisme". Témoignages de militantes ; analyses par des femmes sociologues, anthropologues...

## N° 79 : SPÉCIAL PROCHE-ORIENT LA GUERRE... ET APRÈS (35 F)

L'embargo aurait marché si on l'avait poursuivi : propos d'un économiste. Le pétrole et les ventes d'armes. La guerre n'a fait qu'accentuer les problèmes au Proche-Orient. Interviews exclusives de Georges Corm et de Ilan Halévi.

## N° 80 : POUR UNE ÉTHIQUE DU COMPROMIS (35 F)

La dynamique non-violente invite parfois à faire des compromis, non des compromissons. Le compromis dans le couple, dans l'entreprise, en

politique... jusqu'où aller ? La médiation, par J-F. Six. Interview exclusive de Paul Ricœur.

## N° 81 : ÉCOLOGIE, NON-VIOLENCE : LES CONVERGENCES (35 F)

La démarche écologique inclut dans son éthique les principes de la non-violence. Energies et civilisation. Où en est le Droit international pour l'Environnement ? Paroles du chef indien Seattle, etc.

## N° 82 : AUX QUATRE COINS DU MONDE (40 F)

Actualités de la non-violence : des bouleversements récents ont montré la force de la non-violence, comme parfois ses limites : ex-URSS, Yougoslavie, Liban, Bénin, Madagascar, Tibet... Analyses et commentaires.

## N° 83 : VIOLENCE ET NON-VIOLENCE EN ISLAM (40 F)

Le Coran légitime la guerre sous certaines conditions. Perceptions de l'Occident, de la démocratie et des droits de l'Homme dans le monde musulman. Le soufisme et la non-violence. Avec Arkoun, Etienne, Triaud...

## N° 84 : LES VICTIMES DES VIOLENCES (40 F)

A partir de témoignages de personnes violentées dans leur famille ou agressées dans la rue, ce numéro aborde la question de la justice et du pardon. Avec O. Abel, E. Granger, J. Sommet...

## N° 85 : DÉSARME CITOYEN ! DÉSARMEMENT ET RECONVERSION : LE TOURNANT (48 F)

Les dépenses militaires des pays industrialisés sont partout à la baisse. Est-ce pour autant que le désarmement et la reconversion sont correctement engagés ? Les armées continuent à dégrader l'environnement. Avec J-P. Hébert, Ben Cramer, J-M. Lavieille...

## N° 86 : L'ÉTAT, ENTRE VIOLENCE ET DROIT (48 F)

Il existe un rapport entre l'Etat, la guerre et la violence. L'Etat de droit peut aller dans le sens de la non-violence, mais à quel prix ? Regard sur la philosophie politique d'Eric Weil et de Hannah Arendt. Avec Bernard Quelquejeu, Hervé Ott... Interview de Blandine Kriegel.

## N° 87 : DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN EUROPE (48 F)

Après l'effondrement du bloc de l'Est, les menaces pour la démocratie ont changé. Les stratégies civiles non-violentes sont-elles adaptées pour lutter contre la xénophobie, les nationalismes purificateurs ? Le cas de l'ex-Yougoslavie. ANV publie ici les Actes du colloque organisé par l'IRNC à l'Arche de la Défense (9/01/93). Avec S. Cerovic, A. Michnick, J-M. Muller, J. Sémein...

## N° 88 : LES VIOLENCES SEXUELLES (52 F)

Viols, prostitutions, harcèlements sexuels... La non-violence offre des possibilités pour lutter contre ce qui défigure la relation homme-femme. Témoignages et analyses.

# ALTERNATIVES NON VIOLENTES

16, rue Paul-Appell  
42000 SAINT-ETIENNE

**Rédaction** (uniquement) :  
François VAILLANT  
Chemin du Levun  
13880 VELAUX  
Tél. (16) 42.74.76.64

Revue associée à l'*Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (I.R.N.C.)*

## COMITÉ D'ORIENTATION

Sylvie BLÉTRY  
Bernard BOUDURESQUES  
Patrice COULON  
Isabelle FILLIOZAT  
Etienne GODINOT  
Anne LE HUÉROU  
François MARCHAND  
Christian MELLON  
Jean-Marie MULLER  
Bernard QUELQUEJEU  
Ina RANSON  
Alain REFALO  
Jacques SEMELIN  
Jean VAN LIERDE

**Directeur de publication :**  
Christian DELORME

**Rédacteur en chef :**  
François VAILLANT

## sommaire

<b>Éditorial</b>	1
<b><i>Face aux violences sexuelles</i></b>	
<b>HISTOIRE DE VIO</b>	
Edith D.	3
<b>LE RESPECT LIBÉRÉ</b>	
Hervé Ott	15
<b>L'EXCISION EN FRANCE</b>	
Interview de M <sup>e</sup> Linda Weil-Curiel	24
<b>LA LOI SUR LE HARCELEMENT SEXUEL</b>	
Interview de M <sup>e</sup> Linda Weil-Curiel	29
<b>PROSTITUTION ET NON-VIOLENCE</b>	
José Dillenseger	33
<b>GUERRE ET VIOLS EN EX-YOUGOSLAVIE</b>	
Véronique Nahoum-Grappe	45
<b>SEXUALITÉ, HARMONIE ET NON-VIOLENCE</b>	
Isabelle Filliozat	53
<b>LES ABUS SEXUELS À L'ÉGARD DES ENFANTS</b>	
Alain Refalo	59
<hr/>	
<b>Nous avons lu</b>	67